

# **Le Château de Kerjean-Coatanscour**

**ou**

## **Vie d'un vétéran de la Révolution**

**recueillie et écrite en breton**

**par**

**Y. M. G. Lxxx**

Nostra nos Patria delectat. Cic[éron]

Notre Patrie nous réjouit,  
ou  
Notre Patrie fait notre bonheur.

---

<sup>1</sup> La traduction de ce texte a été réalisée par Yves Le Berre et publiée dans la collection bilingue Tal-ha-Tal du CRBC en 2004. Cette version française, qui permet la recherche par mot, est publiée en ligne avec son aimable autorisation, dans le cadre du projet de valorisation du fonds d'archives La Villemarqué où se trouve le manuscrit de Laouënan ([LV46.070](#)). Les images du manuscrits sont visualisables sur la collection « Fonds La Villemarqué » de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.humanum.fr](#).

## Avant-propos

Gens du Léon,

Vous avez toujours eu la réputation d'aimer votre pays plus que tout autre au monde, de conserver et de respecter vos anciennes coutumes. Toutefois, quoiqu'un homme de cœur puisse aimer sa patrie sans la bien connaître, il l'aime davantage encore quand il découvre qu'elle mérite à tous égards son affection. C'est dans cette intention que j'ai écrit le présent ouvrage. Il est vrai que de nos jours nombre d'entre vous ont voyagé et connaissent certaines des merveilles de leur pays ; mais, hélas, si l'on en rencontre beaucoup qui sortent de chez eux pour avoir le plaisir de voir les monuments les plus célèbres, d'en faire la visite et de les admirer aux endroits même où ils se trouvent, il en existe davantage encore parmi vous qui n'ont pas la moindre connaissance des événements les plus extraordinaires de la Révolution. Nombre d'entre vous sont certes trop jeunes pour avoir connu cette triste époque, et la plupart même des personnes âgées n'en ont vu que ce qui s'est déroulé sous leurs yeux et n'ont le plus souvent qu'entendu des récits effrayants ou inexacts. C'est pourquoi j'ai pensé que ce livre pourrait vous être agréable ; d'abord parce qu'il vous présente brièvement les chefs-d'œuvre les plus célèbres de la contrée ; et ensuite parce que nous pensons que chacun peut éprouver beaucoup de plaisir à connaître les événements les plus intéressants survenus dans sa région.

Je me trouvai par hasard au château de Kerjean-Coatanscour en compagnie d'une grande assemblée de personnes de qualité. Le temps était très chaud et, en attendant que le soleil perde son ardeur, on se mit à conter des histoires. Le tour étant arrivé à un vieillard, celui-ci nous pria de nous approcher de lui et de l'écouter avec attention : « Car, dit-il, l'histoire que j'ai à vous raconter est celle de ce château, celle de ses anciens maîtres, celle des sites les plus renommés des environs, et la vie d'un certain personnage qui le visite fréquemment, telle qu'elle fut racontée à mon frère par l'inconnu lui-même. »

Chacun se rapprocha donc de lui dans un profond silence ; cependant une jeune dame, par nature fort curieuse, lui ayant étourdiment demandé si l'histoire qu'il allait nous narrer était véritable ou bien si c'était une fable, il lui répondit : « Ecoutez d'abord, Madame, et si vous doutez ensuite, puisque vous êtes sur place, vous pourrez faire comme moi ; car je dois reconnaître que je suis venu ici, à la suite du récit de mon frère, dans le seul but de vérifier par moi-même la plus grande partie des événements rapportés dans cette histoire si affligeante et si lamentable. »

Suivant ce conseil, chacun resta silencieux et notre vieillard commença ainsi son histoire.

## **Le Château de Kerjean**

### **Première partie**

L'année 182..., dit mon frère, lorsque mon fils revint du collège, je me rendis avec lui à Saint-Pol-de-Léon pour visiter des parents de ma femme. J'avais deux raisons d'effectuer ce voyage : la première était de connaître et d'étudier les usages et coutumes de la région où je désirais aller achever mon existence ; la seconde était d'amender et de former le cœur de mon fils en le mettant directement en présence de ses parents de Basse-Bretagne, tous gens simples et agriculteurs ou campagnards, mais êtres bons et vertueux que les liens du sang devaient naturellement le porter à aimer et à respecter, en dépit de son comportement quelque peu hautain et méprisant. Ce jeune homme en effet, comme tant de ceux de son âge et de son siècle, était fier et arrogant. Elevé dans un vieux lycée, il n'accordait et ne reconnaissait de mérite qu'à qui y avait fait ses études, et il était convaincu que rien de bien n'avait été accompli en France avant la Révolution. Il était inutile de lui parler des merveilles et des chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Il était insensible à tout ou, plus exactement, il refusait de voir toutes ces belles choses. Ainsi égaré, je<sup>2</sup> tentai en vain, passant au Folgoët, de lui faire admirer ce bel édifice, digne en vérité de la libéralité de nos anciens princes. Pauvre jeune homme aveugle ! Il restait insensible aux splendeurs des tours, des autels et de ce grand vitrail si harmonieux et si hardi. « Admirez au moins, lui dis-je en ce beau chœur, l'admirable travail de cette superbe dentelure posée sur des piliers de la plus grande finesse, ornée de niches, de statues, et d'autres ravissants décors. Ne vous paraît-il pas que la pierre est découpée comme du carton ou modelée comme de la cire molle ? Regardez ce porche, ne croirait-on pas y voir les feuilles de la vigne, les sarments cordés, entrelacés, sculptés à même la pierre, serpentant dans les cannelures de l'orfèvre ? Ceux-là qui ont réalisé ce travail si admirable associaient assurément le compas et l'équerre et savaient les unir, comme on l'a dit, avec l'esprit et la main<sup>3</sup>. Eh bien ! C'étaient de braves gens, des Bretons de Basse-Bretagne, vos ancêtres, ceux-là même pourtant dont vous semblez faire si peu de cas et dont vous devriez au contraire vous glorifier si vous aviez le moindre sentiment d'honneur et de gratitude envers vos aïeux. »

Eclairé par mes reproches et arrivé devant le château de Kerjean, dont il avait entendu parler favorablement par l'un de ses condisciples, il me manifesta son désir d'y faire une halte

---

<sup>2</sup> L'auteur fait de fréquentes anacoluthes. C'est le fils qui s'égare, et le père qui veut le corriger.

<sup>3</sup> Allusion sibylline à l'hypothèse maçonnique de Cambry.

afin de l'observer et de vérifier par lui-même s'il était aussi beau et aussi fort qu'on le lui avait dit.

La chance nous sourit. En entrant je fus salué militairement par la première personne que nous y rencontrâmes. Ce salut fraternel me fit penser que je me trouvais en pays de connaissance et, sans façons, sans chercher à savoir si c'était là le propriétaire ou le gardien du château, je le priai de me le faire visiter, ainsi que les dépendances avoisinantes qui me paraissaient magnifiques. « Très volontiers, dit-il fort courtoisement, si Monsieur, qui pêche au bord de l'étang, n'était à tous égards plus capable que moi de satisfaire à votre demande. Monsieur est une personne fort aimable et je me propose de vous conduire à lui, sans que vous ayez aucunement à craindre de le déranger. »

Nous suivîmes donc hardiment notre aimable guide.

L'inconnu nous accueillit avec une grande courtoisie, mais sans aucune de ces démonstrations qui sont des marques de fausse civilité plus que de sympathie authentique et naturelle.

C'était un vieillard imposant, mais il était en même temps de ces personnes dont l'aspect avenant laisse lire les pensées sur le visage et dont toutes les expressions sont gracieuses et charmantes. Un air de douceur répandu sur tous ses traits révélait la beauté de son âme ; il semblait avoir pitié des malheureux et se déclarer leur consolateur. En un mot on reconnaissait d'emblée en lui la Providence de la contrée.

« Vous êtes ici, dit-il en souriant et en regardant mon fils, au pays de la douceur, au cœur de la Féerie chevaleresque<sup>4</sup>, où chaque tourelle d'un château rappelle à la mémoire du voyageur sensible et ravi l'ombre du heureux héros d'un roman ou celle de la victime d'un très cruel tyran. Et qui en vérité, n'était le souvenir des mœurs féodales, n'aimerait célébrer les gestes d'amitié, de galanterie et d'orgueil de l'antique chevalerie ? Elle brillait de tous ses feux à la cour des princes de Bretagne, dans ces vieilles forteresses.

« Mais laissons là l'univers enchanteur d'antan et admirons ce qui demeure encore du beau château de Kerjean de Coatanscour, qui est l'objet de votre curiosité et qui mérite à tous égards d'être contemplé.

« Le château de Kerjean-Coatanscour fut à juste titre renommé comme étant le plus beau et le plus grand du Léon d'avant la Révolution. Son superbe donjon ayant été détruit en l'an 1600 sur ordre de Henri IV et à la requête des Etats, il fut entièrement reconstruit tel que vous le voyez aujourd'hui en 1618 par René, seigneur de Kerjean, chevalier de l'ordre de saint Michel et gentilhomme de la Chambre du roi Louis XIII, qui érigea le domaine de

---

<sup>4</sup> Pays magique au fond du lac où Lancelot fut élevé par la fée qui l'avait enlevé tout petit à sa mère.

Kerjean en marquisat en faveur de René Barbier, lequel épousa Marie de Parcevaux, dame d'honneur de la Reine. Ils eurent un fils nommé François, qui se maria à Catherine de Goësbriand, et d'autres enfants dont la lignée se réduisit à une seule branche en la personne de Claude-Marie Barbier, comte de Lescoat et marquis de Kerjean en 1748. Ce dernier eut de nombreux enfants de son mariage avec Perrine Le Borgne de Lesquiffiou, mais tous moururent sans héritier et le marquisat de Kerjean passa à la famille de Coatanscour, dont la lignée mâle s'éteignit à son tour en 1769. A la mort d'Alexandre-Paul-Vincent de Coatanscour, l'aînée de ses filles, nommée ensuite Dame de Kerjean, épousa Monsieur de Kersauzon de Brézal, qui prit le nom de Coatanscour, obscur gentilhomme natif de Cléder, mais assurément, selon les termes galants du château, charmant ambassadeur de l'Amour. Madame de Coatanscour était d'ailleurs, autant qu'on le peut dire, ce qu'on appelait alors une grande dame, fort puissante, extrêmement fière de sa noblesse et de sa fortune, mais également, à ce qu'il semble, très sensible à la beauté de son époux. Toutefois, en se soumettant à la loi du mariage, elle ne voulut jamais consentir à ce que son beau nom fût soumis à celui de son mari, qu'elle obligea à prendre le sien. C'était au demeurant la meilleure des femmes et elle a été martyrisée, selon ses propres paroles, à cause de son beau nom et pour ses 80.000 livres de rente. C'est d'elle que parle Monsieur Keratry dans son roman sur le dernier des Beaumanoir<sup>5</sup>.

« Voici l'événement auquel il fait allusion, en vérité fort curieux et digne d'être rapporté.

« Le seigneur de Kerjean était autrefois le vassal du seigneur de Lanhouarneau dont le manoir était à Maillé et auquel il devait apporter chaque année à date fixe un morceau de pain, deux œufs durs et une bouteille de vin qu'il lui servait tête nue. Lorsque le seigneur et maître de Lanhouarneau, assis dans un siège de pierre devant la porte de son manoir, avait bu et mangé, il cédait sa place au seigneur de Kerjean et lui offrait les mêmes services en témoignage des devoirs réciproques qui liaient le suzerain à son vassal. On dit en outre qu'il avait le droit de se présenter certains jours avec une grande suite de serviteurs au château de Kerjean et de s'y faire servir en qualité de seigneur et maître ; mais je vous assure que j'ai longtemps habité le château sans y avoir jamais vu Monsieur de Coatvill, dernier propriétaire féodal de Maillé, faire usage ou plutôt abuser de ce prétendu droit, et ce pour deux bonnes raisons. La première est que Monsieur de Coatvill était trop distingué et trop courtois pour le faire. La seconde est que, récemment anobli, il s'en serait bien gardé, ayant fort à faire pour

---

<sup>5</sup> Il est effectivement question dans ce roman (tome II, pp 171-190) du château de Kerjean et de la marquise de Coatanscour, mais pas du tout dans les termes employés ici.

ménager sa puissante et superbe voisine, celle-ci étant de par sa fortune et son influence révérée davantage comme la souveraine de la région que comme la vassale d'un pauvre gentilhomme de la veille.

« Mais revenons au château.

« Cet édifice imposant, comme vous pouvez vous en assurer par vous-mêmes, est établi sur un beau plateau au centre d'une immense plaine : il est ceint d'un rempart quadrangulaire fort élevé de quinze pas de largeur, revêtu de pierres de taille et percé de nombreuses casemates destinées à recevoir des canons. A chaque angle s'élève une tour carrée garnie de meurtrières et de créneaux. Le portail et son guichet se trouvent dans une tour d'angle. L'ensemble est cerné d'une grande douve et il est certain que ce château fort pouvait assurer une bonne défense en cas de siège. Il était en outre armé de plusieurs pièces d'artillerie en fonte d'un assez gros calibre, qui furent transportées à Lesneven au cours de la Révolution. Jamais château ne fut mieux placé pour rançonner les voyageurs ou pour effectuer ce qu'on appelle un coup de main. En un mot, sa position est si avantageuse qu'une garnison de cent hommes a suffi, pendant la Révolution, à défendre la région avoisinante. Pourtant, et en dépit de son apparence de véritable forteresse, ce château offrait autrefois un accueil des plus plaisants : d'abord la belle plaine dont il occupe le centre était plantée d'avenues formant une étoile aux branches ou flèches nombreuses, à l'extrémité desquelles on apercevait le clocher d'une paroisse ou celui d'une chapelle. Et surtout il était la cour de la contrée, comme je vous l'ai déjà dit.

Pour suppléer à ce magnifique spectacle, que je regretterai toute ma vie, montons un instant au sommet de l'unique tourelle qui subsiste de ce magnifique symbole de l'arrogance féodale. Nous y jouirons de la plus belle vue que vous puissiez avoir et verrons de là-haut le paysage tout entier se dérouler devant nos yeux. Tournez d'abord vos regards vers le midi et admirez cette perspective immense qui ne s'achève qu'à la montagne d'Arrée elle-même. Observez au nord-est la tour élégante et si jolie qui domine la charmante ville de Saint-Pol et lui confère encore plus de lustre. Comme elle se dresse avec grâce, sa silhouette et égaie son aspect ! Contemplez au nord la multitude des navires qui remontent et descendent la Manche ; à l'ouest la terrible baie de Goulven, terreur des matelots les plus intrépides et qui a englouti tant et plus de malheureux naufragés... De ce côté-là, d'une extrémité à l'autre de l'horizon, vous pouvez embrasser d'un seul regard les terres les plus riches et les plus fécondes qui soient en Bretagne. A gauche d'abord, dans le lointain, se trouve Plounéour-Trez dont le clocher, vu d'ici en perspective, semble être en pleine mer ; c'est un terroir si fertile qu'on le nomme Paradis terrestre ; et à droite, auprès de Saint-Pol, c'est Roscoff, que l'on appelle le

Potager du Finistère, où les meilleurs légumes, comme les fruits les plus délicats à Plougastel, mûrissent dans les champs presque toute l'année sans nuls artifices ni engrais. »

« Charmé par tout ce que me disait et me montrait l'Inconnu, je le priai d'avoir la bonté de nous conter sur-le-champ l'histoire des paroisses dont les clochers se dressaient si gracieusement devant mes yeux. Il sourit à mes paroles, et surtout aux ardentes prières de mon fils qui unissait ses vœux aux miens. Avant de commencer, il nous invita à redescendre et à nous arrêter un instant.

« Après nous avoir conduits dans la belle galerie découverte qui joint les deux ailes du château et dit quelques mots à son compagnon, il s'adressa à nous en ces termes :

« N'attendez pas de moi, Messieurs, dit-il, l'exposé de toutes les merveilles des contrées environnantes ; j'aurais trop à dire et cela nous conduirait trop loin et à des époques depuis longtemps révolues. Quel dommage, pourtant ! Car mon récit ne ferait pas moins que vous entraîner tout droit à la galante cour du roi Arthur où, parmi tant de héros, se distinguaient l'aimable Tristan le Léonois et sa chère Iseult ; au petit Versailles du comté de Léon et dans les soirées enchanteresses du château de Brézal, demeure de l'aimable frère du seigneur de ce château, qui d'ailleurs attirèrent ici par leur flatteuse renommée un auguste voyageur qui passait en son temps pour le chevalier français par excellence. Mais, je vous le répète, nous devrions aller trop loin pour admirer ces lieux et évoquer des époques si éloignées de nous. »

« Cette plaisante introduction ayant enflammé la vive imagination de mon fils, ce dernier pria l'Inconnu de lui conter sans plus attendre l'histoire de ces célèbres châteaux ; mais celui-ci modéra son impatience en lui disant qu'avant de quitter le château nous devrions d'abord prendre congé de nos hôtes et visiter leurs tombeaux placés derrière le maître-autel de l'église paroissiale de Saint-Vougay, dont ils étaient les seigneurs. Sur ce tombeau figure le gisant de René Barbier, dernier fondateur du château, revêtu de l'armure qui se portait au temps de Louis XIII. Sa tête est nue, mais ornée d'une chevelure très abondante qui retombe de chaque côté en d'innombrables bouclettes. Autour de son cou, une fraise plissée. Il porte une cuirasse, des épaulières et des brassards ; ses tassettes, qui bordent la cuirasse ou la cotte de fer, sont composées de nombreuses lamelles et leur donnent le style de l'armure du dix-septième siècle. Des genouillères et des grèves achèvent l'armure. Ses mains jointes comme à la prière sont nues, mais on remarque, dépassant des brassards, des manchettes plissées ; à son côté gauche on voit pendre une longue épée, nommée en ce temps-là rapière, dont la lame était à trois quarts. La garde de l'épée est décorée d'un très grand écusson, ce qu'on ne voit nulle part ailleurs.

« La devise de la famille était : « War ma buez »<sup>6</sup>.

« On pouvait voir également dans l'église du couvent des récollets, à Lesneven, la statue de Sébastien Barbier, frère du précédent, le représentant ainsi que nous venons de décrire ce dernier. Cette statue, comme je l'ai appris récemment, est aujourd'hui dans la cour du couvent des religieuses de la même ville.

« Maintenant, Messieurs, pour ne pas vous détourner de votre chemin, je vais vous parler de Saint-Pol, but de votre voyage et résidence de vos parents. Plus tard peut-être, si l'histoire de cette ville vous plaît, pourrons-nous faire ensemble quelques promenades dans les paroisses avoisinantes ; mais en attendant, commençons par cette cité, car elle mérite d'être connue. »

\*\*\*

### **Saint-Pol-de-Léon**

« Saint-Pol était avant la Révolution la capitale du diocèse et de la principauté de Léon. Elle est aussi morne aujourd'hui qu'elle était autrefois joyeuse et avenante. C'était en son temps une charmante petite localité : elle nourrissait dans l'abondance et la bonne chère des chanoines, l'évêque et ses clercs ; et leur sainte oisiveté n'était jamais troublée que par quelque querelle du noble chapitre. De nombreux gentilshommes demeurant dans leurs manoirs des alentours y vivaient orgueilleusement, et les dignes bourgeois y tenaient leurs petits commerces. De savants professeurs, une troupe considérable de prêtres et des gens de justice érudits, mais surtout l'évêque, homme de grande culture et fort pieux, qui y répandait le goût des lettres ; et les bons livres y étaient alors aussi nombreux qu'ils sont devenus rares désormais. Bref, c'était par son luxe, son bon goût et ses distractions le petit Paris de la Bretagne. C'est pourquoi on y regrette toujours ce bon vieux temps qu'on ne cesse de célébrer et dont nous aurons souvent l'occasion de parler dans ce récit.

« Le premier objet qui attirera certainement votre attention en arrivant à Saint-Pol sera la beauté de la tour du Kreisker, dont vous observez déjà la forme élégante et l'élévation. C'est une tour carrée très haute dont la masse est allégée par la dimension de ses fenêtres ogivales. Elle est surmontée par une corniche et une balustrade gracieuse d'où jaillit une superbe flèche, et flanquée de chaque côté par quatre clochetons d'une admirable légèreté. Le clocher a trois cent soixante-dix pieds de hauteur totale. La beauté de ses proportions et de sa

---

<sup>6</sup> « Sur ma vie ».

forme générale frappa tant le maréchal de Vauban qu'il assura que c'était l'édifice le plus hardi qu'il eût jamais contemplé ; et il était assurément bon juge de cette sorte de chefs-d'œuvre. En effet, toute la masse, tout le poids de cette tour bâtie entièrement en granit, reposent seulement sur quatre piliers de neuf pieds et demi de diamètre, taillés selon la mode du temps en forme de faisceaux de fines colonnettes. Cette tour, le plus beau monument de cette espèce qui existe en France, fut construite à la fin du quatorzième siècle par Jean, quatrième du nom, duc de Bretagne, et celle du Folgoët sur l'ordre de son fils, Jean V, en 1423.

« Non loin de cette tour, du côté du couchant, on remarque aujourd'hui encore en entrant en ville les restes d'un couvent de Carmes où, parmi les bizarres allégories qui illustraient les sculptures de l'ancienne église, on voyait encore quand j'étais au collège la représentation d'une truie occupée à filer.

« Voici l'histoire de cette sculpture, telle qu'elle m'a été contée dans ma jeunesse par l'un des docteurs du collège.

« Un seigneur fort débauché, la terreur des femmes de ses domaines, revenant un jour de la chasse, vit au bord du chemin une jolie et charmante bergère qui filait en gardant ses brebis. Le libertin s'enflamma à sa vue et voulut la lutiner et lui arracher de force sa fleur la plus précieuse. Cette toute jeune fille, qui était fort réputée par sa sagesse et sa piété exemplaires, pria la Vierge et la supplia de lui donner sur le champ la figure d'un animal hideux, afin d'être délivrée des persécutions de son seigneur et que sa beauté ne puisse plus jamais séduire quelque homme que ce soit. Son vœu fut exaucé et elle fut sur l'heure changée en truie. C'est en mémoire de ce miracle que l'on voit aujourd'hui encore parmi les sculptures de plusieurs églises anciennes de Bretagne l'image de cette truie tenant sa quenouille, afin de rappeler perpétuellement aux fidèles que le Seigneur n'abandonne jamais la chasteté et qu'il calme souvent les ardeurs du débauché en enlaidissant l'objet de sa convoitise. Les plaisants disent à ce sujet que cette sculpture ne pouvait être mieux placée que dans l'église des Carmes, afin de servir en même temps d'exemple et de leçon. »

« C'est pour des raisons contraires, Mesdames, dit alors le narrateur, que j'ai passé sous silence Berven et ses images licencieuses quoique, comme me le disait mon frère, elles aient fait partie autrefois d'un temple consacré au plus ancien, au plus agréable et par conséquent au plus assidu des cultes. »

« La cathédrale de Saint-Pol est la plus élégante et la plus belle de Bretagne. Elle n'a pourtant rien de la légèreté, de la splendeur ni de la hardiesse que possède la jolie chapelle et l'impressionnante tour du Kreisker.

« On y voit cependant du côté sud une rosace digne d'admiration pour la délicatesse de son travail et l'ampleur de ses dimensions.

« Au pied des degrés du maître-autel se trouve un tombeau plat en marbre noir dont les inscriptions, aujourd'hui effacées, indiquaient que les cendres de saint Pol reposaient à cet endroit.

« On remarque aussi contre le mur de l'un des bas-côtés de l'église un grand tombeau en pierres grossièrement travaillées, qu'on assure être celui de Conan Mériadec, le Charlemagne de la Bretagne, père du brave Tristan le Léonais et premier fondateur de cette église.

« La cathédrale de Saint-Pol possède également un objet qui mérite la vénération de tous et qui date de la même époque que ce dernier : un baptistère, autrement dit une cuve de pierre grossièrement taillée qu'on utilisait pour les baptêmes tels qu'on les pratiquait aux premiers temps de l'Eglise, c'est-à-dire par immersion. Cette cuve est semi-circulaire. Elle a quatre pieds cinq pouces de diamètre, quatre pieds deux pouces de longueur et dix-huit pouces de profondeur.

« Derrière le chœur, du côté de l'épître, est situé le tombeau en marbre blanc de François de Visdelou, évêque de Léon mort en 1671. Sur le tombeau figure la statue de cet évêque, à demi étendu, dans ses vêtements épiscopaux. Cette sculpture est magnifiquement exécutée et on affirme qu'elle représente fidèlement la physionomie de ce prélat dont de nombreux parents ont conservé jusqu'à nos jours les portraits authentiques.

« Mais à mon avis l'un des plus curieux objets présents dans cette cathédrale est la triple tête, autrement dit la figure à trois faces que l'on voit près du cul-de-lampe de la voûte du bas-côté, en face du chœur du côté de l'épître.

« Cette figure d'un dessin grossier est entourée d'un cartouche<sup>7</sup> sur lequel sont inscrits en lettres gothiques ces mots bretons : « Ma Douez »<sup>8</sup>. Cette représentation de la triple divinité réunie en une seule attirera certainement votre attention, car elle était également l'emblème des Druides qui existaient encore dans la Bretagne du septième siècle et auxquels les premiers chrétiens l'avaient certainement empruntée avec le culte des fontaines et les prédications publiques.

« Quelques voyageurs vont aussi visiter et admirer le bel escalier en pierre de taille du palais de l'évêque, ainsi que son grand jardin.

---

<sup>7</sup> Littéralement : « une petite bannière ».

<sup>8</sup> « Mon Dieu ! ».

« Le collège est également un beau bâtiment que l'on doit à la générosité de Monseigneur de La Marche, dernier évêque de Léon. Ce dévot prélat donna pour le construire plus de trois cent mille livres de son argent personnel. Ce n'est pas le seul témoignage des bienfaits de sa générosité. Il a en outre répandu dans la région la culture des lettres et celle de la pomme de terre, deux connaissances aussi utiles l'une que l'autre en des temps troublés et pendant les disettes, selon la nature de nos besoins. Aussi la mémoire de ce prélat est-elle aujourd'hui encore l'objet d'une grande vénération dans la région, et il faut reconnaître qu'il était à tous égards digne du saint souvenir que l'on garde de lui.

« On ne peut malheureusement pas en dire autant de son chapitre dissolu qui lui a causé pour cette raison, chacun le sait, bien des tracas. Leur<sup>9</sup> dépravation était telle qu'aucune femme honnête ne pouvait plus assister à leurs joyeux banquets sans perdre sa réputation. On a même vu deux frères, l'un chanoine et l'autre officier, se battre à cause de cela en duel ; et le plus étonnant est que c'était l'officier qui reprochait au chanoine sa vie scandaleuse. Il est certain que plus d'un austère dévot d'à présent a dans sa jeunesse, sinon participé, au moins assisté à ces débordements. Mais malheur à l'étourdi qui, en réponse à leur sempiternelle célébration du passé, voudrait leur en rappeler le souvenir ! Ils pousseraient les hauts cris et se plaindraient amèrement de la méchanceté du monde... et pourtant rien n'est plus vrai. Mais les dévots sont oublieux et débordent d'indulgence pour eux-mêmes et pour leurs proches, et au contraire tiennent précisément et impitoyablement les comptes d'autrui. Ainsi va le monde, qui encense son ami et accable son ennemi.

« La ville de Saint-Pol, qui est l'une des premières du Léon, était déjà considérable en 643, puisque les Etats de Bretagne s'y réunirent le dix mai, sous le règne d'Alain le Long<sup>10</sup>, pour lutter contre les abus.

« Les évêques de Léon étaient avant la Révolution les seigneurs temporels de la ville de Saint-Pol et portaient le titre de comte de Léon. Ils jouissaient du droit des épaves échouées sur les rivages de leur diocèse et possédaient en outre d'autres privilèges dont ils tiraient un revenu très considérable.

« Tout le cérémonial usité jadis pour la réception de l'évêque de Léon dans sa ville épiscopale mérite d'être rapporté. On y observera avec intérêt les mœurs curieuses de l'ancien temps et surtout cette évidence que, même sous la féodalité, les communes et les églises de Bretagne avaient leurs droits, leurs franchises et leurs libertés aussi bien que la noblesse.

---

<sup>9</sup> Il s'agit des chanoines membres du chapitre.

<sup>10</sup> Mort vers 702, selon Albert Le Grand, op. cit. p. 626.

« Le premier mars 1422 Philippe de Coatquis, docteur en droit civil et en droit canon, évêque de Léon, faisant son entrée solennelle dans sa cité épiscopale, arriva avec une suite somptueuse près de l'église Saint-Pierre, à l'extérieur de cette ville. Il s'y arrêta et Tanguy de Kermavan, l'un des plus nobles gentilshommes de Léon, descendit de cheval et vint, le chapeau à la main, prendre la bride de la monture de l'évêque, qu'il mena jusqu'au portail de l'église Saint-Pierre, où le prélat mit pied à terre, Monsieur de Kermavan lui tenant l'étrier ; et en échange le cheval et tout son harnachement devinrent sa propriété. L'évêque s'assit dans un fauteuil ; Monsieur de Kermavan, pour accomplir les obligations de sa charge, lui ôta ses éperons, lui retira ses bottines, prit son manteau et son chapeau, qui lui appartinrent désormais. Les chapelains de l'évêque le revêtirent de ses vêtements épiscopaux et il entra dans l'église, suivi de tout son clergé. Après y avoir fait oraison, il appela à haute voix Messieurs Tanguy de Kermavan, Alain de Coëtivy et Guyomar de Kervern et leur déclara qu'étant vassaux de l'église de Saint-Pol chacun d'eux devait porter un pied du fauteuil dans lequel il allait faire son entrée solennelle dans sa ville épiscopale et prêter en outre le serment de la défendre, elle et les droits de son église, envers et contre tous. Les trois chevaliers prêtèrent ce serment en déclarant qu'ils étaient prêts à obéir. A ce moment s'éleva une vive contestation sur le point de savoir à qui devait revenir le droit de porter le quatrième pied du fauteuil. Prigent de Coëtmédec et Henry de Penmarc'h (ce dernier âgé de huit ans seulement), revendiquèrent cet honneur. Après une vive controverse et une longue délibération, le sage et savant prélat, considérant que d'une part les droits de Prigent de Coëtmédec n'étaient pas suffisamment établis et que d'autre part le seigneur de Penmarc'h était beaucoup trop jeune, décida que l'honneur d'être le quatrième porteur reviendrait à Henry du Chastel, seigneur de Kerazret, mais pour cette fois seulement, et sans conséquence pour l'avenir, tant une telle affaire paraissait au révérendissime docteur importante et préoccupante.

« Cela étant réglé, le cortège sortit et se mit en marche pour entrer en ville ; mais en passant sous le porche de l'église Saint-Pierre l'évêque s'arrêta un instant et, plaçant la main sur son cœur, jura à son tour aux quatre susdits seigneurs, qui représentaient la noblesse du diocèse, de les conserver, confirmer et maintenir dans tous leurs droits, privilèges et libertés. Après cette formalité, ils se mirent en marche et arrivèrent devant les portes de la cité, qui étaient fermées. Le sieur Guillaume Henry, écuyer, procureur syndic des habitants de Saint-Pol, sortit par le guichet de la ville et requit le prélat de prêter le serment que ses prédécesseurs avaient coutume de prêter aux bourgeois de Saint-Pol en faisant leur entrée solennelle dans leur capitale. Il y consentit et jura de conserver les droits, privilèges et immunités de l'église de Léon, de maintenir les bourgeois et habitants de la cité de Saint-Pol-

de-Léon et leur dite ville dans leurs franchises, libertés et anciennes immunités. Ce serment prêté, et l'acte en ayant été dressé, les portes de la ville furent ouvertes, le cortège y pénétra et se dirigea vers la cathédrale. Arrivé devant le grand portail de cette église, Jean de Vigeris, archidiacre de Léon, se présenta au nouvel évêque et le requit au nom du chapitre de prêter serment de maintenir les droits et privilèges des chanoines et de les protéger envers et contre tous. Le serment prêté, les portes de la cathédrale s'ouvrirent ; l'évêque y entra, renouvela ce serment en arrivant à la porte du chœur puis, pour la troisième fois, au pied du maître-autel. La grand-messe fut solennellement célébrée, puis l'évêque se rendit à son évêché où il se mit à table pour déjeuner.

A la fin du déjeuner Messieurs de Kermavan, de Coëtivy, de Kervern et de Kerazret se saisirent de toute l'argenterie qui avait servi au cours du banquet et qui leur appartenait de droit pour le service qu'ils avaient rendu à l'évêque en portant son fauteuil depuis l'église Saint-Pierre jusqu'à la cathédrale.

« Tel fut pendant bien des siècles le cérémonial observé pour l'intronisation des évêques de Léon. Dans les derniers temps la plupart des coutumes étaient tombées en désuétude ou avaient été remplacées par des rentes annuelles. »

Le Voyageur : « Ces droits sont sans doute très anciens ? »

L'Inconnu : « Ils remontent à saint Pol Aurélien, premier évêque de Léon. »

Le Voyageur : « J'ai souvent entendu célébrer sa sagesse et son pouvoir, et j'aurais grand plaisir à connaître son histoire selon la tradition de ce pays où l'on assure que son souvenir est toujours tenu en grande estime. »

L'Inconnu : « La voici, telle que vous pouvez la lire dans Albert Le Grand, le subtil auteur de la Vie des saints de Bretagne.

« Né dans l'île de Bretagne en l'an 492, il se consacra au service de Dieu quand il n'était encore qu'un enfant, contre l'avis de son père, gentilhomme de la Cornouaille britannique. Après avoir fait ses études auprès des docteurs les plus renommés de son temps, il quitta son pays pour mieux se consacrer à la vie de prière. Il débarqua sur l'île d'Ouessant en l'an 517 dans une anse qui porte encore son nom de nos jours, Porspaul. Après y être demeuré quelque temps avec ses frères, désespérant de jamais parvenir à convertir les sauvages habitants de cette île effroyable, il la quitta et, se dirigeant du côté de Saint-Pol, il entra dans une baie appelée Le Quernic, à une petite lieue de Plouescat, région habitée à cette époque par des populations côtières rudes, inhospitalières, hostiles à tous les étrangers, qui massacraient sans pitié ceux que les fréquents naufrages rejetaient sur leurs rivages hérissés de récifs... Les dépouilles de ces malheureux faisaient leur plus grande richesse ; ils les

considéraient comme un don qui leur était envoyé par leurs cruelles divinités. Les sauvages habitants de ce canton n'ont guère changé de mœurs depuis cette époque. Saint Pol, sentant immédiatement que parmi de tels sauvages son éloquence aussi bien que sa doctrine seraient inutiles, poursuivit sa route jusqu'à l'île de Batz, pays déjà chrétien et qu'habitait alors le Jarl ou comte Gwitur, gouverneur de la région au nom de Judual, prince ou roi de Léon réfugié en ce temps-là à la cour de France, auprès du roi Childebert qui s'était déclaré son protecteur.

« Gwitur, homme pieux et sage, le reçut fort bien et, après lui avoir fait conter ses aventures et l'avoir reconnu comme un membre de sa lignée, le garda auprès de lui et le supplia de délivrer le pays de l'énorme dragon qui dévastait la région tout entière et qu'il avait vainement tenté de faire détruire par ses meilleurs guerriers qui succombaient tous à cette périlleuse entreprise. Saint Pol, ému par la triste situation des habitants de cette île, eut pitié d'eux et le lui promit. Il passa toute la nuit en prière avec ses religieux, dit au matin une messe et se fit conduire à la caverne où demeurait le dragon. Une foule le suivait et lui désigna de loin la redoutable caverne dont nul n'osait s'approcher. Le saint homme s'avança hardiment, suivi par un jeune guerrier des environs de Cléder qui eut seul le courage de l'accompagner et qui s'offrit à combattre le dragon. Saint Pol bénit son épée et ordonna au dragon de se montrer, ce que fit ce dernier en poussant un sifflement effroyable et en labourant la terre de ses écailles. Il lui jeta alors son étole autour du cou en prononçant quelques formules sacrées, ce qui le rendit inerte et muet, le lia et l'abandonna au jeune guerrier qui le mena aisément comme un chien jusqu'à la pointe nord de l'île. C'est à cet endroit que le saint lui ôta son étole en lui ordonnant de se précipiter de lui-même dans la mer, ce qu'il fit sans hésiter. L'endroit où cet énorme dragon de soixante pieds de long se précipita se nomme encore aujourd'hui le Trou du serpent ; il a huit pieds de large et quand la mer monte, elle y pénètre en faisant un tumulte si effroyable que même de nos jours il fait trembler les plus braves des habitants.

« Vous souriez, jeune homme, mais que dites-vous donc du saut non moins extraordinaire que fit naguère un illustre marin de cette île, le digne compagnon de l'intrépide Bisson<sup>11</sup>, le dévoué Trémintin ?

« Mais poursuivons notre histoire.

« Saint Pol ne se limita pas à cette seule bonne action : il délivra également les habitants du Faou d'un horrible dragon qui dévastait toute la contrée à l'entour, en lui ordonnant de le suivre, puis d'aller lui-même chercher son petit, qu'il avait laissé dans la

---

<sup>11</sup> En 1827 l'enseigne de vaisseau Bisson et son matelot Trémintin préférèrent faire sauter le brick *Paganoli* capturé aux Turcs plutôt que de l'abandonner à deux cents flibustiers « grecs ».

caverne et qui commençait déjà à s'attaquer aux gens, ce qu'il fit avec soumission et sans faire de mal à personne ; puis il les mena tous deux dans l'île de Batz où, les ayant liés par son étole à un bâton qu'il avait planté en terre, il leur commanda de rester là paisiblement. Ils y moururent de faim peu de temps après plutôt que de désobéir au saint homme.

« C'est en souvenir de ce bâton que l'île porte aujourd'hui en breton le nom d'île de Batz, c'est-à-dire « île du Bâton ».

« Il ne faut pas toujours dénier toute valeur aux faits rapportés dans la *Vie des saints de Bretagne* : ce sont des témoignages précieux pour l'histoire des temps où ils furent accomplis, habillés d'ingénieuses allégories qui nous permettent de déterminer les anciennes mœurs et les croyances de nos ancêtres. Qui, par exemple, doute aujourd'hui que les saints n'accomplissent de tels miracles qu'après avoir fait usage du glaive puissant de nos premiers héros chrétiens comme Arthur, Gwitur, Néventer, héros bretons au sujet desquels on a imaginé tant de fables parce qu'on aimait faire passer leur exploits par toutes sortes de formes ; et que, la religion se mêlant à l'histoire, l'erreur de la plupart des savants eux-mêmes est d'avoir considéré comme réel tout ce qui se dit de la religion, ce qui ne s'est produit qu'au sens figuré. Car, comme vous le savez, le dragon a toujours été le symbole de l'esprit du mal et l'ange révolté prit l'aspect de cet animal pour séduire la première femme. L'effigie du dragon infernal était portée autrefois au cours des principales cérémonies de l'Eglise, comme la fête de Pâques etc. etc. Elle voulait par cette représentation rendre plus évidente aux yeux du peuple la victoire de Notre Sauveur sur le Malin, ou la victoire de la Croix par les eaux du baptême que l'on administrait en ce temps-là par immersion dans la mer.

« Ainsi, tout bien considéré, le dragon de l'île de Batz, par exemple, et tous ceux qui aux débuts du christianisme répandaient au loin la terreur, ne sont que les symboles des maux que causait autrefois l'idolâtrie. Les guerriers Arthur, Gwitur et Bristoc, dévorés par les dragons qu'ils combattaient, sont autant de défenseurs de la foi, de martyrs pour le fils de Dieu, sacrifiés par les païens à leurs superstitions. La dureté des écailles de cet ennemi de l'espèce humaine indique clairement l'acharnement des idolâtres à s'obstiner dans leurs anciens cultes.

« Gwitur, autant pour récompenser saint Pol d'un si grand service que pour garder auprès de lui un ami aussi dévot en raison du désir qu'il avait de profiter de ses sages conseils, lui céda tous ses droits sur l'île de Batz et se retira sur le continent en son château d'Occismor. Mais ce que saint Pol apprécia plus que tous ses dons temporels fut un évangélaire que Gwitur avait copié de sa propre main et qu'il lui avait offert en même temps comme présent. Ce précieux manuscrit, orné d'une reliure d'argent doré en l'an 1392 par

ordre de Guillaume de Rochefort, évêque de Léon, se trouvait encore, avec la cloche de saint Pol, dans la cathédrale de cette ville au début de la Révolution au cours de laquelle ils ont probablement été détruits. Du moins n'en ai-je plus entendu parler depuis lors. De nombreux objets appréciables ont de la sorte été détruits et perdus pendant cette terrible période.

« A peine saint Pol s'était-il établi avec ses frères dans l'île de Batz que les Léonards, touchés par ses vertus, voulurent à tout prix l'avoir pour évêque. Saint Pol demeura ferme dans son refus, mais Gwitur, qui partageait le désir de ses sujets et qui voulait en même temps préserver ses intérêts et vaincre sa modestie, employa la ruse et l'envoya sous le prétexte d'un motif d'importance porter une lettre à Gudual, prince de Léon, à cette époque à la cour de Childebert. Il pria par cette lettre le prince de faire sacrer évêque de Léon ce saint Pol dont il lui avait auparavant loué la prudence et la sagesse. Ces deux princes, prévenus par le bruit des miracles qu'il avait accomplis en Bretagne, le reçurent avec les honneurs et lui donnèrent sans plus attendre le titre d'évêque de Léon, lui confirmant les dons faits par Gwitur, auxquels ils ajoutèrent en outre celui d'Ouessant et de nombreuses autres terres.

« Tels sont les origines des droits des évêques de Léon.

« Ceux de la vicomté ne sont pas moins extraordinaires et méritent d'être rapportés. Je ne vous parlerai cependant que de celui que l'on nomme droit de motte.

« Voici comment il s'exerçait encore au début de la Révolution. Les hommes de la vicomté de Léon appelés serfs de motte<sup>12</sup> ne pouvaient quitter les domaines dudit vicomte sans son autorisation. S'ils le faisaient, le seigneur ou ses officiers pouvaient les arrêter, leur passer une corde au cou, les ramener à leur tourbe et leur infliger une peine corporelle ou pécuniaire. Leurs enfants ne pouvaient entrer dans aucun ordre sacré, ni même apprendre à lire et à écrire sans la permission du vicomte. Si l'un d'entre eux était pris en faute ou venait simplement à manquer de respect à la noblesse, on les bannissait de la vicomté et on confisquait leurs biens et ceux de leurs enfants. En outre, le seigneur héritait de ses sujets morts sans héritier. »

\*\*\*

### **Plougoulm**

« Le savant et illustre Buffon dit que l'on ne peut passer Pont-Aval dans cette paroisse sans avoir les poches pleines de sable. C'est en effet dans l'estuaire de ce ruisseau que se trouve la dune de Santec, qui a recouvert une paroisse entière et qui menace d'ensevelir la charmante cité de Saint-Pol-de-Léon, si l'on n'y prend garde. Il est vrai que les Etats de

---

<sup>12</sup> Littéralement « briseurs de terre ».

Bretagne, craignant ce désastre, levaient chaque année une somme d'argent pour conserver en bon état une levée faite de genêts plantés transversalement et en quinconce sur une longueur de six cents brasses. Cette levée toute simple, entretenue et réparée, est suffisante pour arrêter les vagues de sable qui viennent s'accumuler à ses pieds. Le gouvernement impérial, répondant à des demandes insistantes, avait ordonné d'y planter des cyprès<sup>13</sup>, et le Conseil général du département ne cesse de renouveler chaque année le vœu qu'elle soit surveillée et bien entretenue. On va, dit-on, la confier à une société privée qui ne demande pour ses frais et sa peine que le droit de pâturage exclusif.

« Le Jeune, de l'Académie française, était recteur de cette paroisse.

« Ses cantiques bretons sont chantés chaque jour dans les églises de Basse-Bretagne. Celui de saint Laurent est magnifique. Le poète décrit avec énergie le moment où le héros chrétien, étendu sur le gril et presque rôti, s'adresse au barbare Sécularis, présent à son martyre : « Fais-moi retourner. » et, montrant son flanc : « il est à point, mange-le. ». Ce sublime reproche est rendu ainsi dans ce beau cantique :

« Je suis assez cuit de ce côté ;

« Tourne-moi de l'autre côté, barbare,

« Et viens manger, maintenant ».

\*\*\*

### **Sibiril**

« Il y a dans l'église de cette paroisse un tombeau qui mérite d'être admiré : c'est celui de Jean de Kerouzéré, qui était chevalier banneret et vivait au milieu du quinzième siècle.

« Le tombeau, qui provient de l'ancienne église de la paroisse, est un monument en pierre de Kersanton. Sur l'une de ses faces, partagée en quatre compartiments, sont sculptées les armoiries de Kerouzéré qui sont de pourpre au lion d'argent. Deux des quartiers ne portent que l'écusson et dans les deux autres, alternant avec les premiers, cet écu est surmonté d'un heaume timbré d'une tête de cygne et orné de son bourrelet et de ses volets ou lambrequins. La statue de Jean de Kerouzéré, magnifiquement réalisée pour cette époque reculée, est étendue sur le tombeau et présente en détail l'armure des guerriers de ce temps. Le chevalier est armé de toutes pièces, à l'exception de la tête et des mains qui sont nues. Sa cuirasse, dont le devant est très bombé, est recouverte d'une courte tunique appelée cotte de maille sur

---

<sup>13</sup> Le texte breton dit simplement 'des arbres verts'.

laquelle figure le lion de Kerouzeré. Ses bras sont recouverts de l'armure du bras ; cuissards, genouillères, grèves<sup>14</sup>, solerets achèvent cette armure entière.

« Au côté gauche de Jean de Kerouzeré se trouve une longue épée nue à garde en forme de croix et à large lame à deux tranchants. Une autre épée de même forme, mais plus courte, nommée braquemard ou jacquemard est placée entre ses jambes. On remarque enfin à son côté droit sa dague ou impitoyable poignard<sup>15</sup> ; c'est avec ce couteau que l'on achevait l'adversaire abattu, à moins qu'il ne se rendît et ne demandât grâce à son vainqueur. Les pieds de ce gisant reposent sur un lion qui tient un os entre ses pattes antérieures. Deux anges soutiennent le coussin sur lequel repose sa tête, et sur son ceinturon se lisent, écrits en lettres gothiques, ces mots bretons : « List, list »<sup>16</sup>, devise des Kerouzeré.

« Ce Jean de Kerouzeré, qui était échanson du duc Jean, cinquième du nom, lui rendit les plus distingués services et contribua grandement à le faire libérer du château de Palluau où l'avait envoyé par trahison la comtesse de Penthièvre.

« Près du bourg de Sibiril, à l'extrémité des allées bordées de vieux chênes qui descendent vers la mer dans l'anse de l'Aber se dresse le château de Kerouzeré, édifice carré flanqué de trois tours rondes crénelées et percées de meurtrières. Ses murs, entièrement faits de pierre de taille, ont treize pieds d'épaisseur ; la chapelle se trouve dans la masse de ces murs. Des salles immenses avec des cheminées aussi grandes que des pièces emplissent l'intérieur. La galerie de la courtine qui relie extérieurement les deux tours est percée de meurtrières destinées à recevoir de petits canons.

« Le château de Kerouzeré existait en 1360 ; il appartenait alors à Alain de Kerouzeré. En l'an 1421 il était la propriété du Jean de Kerouzeré dont nous venons de découvrir le tombeau. En 1462 Yves de Kerouzeré, conseiller et chambellan du duc François II, en était le seigneur. Il passa ensuite à une autre famille et pendant les guerres civiles de 1590 il appartenait à Boiséon de Coëtnisan qui, avec l'aide du terrible et illustre capitaine Kerandraon, y soutint un siège très célèbre contre l'armée des Ligueurs.

« Il n'est pas inutile de préciser pour l'histoire desdits héros, dont la loyauté ne se démentit en aucun lieu et à aucun moment, que ce château et la ville de Brest étaient alors les deux seules places du Finistère restées fidèles à la légitimité, reconnaissant Henri IV comme leur souverain authentique. C'est pourquoi le château, loin d'être mis sur la liste de ceux qui devaient être démantelés à la requête des Etats, fut au contraire conservé ; et le roi donna à son loyal propriétaire une somme de trente-cinq mille écus qui devait être employée à le

---

<sup>14</sup> Littéralement 'des cuissards-bottes'.

<sup>15</sup> Laouénan n'a pas su traduire précisément le nom « miséricorde », donné par Fréminville à cette arme.

<sup>16</sup> « Laissez ! Laissez ! ».

restaurer dans son état actuel, avec toutefois une tour en moins, car d'après la gravure il devait en posséder une quatrième, donc une à chaque angle.

« On affirme que c'est au-dessus du plateau de l'église de Sibiril qu'était établie l'ancienne cité des Léonards, autrement dite Occismor, qui fut prise et dévastée en l'an 513 par Hoël le Grand à son retour en Bretagne. D'autres affirment au contraire qu'elle était à une lieue et demie de Lesneven, aux limites des paroisses de Ploudaniel et de Plounéventer, sur un haut plateau aujourd'hui bordé par les villages de Kerilien, Coatalec et Kergroaz. »

\*\*\*

### Cléder

« Le beau château de Kergournadec'h était autrefois la maison seigneuriale de la paroisse. Entourés de grands bois, ses vieux murs semblent toujours dominer la contrée : ses remparts à demi éboulés, ses épaisses tours crénelées et percées de meurtrières offrent encore l'apparence du pouvoir féodal.

« Le château de Kergournadec'h avait la forme d'un quadrilatère ; à chaque angle une tour ronde très puissante, chacune surmontée d'une tourelle et de cheminées d'une grande hauteur. L'édifice actuel, qui ne date que du début du dix-septième siècle, a été construit sur des restes plus anciens de même nom. Le marquis de Rosmadec-Molac, qui a fait bâtir le nouveau château, s'est plu à lui donner l'allure des vieux châteaux forts, à l'instar de celui de Kerjean, qui était alors en chantier. Mais il semble que la fortune du seigneur ait été insuffisante, ce qui est cause que le travail resta inachevé. Du moins ne peut-on avancer d'autres raisons pour expliquer l'état de délabrement dans lequel on le voit aujourd'hui, avec ses murailles toutes en pierre de taille. J'ai vu une gravure le représentant achevé. On y remarque comme une originalité pour l'époque que la herse n'était qu'un petit guichet carré. Les faitages étaient très élevés, les tourelles étaient recouvertes d'une coupole surmontée d'une lanterne à colonnes dont chaque girouette représentait un chevalier armé sur sa monture, la lance au poing.

« La devise des Kergournadec'h était : « Enn doué éman »<sup>17</sup> et son blason un écu échiqueté d'or et azur, autrement dit de gueules.

« La famille de Kergournadec'h était l'une des plus anciennes et des plus en vue du Léon. Elle remonte au jeune héros compagnon de saint Pol, auquel le comte Gwitur donna le beau nom de Kergournadec'h, c'est-à-dire brave qui ne fuit pas, en lui recommandant de le

---

<sup>17</sup> « En Dieu est ».

transmettre à ses héritiers. C'est en souvenir de ce haut fait que depuis lors, et jusqu'en 1790, les seigneurs de Kergournadec'h eurent le droit de se présenter à l'office l'épée au côté, chaussés de leurs bottes de cavalier à éperons dorés, le dimanche suivant l'octave de la fête de Pierre et Paul, jour anniversaire de la consécration de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon.

« A quelques pas du château se trouvent, envahies par les broussailles, les ruines pittoresques de l'ancienne chapelle Saint-Jean de Kerhan. Dans une petite crypte de cette chapelle on remarque, parmi les fougères et les langues de cerfs<sup>18</sup> qui poussent entre les pierres disjointes, le tombeau d'un chevalier, avec son gisant armé de pied en cap, à l'exception de la tête qui est découverte et ornée d'une épaisse chevelure bouclée, semblable à celle de Sébastien Barbier. On prétend qu'il s'agit de la sépulture d'un Rosmadec, mais tout ce que l'on peut affirmer est que la coiffure et l'armure sont du dix-septième siècle. Ce monument ne porte par ailleurs ni inscription ni titre.

« Maurice, auteur de la Vie de saint Collédoc, était vicaire à Cléder. On assure que ce saint possédait une clochette qui le conseillait sur le bien qu'il devait faire et sur le mal dont il devait se garder. La tombe de ce saint est encore visible dans la petite chapelle qui porte son nom et qui se trouve au coin du cimetière.

« On reproche à ce vicaire érudit, qui possédait une vive imagination, d'avoir rapporté la vie du saint en s'inspirant du roman de Lancelot du Lac écrit en breton, dont il se délectait, ainsi que de la vie des autres chevaliers de la Table Ronde. Cet auteur écrivait au septième siècle.

« Charles Le Bris, recteur de Cléder, passait en son temps pour un très grand théologien, fort féru de religion et doué du talent d'écrire sa langue bretonne avec passion ; il a publié plusieurs livres de dévotion qui constituent l'essentiel des bibliothèques des Bas-Bretons. »

\*\*\*

### **Plouescat**

« Le bourg de Plouescat est l'un des plus charmants et des plus beaux de la Bretagne tout entière. On trouve aux alentours plusieurs monuments celtiques qui méritent la plus grande attention ; mais le premier sans doute que vous vous empresserez d'aller admirer est le menhir dressé sur le rivage, en face du lieu où se déroula en 1778 le glorieux combat naval de la frégate française La Belle Poule contre la frégate anglaise L'Aréthuse, et qui est percé de

---

<sup>18</sup> Autrement dites scolopendres.

deux grands trous ronds faits, dit-on, par deux boulets tirés au cours de ce combat. C'est dans l'anse voisine qu'elle<sup>19</sup> débarqua ses blessés, au nombre de soixante-treize, dont vingt-sept mortellement, parmi lesquels deux officiers qui furent inhumés dans le cimetière de Plouescat.

« Un autre monument, qui n'est pas moins curieux et que l'on trouvera sur le même rivage sur la dune de Kerfichen, est une énorme pierre branlante qu'en dépit de son poids et de sa masse on peut mettre en mouvement à volonté par le plus faible effort d'un seul homme, et même d'un jeune homme.

« Cette pierre se tient en équilibre sur le sommet d'une autre qui affleure parmi un chaos. Je me suis moi-même souvent amusé à la faire bouger.

« Les vieillards de l'endroit racontent que c'était autrefois un monument destiné à interroger le sort, du temps de leurs ancêtres ; que celui qui voulait connaître l'avenir sur quelque sujet qui lui importait la mettait en mouvement et qu'alors l'ancien prêtre qui la gardait rendait la réponse, favorable ou non selon le nombre d'oscillations effectuées par la pierre jusqu'à sa complète immobilisation. C'était, disent-ils, l'un des oracles du Grand Inconnu.

« A une petite lieue environ de Plouescat se trouve le château de Kerliviry qui, sans être très grand, mérite cependant d'être admiré en raison de son aspect fort antique. On y entre par une porte gothique, à la gauche de laquelle se dresse une tourelle percée de meurtrières. Au-dessus du portail s'étend une belle plate-forme avec une grande galerie et un parapet à mâchicoulis.

« A l'entrée de la cour on découvre à gauche un guichet de trois pieds de haut qui ouvre sur un cachot où se voit encore un lit de pierre. C'était la prison ou gloriette du château. Elle ne possède ni meurtrière ni fenêtre, de sorte que le prisonnier se trouvait dans une obscurité complète et privé de l'air extérieur quand le guichet était fermé.

« La chapelle se trouve dans l'aile gauche du château, près d'une tour accolée à une tourelle à cul-de-lampe dont la hauteur excède celle de la tour. C'est tout en haut qu'était placé le guet, autrement dit la sentinelle du château.

« Le beau bâtiment du logis, dont on assure qu'il remonte au quatorzième siècle, est au fond de la cour. Au-dessus de la porte principale se remarque l'écu armorié des seigneurs de Kerliviry, surmonté d'un casque dont le timbre est une tête de cheval. La devise de la famille était : « Ioul Doué »<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> La Belle Poule.

<sup>20</sup> « Volonté de Dieu ».

« A gauche se trouvent les annexes ou servitudes. Une fontaine en pierre dont le vaste bassin est fort bien exécuté, mais dans un style moderne, occupe le centre de la cour.

« A l'ouest du cimetière de la petite chapelle du Calvaire se remarque un obélisque, une borne à la façon des pays du Levant, qui est l'un des sommets du plus grand triangle mesuré à l'œil nu pour réaliser la nouvelle carte de Bretagne. Et on voit en effet, depuis cette borne, d'un côté la tour de Maillé et de l'autre tout le plat pays jusqu'au pied même de la tour de l'église de Plounéour. »

\*\*\*

### **Plounévez-Lochrist**

« Le château de Maillé est situé dans cette paroisse. Il appartenait autrefois à la famille de Keraman, comme en attestent les armoiries de cette maison, que l'on peut encore voir dans l'une des salles du premier étage et sur la pierre taillée de la voûte de la tourelle. Cette famille, l'une des plus anciennes et des plus renommées du Léon, blasonnait d'or au lion d'azur et d'azur à la tour d'argent portée par une roue ; et comme devise : « Karman, Doué hebken araok »<sup>21</sup>.

« Voici l'origine de la tour, de la roue et de cette devise qui a si souvent été à tort reprochée à la famille comme la marque d'un orgueil démesuré.

« Un seigneur de Carman était assiégé dans un château fort dont la défense lui était confiée et qui était sur le point d'être pris par des assaillants qui, après avoir enfoncé la porte, se préparaient à y entrer. Ce seigneur saisit alors une roue de charrette qu'il roula en travers de la porte, les arrêta et donna le temps de réparer les défenses. Les ennemis furent ensuite repoussés et le château fort sauvé.

« Une autre fois le château de Carman étant la proie d'un incendie en l'absence du seigneur et, le château entièrement en flammes, le sauve-qui-peut devint général. L'un des enfants appelait au secours ; le feu était tout près de le brûler et l'incendie avait au même moment gagné la chapelle dans laquelle le saint sacrement était exposé. Lequel, se demandait-on, sauver d'abord : le Carman ou le saint sacrement ? Le marquis, averti du péril, s'écria en accourant : « Carman, Dieu seul d'abord ! », exclamation qui, pour honorer sa dévotion et le sacrifice qu'il faisait ainsi, est devenue la devise et le cri de guerre de ses descendants. Cette devise, vous le voyez, n'a pas pour origine un sentiment démesuré d'orgueil, mais en réalité

---

<sup>21</sup> « Carman, Dieu seul avant ».

un entier dévouement à Dieu ; car l'histoire ne dit pas si le Carman fut sauvé ou s'il ne le fut pas.

« Cette ancienne maison est désormais fondue dans celle de Maillé.

« On raconte dans le pays que quand le château appartenait aux Rohan-Chabot existait entre la mer et lui un très grand lac placé de telle sorte qu'il se confondait avec la mer quand on le regardait par les fenêtres de la grande salle, si bien que lorsque les navires montaient ou descendaient dans la Manche on les voyait passer et repasser au bout de la grande avenue comme s'ils avaient traversé le lac lui-même. L'illusion était si parfaite qu'on assure qu'un jour un jeune seigneur de la cour, qui accompagnait le duc au château, ayant remarqué de nombreux bateaux qui passaient en tous sens, crut qu'ils naviguaient sur l'étang et courut sans dire mot à quiconque pour les voir sur l'eau ; mais qu'en constatant l'absence de tout navire il ne pouvait se convaincre de son erreur et de son illusion. Cette plaisante anecdote a été contée par la suite pour garder la mémoire de l'une des merveilles du château, et aussi de l'un des plus admirables points de vue de cette région. Et en effet on voit encore de nos jours les navires entrer et sortir de la Manche comme s'ils venaient du rivage même.

« La tour de Maillé, seul monument remarquable de cette vieille seigneurie, est d'un style architectural bâtard, étant composé de colonnes et de rinceaux des trois ordres. De cette tour, ou plutôt de cette tourelle à plusieurs étages, le panorama est l'un des plus beaux de la région ; et par beau temps on peut apercevoir avec une lunette jusqu'au côté sud du goulet de Brest, ainsi que trente-cinq clochers.

« Le colonel Bonne<sup>22</sup>, étonné de cette belle vue, y a fait élever un belvédère pour la triangulation de sa carte de Bretagne.

« Kerébel, recteur de Plounévez, a adapté en vers bretons la *Vie de saint Joseph*, celle de Job et la parabole du Fils prodigue.

« La chapelle de Lochrist, qui donne son deuxième nom à la paroisse, fut bâtie en l'an 430 en action de grâce pour la victoire remportée par Fragan, comte de Léon et père de saint Guénolé, sur une armée barbare qui avait débarqué entre les paroisses de Guissény et de Kerlouan. Cette chapelle fut fondée en l'honneur de la sainte croix, sur le lieu même du combat, et prit le nom de Lochrist-d'en-bas. L'église, d'abord construite en bois comme celles des premiers siècles de l'ère chrétienne, fut remplacée au douzième siècle par une autre église en pierre de taille, dont on voit encore intacts la tour et le porche. Le reste a, quant à lui, été reconstruit en 1756 en l'honneur d'un morceau de la vraie croix rapporté de Rome à Monsieur Bonnemère, recteur de Plounévez.

---

<sup>22</sup> Rigobert Bonne, ingénieur et géographe, 1727-1794.

« En creusant des tombes dans le vieux cimetière qui entoure la chapelle, on a récemment découvert plusieurs sépultures très anciennes, presque toutes en granit taillé en forme d'auges, où est marqué l'endroit où poser la tête. Au fond est un trou circulaire fait spécialement pour l'inhumation des résidus de la décomposition des organes, afin que les chairs puissent être conservées avec les ossements, après qu'ils en ont été extraits. On pense que ces sarcophages sont du huitième ou du neuvième siècle.

« Récemment encore, découvrant un cercueil de pierre recouvert d'une dalle également en pierre portant les armes des Kergournadec'h, on y a trouvé un cœur de plomb dans lequel, après l'avoir ouvert, on découvrit un cœur humain embaumé, entouré de coton imbibé d'une liqueur aromatique forte et odorante. Il était aussi frais que si on venait de le retirer du corps auquel il donnait vie ; mais à peine eut-il été exposé à l'air qu'il se flétrit et se dessécha complètement. On dit qu'il est encore visible chez le recteur de Plounévez, qui le conserve comme un objet précieux.

« On remarque aussi dans le chœur de la chapelle, du côté de l'épître, une très ancienne tombe plate fort curieuse. Elle représente, armé de pied en cap, Monsieur de Carman, chevalier du Temple mort en 1212. Mais cette sculpture a été si mal exécutée, et elle est aujourd'hui si abîmée que c'est à peine si l'on peut y distinguer quelque chose.

« On trouve également dans cette toute petite église une cuve qui, dans les premiers temps du christianisme, servait aux baptêmes par immersion. Ces fonts proviennent certainement de la première église bâtie en ce lieu par Fragan. Elle est parfaitement circulaire et ornée sur tout son pourtour extérieur d'arcs allongés grossièrement sculptés.

« Au-dessous de l'église, sur le versant de la colline où elle est construite, se trouve une fontaine sacrée sur laquelle s'élève une petite chapelle ancienne dont les ruines couvertes de lierre offrent un spectacle des plus romantiques. Une arcade, ou voûte gothique, protège la fontaine du côté de l'arc du portail. On attribue encore de nos jours à son eau des vertus miraculeuses, et les jours du pardon de Lochrist les paysans viennent y puiser et boire de son eau après avoir fait une modeste offrande. Cela, comme à la chapelle de Lanven, près de ce château, et en cent autres lieux, donne un exemple éclatant de la sacralité de la croyance des druides, autrement dit des anciens païens de la Bretagne, relative aux vertus de l'eau des fontaines, transmise jusqu'à nous par la foi chrétienne et conservée jusqu'à nos jours sous une autre forme.

« Si vous désirez parcourir la région pour le plaisir de la connaître, je vous conseille de rentrer par le chemin de Plouescat, car je ne connais pas d'itinéraire plus plaisant ni plus pittoresque ou charmant que celui de Saint-Pol à Lesneven passant par ce joli bourg. C'est

pour ainsi dire un éternel pèlerinage aux lieux saints et aux monuments les plus anciens du pays.

« Tout d'abord, en prenant le chemin qui serpente le long de la grève, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration en jetant un dernier regard dans la direction de Saint-Pol et en se repaissant du merveilleux spectacle de la mer, avec ces pierres semées ici et là qui dressent leur tête noire et menaçante au-dessus des vagues bleues. A droite de l'île de Batz, les roches qui ferment l'entrée de Roscoff et celle de Morlaix, et le château du Taureau dont les remparts semblent jaillir du sein de la mer ; à gauche les sables mouvants de Santec, qui ont déjà englouti un vaste territoire et qui, comme nous l'avons dit plus haut, menacent d'ensevelir quelque jour la jolie petite cité de Saint-Pol elle-même. Puis, en suivant le chemin, on passe auprès des vieux manoirs de Pont-Plancoët et de Kerc'hoant, et d'un menhir appelé dans le pays Roche du Diable. Voici, selon l'antique tradition, l'histoire de ce monument.

« Le diable, qui se trouvait à Cléder alors qu'on construisait la cathédrale de Saint-Pol, voyait avec colère jour après jour les superbes tours de ce temple chrétien s'élever et dominer les alentours ; il faut en effet signaler que Gwitur et les habitants de ses domaines s'étaient déjà faits chrétiens quand saint Pol y arriva, tandis qu'à deux ou trois lieues de là, du côté de Plouescat et le long de la côte, la population était toujours païenne et entre les griffes du diable. Ce dernier, fou de rage, voulut les abattre. Pour ce faire, il saisit un gros rocher qu'il jeta de toutes ses forces contre l'église neuve, mais il ne put lui donner suffisamment d'élan, et le rocher n'atteignit pas l'église ; il tomba même loin de là, à l'endroit où on le voit encore aujourd'hui. Les vieillards qui vous répéteront sur place la même légende ne manqueront pas de vous montrer les trous pratiqués sur l'un des côtés de la pierre et qui, disent-ils, ont été faits par les griffes du diable quand il l'a saisie. Le fait est qu'on y voit des trous disposés régulièrement qui peuvent avoir faits été exprès ; soit afin d'accréditer cette légende et transformer en haine le respect que les gens du pays portaient aux monuments druidiques, soit, enfin, ils y étaient auparavant<sup>23</sup>.

« En quittant ce menhir on entre dans la paroisse de Plougoulm où, sans beaucoup se détourner du chemin, on peut en passant aller visiter le vieux manoir de Kerautret d'où l'on descend dans la charmante vallée de Saint-Jacques, arrosée par un petit ruisseau qui rejoint la mer dans la baie de l'Aber, non loin de là et près du bois de Kerouzéré. L'ancienne église Saint-Jacques était autrefois une commanderie de l'ordre de Malte. Plusieurs dépendances de cette commanderie sont encore visibles au bord du petit cours d'eau où les vieux murs à demi

---

<sup>23</sup> La syntaxe de cette phrase est imparfaite.

éboulés et couverts de lierre sont du plus bel effet, au milieu des aunes, des frênes et des ormes qui poussent alentour.

« En montant la côte on entre dans le bourg de Sibiril, passant au pied de l'église et longeant l'ossuaire dont les meurtrières sont obstruées par des têtes de mort capables d'effrayer le voyageur nocturne le plus intrépide qui viendrait par hasard, à la lueur de la lune, à y poser les yeux pour la première fois. Voici au moins cinquante ans que je parcours cette région et j'ai toujours considéré cet horrible spectacle exposé aux regards des passants comme une offense aux vivants aussi bien qu'aux morts, comme contraire à la loi, au bon ordre et aux directives municipales.

« En quittant ce bourg on aperçoit, comme je vous l'ai déjà dit, le vieux château de Kerouzéré et ses longues avenues, et l'on traverse le bourg de Cléder où s'élève une belle tour qui garde en vain depuis cinquante ans une église délabrée. On dirait bien que le diable s'y trouve encore.

« On trouve près du bourg un grand nombre d'énormes pierres brutes, orientées du sud au nord, sur une étendue appelée en breton les Ossuaires ou le Cimetière.

« Mais la plus grande de toutes ces pierres obstruait autrefois l'entrée du chemin de Plouescat, près de ce bourg ; elle mesurait au moins dix pieds cubiques, en forme de dé. Quand elle fut minée, on découvrit sous elle de nombreux outils de cuivre d'aspect et d'usage inconnus, mais surtout beaucoup de ces haches de bronze si communes sous les monuments bretons. Cela démontre irréfutablement que ces pierres, si grandes fussent-elles, furent roulées et mises en place là où ces armes étaient enterrées. Cependant l'esprit humain s'étonne et s'émeut en estimant le temps et le nombre de bras qui furent nécessaires pour déplacer un bloc qui pesait près de cent mille livres, sans le secours du génie mécanique ou de la technique grâce à laquelle, par la force d'un levier on déplacerait les montagnes.

« On aperçoit au midi, dans un champ voisin, un dolmen, autrement dit un autel druidique, et un menhir de quatorze pieds de hauteur, monuments dignes de nos ancêtres, élevés à cet endroit pour consacrer le grand cimetière des Ossuaires.

« Après s'être arrêté quelques instants dans le charmant bourg de Plouescat, où l'on trouve toutes les commodités et que l'on prendrait volontiers pour une petite ville en raison de son élégance et de son aspect accueillant, on reprend avec plaisir le chemin de Lesneven en passant, il est vrai, par le très impressionnant Pont-Christ.

« En quittant la chaussée de ce méchant pont on entre directement dans le chemin qui conduit à Lochrist, longe la baie de Goulven à travers une région à l'aspect varié et très plaisant et mène à une hauteur au sommet de laquelle se trouve un antique menhir, ou

peulvan, surmonté d'une petite croix. On s'arrête là, saisi d'admiration devant le panorama si vaste et si divers qui s'étend sous nos yeux : la mer immense, une chaîne de rochers menaçants, les îles de Batz et de Sieck ; la baie de Goulven, Le Quernic et enfin tout l'espace entre Plouescat et Plounéour-Trez, qui s'offre à nos regards en nous présentant un paysage magnifique. Cette étendue expose des paysages fort dissemblables et fort originaux, les contrastes les plus surprenants de la nature sauvage se déployant devant la nature cultivée. Le voyageur attentif, étonné de ce spectacle sublime et de la fracture naturelle qui dévoile à ses yeux la chaîne de rochers menaçants d'un rivage effrayant, sans doute rattachés autrefois au continent, mais que la main puissante du temps et les perpétuels assauts de l'océan ont, l'un après l'autre, détachés de lui, s'étonne en estimant le nombre incalculable d'années qui ont été nécessaires pour que la mer ronge, brise et démantèle les roches de granit qui unissaient depuis les origines ces rochers et les îles de Batz et de Sieck au continent. Leur séparation représente peut-être un travail d'un million d'années, pour le moins. Mon Dieu ! Qui peut les compter, sinon Dieu lui-même. Cela stupéfie tout un chacun, les plus grands comme les plus petits.

« Un soir que je rentrais chez moi par ce chemin, je m'arrêtai un moment au pied de ce menhir pour me reposer et pour admirer une fois encore le couchant et ce beau panorama, quand passèrent justement par là des campagnards de ma connaissance.

– Le temps est agréable, Monsieur, me dit la plus âgée d'entre eux.

– Oui, lui répondis-je.

– Mais qui a si bien fait tout cela ?

– Et qui serait-ce, sinon le seigneur Dieu lui-même ?

– Oui, Monsieur, pour ce qui est du soleil et de l'univers, je le sais aussi bien qu'un autre, puisqu'on me l'a appris tout enfant au catéchisme ; mais ces rochers, qui les a détachés du continent et placés ainsi au milieu de la mer comme des menhirs ?

– J'étais justement en train d'y réfléchir, et je suis troublé chaque fois que j'ai voulu comprendre tout cela.

– Comment, Monsieur, vous, si savant, ne le savez pas ?

– Non.

– Ma foi, le mieux, pour des ignorants comme nous, est de courber nos têtes et de passer notre chemin. Adieu, Monsieur.

– Adieu, braves gens.

« Suivons l'exemple de ces braves gens et faisons nos adieux à ce pays, car je crois qu'il est temps de nous reposer un peu. Qu'en dites-vous ? »

Le Voyageur : « Volontiers, Monsieur, mais pour compléter l'histoire des paroisses alentour, voulez-vous bien nous parler ensuite de Goulven et de Plounéour-Trez ? »

L'Inconnu : « Je vous le promets. »

\*\*\*

### **Goulven**

« L'église de Goulven est établie au fond de la baie du même nom ; elle est assez belle et sa tour est remarquable par sa hauteur. C'est en ces lieux que naquit saint Goulven en l'an 540 et c'est là qu'il passa la plus grande partie de sa vie. C'est là également que le comte Even, grâce aux prières et au soutien spirituel du saint, remporta une célèbre victoire sur les Normands qui avaient débarqué sur les côtes du Léon. Un tableau peint au dix-septième siècle et placé dans l'église montre Even rentrant vainqueur de la bataille, mais l'auteur ignorant a revêtu ses personnages des vêtements du temps où il les a peints ; de telle façon que le comte breton du sixième siècle est représenté avec une cuirasse rouge et or à longues basques, un chapeau tricorne et une perruque à la mode du grand siècle qui rendent ce tableau aussi ridicule qu'il est mal exécuté. Le même défaut et le même anachronisme se constatent dans presque tous les tableaux représentant saint Yves, le gentilhomme et le pauvre avocat.

« Cette paroisse est l'une des plus fertiles et des mieux cultivées de tout le Léon. Il est vrai qu'elle dispose d'amendement à volonté.

« On vient, grâce à une digue de six cents brasses, de rendre à la culture plus de mille deux cents acres de bonne terre et de doubler quasiment la superficie de la paroisse de Tréfléz. Le pont de cette digue est bâti sur la roche même où se trouvait l'oratoire, autrement dit l'ermitage de saint Goulven. Il paraît qu'on projette de diviser ce vaste territoire en trente ou quarante fermes de mille ou douze cents livres chacune. Ce serait un grand bienfait pour le pays, car les cultivateurs de ce canton, aussi aisés soient-ils par comparaison avec ceux de l'intérieur des terres, n'ont cependant que quatre ou cinq cents livres de revenu, et douze ou quinze mille livres en numéraire ou en biens mobiliers, pour les plus riches d'entre eux. Mais, comme toutes les familles sont nombreuses sur la côte et qu'elles travaillent la terre à la bêche, la petite culture est profitable et soignée. »

Le Voyageur : « Ne serait-il pas possible d'y introduire la grande agriculture ? Ce serait d'un profit considérable pour un pays où il y a tant de terres à défricher, ainsi que des marais et des lagunes à gagner à la culture ».

L'Inconnu : « Il est inutile d'y penser ; les Bas-Bretons sont trop pauvres et trop attachés à leur traditions pour qu'on puisse espérer les amener à abandonner leurs anciennes habitudes et à travailler la terre autrement que ne le faisaient leurs ancêtres. J'en ai moi-même souvent fait l'amère expérience. J'admets cependant que rien n'enrichirait autant la région et ne la rendrait plus plaisante que des prairies artificielles et des plantations bien conçues.

« Imaginez à ce propos quelle serait la richesse et la valeur de cette région, puisqu'on estime qu'en l'état actuel les Normands achètent chaque année un nombre de chevaux supérieur à douze mille, rien que dans le Léon. Les chevaux de Cléder et ceux de Plounévez sont les plus recherchés. Il y avait avant la Révolution beaucoup de haras dans le pays ; c'est à peine si l'on en trouve un aujourd'hui. Il est vrai que les fermiers locaux sont peu intéressés par les chevaux du roi<sup>24</sup>, auxquels ils préfèrent les étalons des riches cultivateurs de leur canton ; nombre d'entre eux, en effet, en possèdent de très beaux et se soucient d'améliorer la race de leurs chevaux. Puissent-ils avoir beaucoup d'imitateurs ! »

\*\*\*

### **Plounéour-Trez**

« Le bourg de Plounéour est établi sur une pointe de terre avancée qui forme l'extrémité la plus occidentale de la grande baie de Goulven. A mesure que l'on s'en approche, le pays semble inhospitalier, rocheux et inculte. On aperçoit tout à coup les vagues de la mer et les mille rochers qui bordent ces rivages si repoussants et si fertiles en désastres, si favorables aux naufrages. Tout, dans ce pays sauvage, jusqu'aux monuments druidiques qui se dressent de toutes parts, semble justifier le nom de pays *pagan*<sup>25</sup> par lequel on le désigne dans la région même. Michel Le Nobletz lui-même, l'illustre missionnaire breton du dix-septième siècle, assure que lorsqu'il arriva dans la région ses habitants avaient conservé tant de superstitions idolâtres qu'ils étaient moins chrétiens que païens, et qu'il fut obligé de les ramener à Dieu, nombre d'entre eux pratiquant encore ouvertement le paganisme.

« L'antique barbarie des mœurs des habitants de ce terroir n'est pas encore adoucie ; elle est même inscrite jusque sur leurs visages. L'habitant ces affreux rivages est grand, noir de cheveux, sec et énergique ; il marche jambes et pieds nus, un bâton noueux à la main ; son expression sauvage et menaçante semble défier l'étranger qui le rencontre. Son visage d'une grande pâleur, son front ridé avant l'âge par les peines et la dureté du climat sont couverts

---

<sup>24</sup> Il s'agit sans doute des chevaux destinés à la cavalerie.

<sup>25</sup> « Païen ».

d'une forêt de longs poils qui flottent en désordre et que ne peut contenir le petit bonnet plat de couleur bleue posé au sommet de sa tête. Ses yeux luisent d'une sombre flamme et ne quittent pas le navire qui apparaît à l'horizon. Si la tempête menace de jeter le navire sur les roches qui hérissent ces rivages, la joie brille sur le visage du cruel indigène de Plounéour et éclaire un instant son expression sauvage comme jaillit un éclair alarmant du cœur des nuées sombres qui portent l'orage. Il rassemble ses parents, il convoque ses amis, ses voisins ; tous courent à la grève en poussant des hurlements barbares. Armés de bâtons, de crocs et de fourches de fer, ils attendent l'issue du naufrage. Si les malheureux marins dont le navire a été fracassé parviennent, après avoir lutté contre la mort, à atteindre le funeste rivage, ils sont à l'instant même dépouillés et achevés sans pitié par ces féroces et implacables hommes de l'Arvor.

« C'est en vain que les autorités locales ont essayé de les empêcher de commettre ces atrocités ; cent fois il a fallu faire la démonstration d'une force menaçante pour y parvenir, et encore ne pouvait-on toujours le faire avec succès, tant dans ces circonstances les farouches habitants de la côte font montre de cruauté et d'âpreté. Une tradition transmise de génération en génération et enracinée chez eux depuis des siècles les persuade que les naufrages sont des aubaines qui leur sont envoyées par Dieu, qu'il s'agit d'une chose dont la valeur leur appartient par un droit sacré et que c'est une infraction au droit divin et humain que de les en priver. C'est pourquoi, rassemblés en foule en de telles circonstances, ils combattent avec un acharnement incroyable les douaniers et les gendarmes ; ils se jettent avec une folie furieuse sur les baïonnettes des soldats envoyés contre eux et ne leur font aucun quartier. Les soldats se débandent presque toujours face à la troupe déchaînée qui ne connaît plus alors aucune raison et que ne peut arrêter ni la crainte de la justice ni la vengeance de la loi. Les prêtres qui les exhortent en chaire à renoncer à cette détestable coutume, si contraire au principe de la religion chrétienne, n'ont jusqu'à présent obtenu, hélas, que peu de résultats sur ce point. ».

Ici s'établit entre nous un dialogue, autrement dit une conversation, sur le sujet suivant.

\*\*\*

### **Des naufrages**

Le Voyageur : « Expliquez-nous, Monsieur, s'il vous plaît, l'origine du droit d'épave, et dites-nous s'il est vrai, d'après l'article 45, titre 9, livre 14<sup>ème</sup> de l'ordonnance maritime de

l'an 1681, que les habitants de ces rivages allumaient la nuit des feux trompeurs sur les dunes pour y attirer les navires et les conduire à leur perte ? »

L'Inconnu : « Ce n'est, hélas, que trop vrai.

« Ce droit, d'abord établi par Conan Mériadec lui-même dans l'intérêt de ses sujets commerçants et marins, fut offert en dot par Hoël II à sa fille Aliénor lorsqu'il la maria à l'héritier du comte de Léon, prince comme lui de la race de Conan Le Grand, ce roi guerrier et législateur qui avait instauré sur les côtes de ses domaines des juges, autrement dit des hommes de confiance pour veiller au bon ordre et à la sécurité de la navigation. Mais ce bon ordre sombra bientôt dans un désordre et un brigandage systématiques, parce que les uns réclamaient le prix de leurs efforts, les autres des droits de sauvetage. Les évêques de Léon eux-mêmes disputèrent longtemps ce droit au vicomte, en dépit d'un concile réuni à Nantes sur ce sujet en l'an 1127, qui avait frappé d'anathème ou excommunication ceux qui viendraient à s'approprier des biens provenant de naufrages. Ce droit, revenu finalement au roi et à l'Amirauté, a été réglementé par l'ordonnance maritime dont vous avez parlé. Mais les habitants de ces rivages, élevés et sciemment maintenus dans une ignorance aveugle, ne se départissent pas aussi facilement de la férocité de leurs anciennes coutumes. »

Le Voyageur : « Mais, Monsieur, ne croyez-vous pas qu'une démonstration de force conséquente et permanente, comme le serait une garde-naufage, par exemple, suffirait, sinon à éradiquer totalement le brigandage et les assassinats, du moins à leur fixer une limite raisonnable ? »

L'Inconnu : « Oui, éclairés par l'utile expérience que nous avons faite grâce à la présence d'un fort piquet de cavalerie cantonné à Plouescat tout au long d'un hiver funeste par ses naufrages, nous avons pensé qu'en temps de paix le défaut d'une garde-côte pourrait être pallié de la façon suivante :

« Tout le littoral serait divisé en districts ou cantons côtiers. Ainsi, par exemple, tout le rivage que vous voyez depuis Saint-Pol-de-Léon jusqu'à Plounéour-Trez serait partagé entre deux districts : celui de Plouescat commencerait à l'ermitage de saint Goulven et comprendrait les côtes de Tréfléz, Plounévez, Plouescat et Cléder ; celui de Saint-Pol couvrirait les rivages de Sibiril, Plougoulm, Roscoff et Saint-Pol etc. On formerait dans chaque chef-lieu de district maritime une compagnie de gardes-naufages de vingt-cinq cavaliers et cinquante fantassins chacune, recrutés parmi les habitants des côtes les plus aisés et les mieux estimés. Tous les décorés et tous les anciens soldats jouissant d'une bonne réputation en feraient partie de droit. Cette compagnie d'élite serait placée sous le commandement du maire du chef-lieu de district maritime qui, en cas de naufrage, aurait le

droit, à la demande de recours à la force publique faite par le surveillant côtier ou son représentant présent sur les lieux, de proclamer la loi martiale et d'ordonner que la violence soit réprimée par cette force ; elle serait abrogée dès qu'il en donnerait l'ordre. Tous les maires des paroisses de la côte seraient à cet effet placés sous son commandement et tenus de lui obéir et de lui prêter main-forte à sa requête, sous peine de grave infraction à la Loi. Il répondrait pour sa part sous peine de mort des ordres qu'il aurait donnés et de leurs conséquences, au cas où il aurait refusé d'accéder à la demande des officiers chargés du bon déroulement du naufrage.

« Dans les endroits où il n'y aurait pas de représentant côtier, le juge de paix du chef-lieu de district littoral prendrait le commandement en son absence et jusqu'à son arrivée.

« Chaque compagnie de naufrage aurait un drapeau de soie de couleur azur, avec au centre une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier, et pour devise ces mots rassurants : « Terre hospitalière ! »

« Tous les hommes sont frères en tant qu'enfants d'un même dieu ; ils le sont également à d'autres titres : comme malheureux et chrétiens. Et notre religion nous commande de secourir nos frères dans leurs épreuves et de traiter les autres comme nous voudrions être traités nous aussi en de telles circonstances.

« Aux fêtes et cérémonies importantes, la garde-naufrage aurait la place d'honneur ; elle fournirait la garde du roi et des princes qui viendraient visiter les côtes.

« Si un naufrage survenait de jour, la tour ou le clocher le plus proche du lieu où il se serait produit arborerait un pavillon blanc, ou bien une lanterne s'il se produisait de nuit.

« Le maire de chaque chef-lieu de district maritime disposerait d'un sémaphore universel pour communiquer avec les navires naufragés ou en danger de l'être. Si le naufrage survenait à proximité d'un sémaphore, les guetteurs lui<sup>26</sup> transmettraient toutes les questions ou informations qui lui seraient adressées par le maire ou par le juge de paix, en l'absence du surveillant côtier. »

Le Voyageur : « J'approuve votre projet. Il me rappelle l'ancien guet de mer, dont sont issus par la suite les gardes-côtes, auxquels il peut suppléer en temps de paix, comme vous le dites bien ; mais je préférerais une garde nationale du littoral à votre garde-naufrage. C'est chez nous qu'elle<sup>27</sup> trouve son origine. »

---

<sup>26</sup> C'est-à-dire : au navire sur le point de faire naufrage.

<sup>27</sup> La garde nationale.

L'Inconnu : « Je partage votre avis ; mais ce mot charmant résonne désagréablement aux oreilles des puissants du temps présent ; alors que le mien, qui a quelque chose de religieux, les flatte au contraire et leur fait plaisir. »

\*\*\*

### **De la Religion**

Le Voyageur : « Puisque vous évoquez la religion, vous plairait-il, je vous prie, de me donner votre opinion sur les idées religieuses des habitants de ce pays ; est-il vrai qu'ils sont aussi superstitieux qu'on le dit ? »

L'Inconnu : « De tout temps la religion a guidé l'habitant de cette contrée avec plus de force encore que dans le reste du monde et il n'y avait rien d'équivalent à sa dévotion et à sa superstition avant la Révolution. Les prêtres étaient pour ainsi dire vénérés comme des dieux et pendant leur persécution il n'y a de cultivateur dans cette région qui n'eût fait volontiers dix lieues dans la nuit et à pieds, par un temps effroyable, pour aller chercher ce qu'il appelait un bon prêtre pour le consulter, pour le défendre lui-même, fût-ce au risque de sa vie. Ces prêtres étaient cachés dans des puits, dans des trous de rochers de hameaux écartés ; angoissés, exilés, errants, mais fort satisfaits de leur pouvoir et du respect qu'ils inspiraient. Ils étaient heureux, comme leurs fidèles disciples, à la pensée des martyrs [qui transformaient] les prisons en palais, la nourriture la plus grossière en ambroisie ou en délice, et les charbons ardents de saint Laurent en lits de roses et de lilas ! Il faudrait être aveugle pour nier leur puissance. Et quelle joie les Bas-Bretons n'ont pas laissée éclater au retour de leurs chers pasteurs ! Ils retrouvaient leur bonheur, leur soutien, leur protection ; leur chagrin s'évanouit, leur horizon redevint riant et ils sentirent leurs forces renaître. Et, il faut bien le reconnaître, nombre d'entre eux méritaient un tel amour.

« Cependant, depuis les missions, les choses ont, hélas, bien changé ! Ils sont redevenus tristes, sceptiques et négligents. Et comme ils ne peuvent plus se distraire le dimanche et les jours de fête, beaucoup d'entre eux se sont adonnés d'une façon effrayante à la boisson, au jeu et aux femmes. Soit, dirai-je aux jeunes prêtres rigoristes, vous leur rendez leurs danses qui les distraient si bien, soit vous leur fournissez d'autres moyens honnêtes de s'amuser, de se divertir, de se régénérer, d'exprimer l'énergie et la vigueur humaines ; cela est aussi nécessaire à leur corps qu'à leur santé. Après les offices, les méditations, les prières peuvent occuper, le dimanche, tout le temps d'un dévot, mais pas celui d'un paysan adonné le reste de l'année aux travaux les plus rudes et les plus pénibles. »

\*\*\*

## Des Pardons

Le Voyageur : « Vous aimez donc les pardons ? »

L'Inconnu : « Pas comme vous l'imaginez peut-être. Mais j'aime voir les jeunes gens se distraire honnêtement sous les yeux des parents et de leur famille, et je crois que les danses sont à la campagne l'unique loisir décent capable d'adoucir et d'amender les campagnards, et d'arranger les mariages, puisqu'aussi bien leur but principal est d'exprimer par des gestes et des mouvements cadencés les attirances et les désirs qui enflamment et apaisent en même temps le cœur humain.

« Les fêtes et les pardons étant ramenés aujourd'hui à un nombre convenable et reportés au dimanche suivant, les prêtres ont raison d'exiger qu'on les observe en assistant avec recueillement aux offices de ce jour-là. Mais une fois qu'ils<sup>28</sup> ont accompli ces obligations, je voudrais que, dans l'intérêt des bonnes mœurs et aussi bien dans celui de la religion elle-même, on les laisse s'amuser et se rechercher comme autrefois.

« Néanmoins, me dira-t-on, cela pourrait mal tourner ! Mais qu'est-ce qui ne tourne jamais mal ? Après tout, les prêtres n'ont qu'à fixer eux-mêmes l'heure et le lieu où il leur<sup>29</sup> sera permis de s'ébattre et fassent ensuite confiance à la sagesse des mères. Elles aussi en ont fait autant et elles ne laisseront rien s'accomplir qui soit contraire à l'honneur et à la pureté de leurs filles ; mais elles savent également que l'on n'est pas toujours maître de ses sentiments et que celui qui sera aimé sera peut-être celui auquel on pense le moins : on a bien raison de dire que les mariages sont inscrits dans le ciel.

« Ce qui est plus irrespectueux encore envers Dieu et contraire à la bienséance, c'est la façon grossière dont les campagnards entrent dans les églises et en sortent. On dirait des écoliers se bousculant pour sortir le premier. Leur comportement, leurs mœurs barbares et leur indécence dans les églises exigent également d'être repris et contenus. Tel n'est pourtant pas le sujet du sermon ordinaire des recteurs de Basse-Bretagne, et les missionnaires d'aujourd'hui ont, ma foi, d'autres idées. »

« Le Jeune Homme : « Celle de restaurer l'autel et le trône, sans doute ; j'ai cependant beaucoup entendu parler aussi de leurs sermons bretons très renommés et j'aurais été fort

---

<sup>28</sup> Il s'agit évidemment des paysans, pas des prêtres.

<sup>29</sup> Voir note précédente.

curieux de les entendre ; mais comme je ne comprends pas cette langue, je ne puis satisfaire ma curiosité. »

« L'Inconnu : « Je puis heureusement vous contenter sur ce point, car, m'étant trouvé en ce château lors des dernières missions de Plounévez, où il ne fut question que des sermons qui faisaient trembler tous [...] qui les y auraient rencontrés avec consternation, j'eus la curiosité d'expérimenter par moi-même ces beaux morceaux. Mais imaginez ma surprise et mon horreur, quand j'eus entendu les anathèmes de rigueur contre les excès de l'esprit réformateur du siècle, contre les libéraux et les républicains, de voir se reproduire exactement les mêmes scènes, les mêmes farces que j'avais souvent vues dans ma jeunesse dans les paroisses arriérées du fond de la Basse-Bretagne. C'étaient, comme dans ces lieux écartés, des conversations entre deux têtes de mort, d'épouvantables menaces, des cantiques funèbres, l'image de l'enfer dans toute son horreur, la fureur et la désolation, le feu éternel, des serpents rongant le cœur, déchirant les membres ; des crapauds glacés reposant sur le sein des damnés ; des chaudrons emplis d'eau bouillante dans lesquels on les plongeait lentement et dont on les retirait pour les y plonger à nouveau ; des tableaux mobiles, l'Ankou, des sottises et toutes les autres perfidies de l'ancien temps, répétées sans vergogne au dix-neuvième siècle en présence de personnes instruites, et produisant sur tous les autres, en dépit de leur<sup>30</sup> sourire moqueur, des effets auxquels je n'aurais pu croire si ne je les avais constatés moi-même. On se déchirait la poitrine ; on poussait des hurlements effrayants ; on sortait en foule de l'église en criant : « Je suis damné ! » et en implorant la pitié du Seigneur ; et des femmes éperdues ont failli avorter sur place. Pendant ces scènes répugnantes et dignes de spectacles de foire, le prêtre, du haut de sa chaire, triomphe avec orgueil et se rengorge glorieusement devant la merveilleuse efficacité prétendue de ses beaux sermons. Scandalisé de voir profaner ainsi une fonction si sacrée, je me souvins du digne Kerébel, dernier recteur de cette paroisse avant la Révolution<sup>31</sup>, et je crus l'entendre, partageant mon mépris, apostropher en ces termes ses indignes successeurs : « Moi aussi, cria-t-il dans sa douleur, moi aussi j'ai parfois élevé ma faible voix jusqu'aux voûtes de cette église, mais c'était, suivant l'exemple de mon Dieu, en donnant Joseph pour modèle aux fidèles et en ramenant la brebis égarée par la parabole du fils prodigue. »

\*\*\*

---

<sup>30</sup> Des personnes instruites.

<sup>31</sup> Littéralement : 'le ci-devant dernier recteur'.

## De la Langue bretonne

Le Voyageur : « D'après ce que vous nous avez déjà dit et votre souvenir de Kerébel, il semble que, malgré la profonde ignorance de la plupart des prêtres d'aujourd'hui, il y ait eu autrefois dans le pays un clergé dévot et cultivé qui écrivait avec aisance sa langue bretonne. Je serais très heureux de connaître votre pensée sur cet antique langage que j'ai souvent entendu qualifier d'obstacle à l'instruction des habitants de la région. »

L'Inconnu : « C'est une erreur, et une erreur funeste, injustement répandue au préjudice de cette province. La langue bretonne, loin d'être un obstacle à l'instruction, est au contraire une langue cultivée et la clé de toutes les autres. Il n'est pas un mot breton qui ne rappelle un événement célèbre, un fait historique ou un qualificatif important qu'on se réjouit de connaître : en un mot, c'est l'une des langues les plus expressives du monde et c'est à juste titre qu'on a dit qu'elle était une précieuse médaille qui explique tout et que les savants consultent avec un intérêt toujours renouvelé.

« Dans l'ancienne Bretagne, c'est en cette langue que furent écrits, au sixième siècle, les illustres romans des chevaliers de la Table ronde, de Tristan le Léonois, de Lancelot du Lac, de Brut, de Gyron le Courtois, de Méliadus, d'Amadis de Gaule, de Merlin et de Joseph d'Armathie, du saint Graal ; et les légendes de Merlin, *La Mule sans frein*, *Le Chevalier à l'épée*, *Le Manteau mal taillé*, *Le Vallon des faux amants*, le lai de Lanval et celui de Gradlon etc. etc. rappellent tous le souvenir des hommes et des hauts-faits de l'Armorique, ceux que les bardes errants allaient conter de château en château pour distraire nos galants chevaliers et leurs jolies fiancées.

« Si la langue bretonne ne peut aujourd'hui se vanter de produire de semblables chefs-d'œuvre, du moins en possède-t-elle encore quelques-uns, instructifs et réjouissants. Qui en effet n'a pas entendu parler du *Michel Morin* de Le Laë, ce chef-d'œuvre de style et d'humour ? Qui n'a pas goûté tous les charmes de ce vers breton dans la bouche du curé : « Tu étais bien plaisant, Morin ! » ? Qui ne connaît l'*Eloge du Geai* de Le Bail, cette fantaisie légère dans le style de *Vert-Vert* ? La *Chanson du Pauvre Maréchal*, de Paul Testard, chanson gaillarde et rendue avec plus d'esprit encore en breton ? Etc. »

Le Voyageur : « Cela va pour la langue elle-même ! Et voici assurément des arguments en sa faveur ; mais l'instruction en est-elle plus répandue pour autant ? »

Le Jeune Homme : « Je crois, moi, qu'elle a fait beaucoup de progrès depuis la Révolution, n'est-ce pas, Monsieur ? »

L'Inconnu : « Au contraire, jeune homme ; la Révolution a considérablement contrarié, du moins dans ce canton, les lumières que le collège de Saint-Pol, dirigé par son savant évêque, parvenait à répandre dans le pays. En effet, qu'étaient pendant la Révolution la plupart des maîtres constitutionnels des écoles primaires ou élémentaires ? Des ignorants sans vergogne, des ivrognes, des insensés qui juraient à qui mieux mieux. En fait, à peine l'ordre fut-il rétabli en France qu'on se hâta de rappeler les anciens maîtres. Cependant, je vous le demande, qu'apprend-on maintenant aux Bas-Bretons dans les écoles ? A lire le latin et le français, qu'ils n'entendent ni l'un ni l'autre, dans les livres. Si quelques instituteurs plus instruits que les autres parviennent à enseigner ici ou là quelques mots de français, c'est pour en parler superficiellement et en dépit du charme qui émane naturellement du génie de deux langues qu'on ne connaît pas soi-même et qu'on est par conséquent incapable de leur expliquer. On oublie tout simplement que les enfants, habitués à parler et à penser en breton, ne peuvent apprendre correctement des mots étrangers sans leur attacher des images, et qu'il convient de ce fait de commencer en les leur expliquant dans leur langue maternelle. D'où la nécessité de posséder d'abord dans chaque paroisse une école primaire ou élémentaire en breton pour enseigner la lecture et l'écriture dans cette langue ; et ensuite une école mi-bretonne, mi-française dans chaque canton, pour enseigner cette dernière langue, le calcul et le dessin. C'est de cette façon seulement que l'on pourrait répandre parmi les Bas-Bretons le goût de l'instruction, surtout si l'on prend soin de traduire en breton les meilleurs livres, afin de la répandre dans la région. Par exemple, de bons ouvrages sur l'agriculture, les travaux domestiques et les autres métiers, et chaque famille posséderait bientôt, selon son intelligence et son état, sa bibliothèque pratique, de même qu'elle possède la *Vie des Saints*, ses cantiques et les *Heures bretonnes*. »

\*\*\*

### **De la Noblesse**

Le Voyageur : « Une chose qui m'étonne dans ce pays, c'est que l'on ne peut y faire un pas sans rencontrer quelque vieux manoir. La noblesse bretonne était donc sans contrôle et à la portée de chacun ? »

L'Inconnu : « Non, et rien au contraire n'était plus légitime et mieux réglementé, car à chaque assemblée des Etats l'ordre de la noblesse vérifiait que les nouveaux venus possédaient des titres et qu'il n'y avait aucun noble en Bretagne auquel fissent défaut les

pièces entérinées par le parlement et visées par l'administration intermédiaire des Etats, et qui eût pris :

« 1° le titre de page, sans pouvoir prouver un quartier de noblesse sans interruption ni dérogation depuis un siècle révolu ;

« 2° le titre de chevalier, sans être fils de marquis, de comte, de vicomte, de baron, de gouverneur, de lieutenant général de la province, de chevalier des ordres royaux, de premier président au parlement ;

« 3° de châtelain, sans posséder une haute justice ou châellenie ;

« 4° de baron, sans posséder trois châellenies ;

« 5° de comte, sans posséder deux baronnies ou six châellenies ;

« 6° de marquis, sans posséder trois baronnies et trois châellenies ou deux baronnies et six châellenies.

« Lorsque la noblesse fut réformée en 1668, il n'y avait en Bretagne que 6 duchés, 30 marquisats, 12 comtés, 13 vicomtés, 8 baronnies et 1654 maisons nobles depuis au moins un siècle. »

Le Voyageur : « Cela est clair, mais 1654 familles nobles de cinq membres chacune en moyenne représentent, l'un dans l'autre, 8270 personnes privilégiées et exemptées d'impôt, dans une province aussi pauvre que l'était la Bretagne. »

L'Inconnu, en souriant : « Vous n'êtes pas encore au bout du compte. Je n'ai pas considéré dans ce nombre les branches cadettes et collatérales, qui portent les mêmes noms et armoiries, et selon votre calcul le nombre véritable de nobles bretons se serait élevé à cette époque à seize ou dix-sept mille.

« Mais ce n'est pas tout. Plus de deux cents familles furent radiées, faute de titres assez anciens, puis peu à peu réintégrées par d'autres voies légales, au fur et à mesure qu'elles attestaient d'un quartier séculaire ; ajoutez-y les magistrats municipaux, admis par leurs fonctions dans l'ordre de la noblesse ; plus les nouveaux anoblis de 1674 à 1770 qui représentent au moins un millier de familles, et vous obtiendrez environ trente-cinq mille personnes, et les plus riches de la région, exemptées de toute contribution ; c'est-à-dire un habitant sur soixante-quatre, puisque la population était alors estimée à 2.211.000 âmes. Ainsi, en supposant que chacune n'ait eu que cinq cents livres de revenus ou cent livres de taxe foncière, tout cela faisait pour cette époque 3.500.000 livres de taxe foncière en moins, c'est-à-dire à peu près le quart des taxes foncières payées par les cinq départements de l'ancienne Bretagne, sans parler des taxes mobilières et de la capitation, dont ils étaient en outre exemptés.

« Considérons maintenant que la part du clergé était égale à celle de la noblesse, et vous aurez approximativement la moitié des contributions de la province, à la seule charge du pauvre peuple. »

\*\*\*

### **Du Clergé**

Le Voyageur : « Les gens d’Eglise étaient donc riches et fort nombreux en Bretagne, avant la Révolution ? »

L’Inconnu : « On y dénombrait 97 paroisses de ville, 1278 paroisses rurales, 253 paroisses tréviales. Au total 1628 presbytères dont 409 seulement relevaient du roi ; les autres relevant des Evêques, des chapitres, des abbayes, des seigneuries, et même des bourgeois.

« Il y avait en outre 34 abbayes d’hommes, 6 de femmes, 101 couvents d’hommes et 100 couvents de religieuses, sans compter en sus un grand nombre de riches chapelles et des prieurés qui ne contribuaient pas peu à appauvrir et à affamer le pays. »

\*\*\*

### **Du Régime de la Bretagne avant la Révolution**

Le Voyageur : « Je crois que la Bretagne était bien organisée ; j’ai dans ma jeunesse entendu parler favorablement de ses grands Etats, et louer la forme de son gouvernement. Mais, embarqué quand je n’étais encore qu’un jeune enfant, j’avoue humblement que je ne m’en suis jamais beaucoup soucié, surtout après une révolution comme la nôtre. Je serais cependant très heureux de bien la connaître pour examiner par moi-même s’il est vrai qu’elle avait beaucoup de similitudes avec notre régime actuel de gouvernement. »

L’Inconnu : « La Bretagne était avant la Révolution un pays d’Etats, c’est-à-dire une province de droit coutumier. Toute forme de gouvernement qui interdit et punit les crimes, qui fait respecter et honorer les lois, est plus ou moins en mesure d’assurer le bonheur des peuples ; mais selon nos opinions actuelles celui qui procure sans doute le plus de liberté, de stabilité, de justice et de sécurité est l’Etat de droit, et c’était autrefois celui qui régnait en Bretagne.

« Le gouvernement de la Bretagne était militaire et maritime, parce que depuis longtemps le titre d'Amiral de France était devenu inséparable de celui de Gouverneur de cette province.

« Ce gouvernement était divisé en trois lieutenances, à savoir celles de Haute-Bretagne, de Basse-Bretagne et de Nantes.

« La lieutenance de Basse-Bretagne comprenait les diocèses de Vannes, Quimper, Saint-Pol et Tréguier. Celle de Haute-Bretagne contenait Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol et Rennes.

« La lieutenance de Nantes était formée de ce seul diocèse.

« Il y avait en Bretagne un parlement, quatre présidiaux et vingt-trois juridictions royales, 2326 justices féodales, qualifiées de hautes, moyennes et basses, et qui relevaient, soit de seigneurs, soit de prêtres, soit même de laïcs ; 14 tribunaux du commerce ; 5 chambres consulaires ; 7 maîtrises des Eaux-et-forêts ; une chambre des comptes et un hôtel de la monnaie.

« Une intendance générale de Bretagne ; 64 subdélégations ; 46 brigades de gendarmerie, 20 capitaineries de gardes-côtes, pour l'inspection des militaires.

« Une intendance maritime ; 7 sièges d'amirauté chargés de l'entretien des équipages et de la flotte : un relevant du roi, les autres relevant du grand amiral.

« On rendait la justice en Bretagne selon une coutume particulière qui n'avait pas été réformée depuis 1580, mais qui jouissait d'une grande réputation, ayant été souvent commentée par les juristes les plus illustres, non seulement de la province, mais encore du royaume.

« Les cours de justice étaient diverses et variées, et leur ressort s'étendait parfois jusqu'aux lieux les plus éloignés de leur siège.

« La province était divisée en neuf diocèses, nombre d'entre eux enclavés l'un dans l'autre, et chaque diocèse en paroisses urbaines, rurales et en trêves, au total 1628, comme nous l'avons dit plus haut. »

Le Voyageur : « Bien, en voici assez sur le gouvernement, mais parlons maintenant des Etats. »

L'Inconnu : « Vous m'en demandez là beaucoup. Essayons cependant. »

\*\*\*

## Des Etats de Bretagne

Les Etats de Bretagne, qui datent de 396, sous le règne de Conan Mériadec, pour ne pas dire plus tôt, se réunissaient depuis 1630 tous les deux ans sans faute, afin de régler les affaires de la province. En cas de nécessité, ils pouvaient être réunis en session extraordinaire en tout lieu qui convenait au roi.

Les Etats étaient composés : premièrement du clergé ; de la noblesse et du peuple.

L'ordre du clergé, ou des gens d'Eglise, était formé de neuf évêques, de trente-huit abbés et de députés des neuf chapitres des églises cathédrales, mais chaque chapitre ne disposait que d'une voix, quel que fût le nombre de ses députés, et il ne pouvait déléguer que des représentants de son ordre. Les clercs devaient assister personnellement aux réunions des Etats, et non par procuration. Ils pouvaient cependant, avec la permission du roi, se faire remplacer par des suppléants de leur choix, en cas d'absence forcée.

Les chevaliers de l'ordre de Malte, qui possédaient des bénéfices leur conférant le droit de faire partie de l'ordre du clergé, étaient admis à faire leur entrée aux sessions des Etats avec leur épée.

L'Evêque du diocèse dans lequel se tenaient les Etats les présidait, ainsi que son ordre, et, en son absence, le doyen des évêques de l'ordre, ou celui des abbés, ou celui des députés des églises cathédrales. Chacun était rangé selon la date de son sacre, de son entrée dans l'ordre.

L'ordre de la noblesse se composait de tous les gentilshommes de la province âgés de 25 ans révolus ayant cent ans d'ascendance noble attestée et dont le père avait siégé ou eu le droit de siéger en tant que noble, au nombre de sept cents.

Les gentilshommes inscrivaient leur nom à la suite des neuf hauts barons, à chaque ouverture de la session, sur le rôle de l'ordre de la noblesse, sans aucune préséance des uns sur les autres. Aucun d'entre eux, à l'exception des hauts barons, ne pouvait se prévaloir d'un titre ou d'une qualité.

Les possesseurs de baronnies avaient le droit de présider l'ordre de la noblesse sans élection ; ils ne pouvaient jouir de ce droit que s'ils étaient nobles depuis les origines et si l'on pouvait affirmer que leur lignée se perdait dans la nuit des temps anciens. Ils prenaient place selon l'ancienneté de leur baronnie.

Les nouveaux détenteurs de baronnies ne pouvaient ni présider ni même siéger en tant que barons avant d'avoir déposé au greffe des Etats les titres justificatifs de leurs possessions

et ceux de leur lignée, afin qu'ils y soient vérifiés par une commission des trois ordres, comme pour l'admission des autres gentilshommes.

Lorsque la présidence se trouvait vacante par défaut de haut baron, l'ordre de la noblesse élisait un président au scrutin majoritaire ; le président du clergé recueillait les votes et proclamait les résultats.

Les gentilshommes qui occupaient quelque emploi dans l'administration, les fermes ou les perceptions de la province, ou qui avaient un intérêt quelconque dans les trafics véniaux, ou qui détenaient des fermes sous leur nom ou sous des noms d'emprunt et tous ceux qui s'occupaient d'un autre trafic, à l'exception du négoce maritime en gros, étaient exclus de l'ordre de la noblesse aux sessions des Etats, à moins qu'ils ne retrouvent le statut de noble par l'abandon de leurs charges, intérêts, trafics et négoces interdits à la noblesse.

Dans les commissions et délégations, les gentilshommes les plus âgés avaient la préséance sur les plus jeunes.

Le tiers état, celui des bourgeois, était représenté par les députés de quarante-deux villes. Seules Rennes, Nantes, Vannes, Saint-Malo et Morlaix avaient chacune deux députés.

Ces députés étaient tenus de communiquer à leur communauté de ville des doubles des questions du roi à l'assemblée, des délibérations effectuées, et surtout de celles qui intéressaient les villes qui les avaient délégués et les régions rurales de l'arrondissement.

Les villes pouvaient, avec l'autorisation du gouverneur ou celle du commandant en chef, députer le nombre de consorts de leur gré, afin qu'ils assistent à l'assemblée des Etats ; mais ces consorts s'y rendaient à leurs frais et n'avaient de voix délibérative qu'en l'absence des députés titulaires.

Les députés des villes avaient le droit de porter l'épée et ne pouvaient jouir de ce droit qu'après avoir prouvé leur qualité auprès de la commission nommée par les Etats.

Le tiers ordre élisait son président à la majorité.

Les Etats se réunissaient traditionnellement à la Saint-Michel et commençaient leurs travaux à neuf heures et demie du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, sauf pour les questions urgentes, quand la majorité des trois ordres estimait qu'il fallait les régler sans délai.

Les membres qui arrivaient après dix heures et demie étaient exclus des délibérations de l'assemblée et n'avaient même pas le droit d'en faire mention, même si la question était remise à l'ordre du jour. Les membres de chaque ordre étaient obligés d'observer les convenances et le respect dus à l'autorité de l'assemblée.

Après que les questions mises à l'ordre du jour avaient été suffisamment débattues, les délibérants de chaque ordre devaient rester assis pendant que le président recueillait les suffrages, sinon ceux-ci n'étaient ni recueillis ni comptés.

Les désignations aux fonctions que les Etats avaient le droit de pourvoir (et elles étaient nombreuses) se faisaient dans chaque ordre au scrutin majoritaire, de même qu'en général sur toutes les autres questions, à la demande d'une partie de l'ordre.

Aucune réunion ne pouvait être tenue par un seul ordre séparément des deux autres sur des questions particulières de l'ordre du jour sans l'accord des trois ordres, sauf dans le cas où l'un des ordres se trouvait en désaccord avec les deux autres, en demandait acte et désirait faire enregistrer son avis par deux notaires afin d'en appeler ensuite au roi.

Dans toutes les autres circonstances on ne pouvait former de délégation qu'approuvée par la majorité des trois ordres confondus ; les présidents étaient alors obligés de nommer la délégation, fût-ce contre l'avis de leur propre ordre.

Si l'un des ordres demandait par la voix de son président de se réunir en chambres séparées ou de surseoir à la délibération avant d'exprimer son avis, les deux autres étaient obligés de le lui accorder.

Cependant quand une question avait été posée au nom du roi ou qu'une proposition était mise à l'ordre du jour par les ordres, ceux-ci étaient tenus de délibérer immédiatement, soit dans la salle de l'assemblée plénière, soit dans les chambres. Dès que l'un des ordres avait exprimé son avis, les deux autres étaient tenus de lui communiquer le leur dans les vingt-quatre heures, sinon le vote était acquis à la majorité de deux ordres contre un.

L'unanimité était requise sur les questions financières concernant des dons, des libéralités, des aumônes, des salaires ou des rétributions, pour quelque personne et pour quelque motif qu'ils eussent été demandés.

Après que les trois ordres s'étaient retirés dans leurs chambres et qu'ils s'étaient fait connaître leurs avis, ils se réunissaient en une assemblée plénière où ces avis étaient rendus publics par les présidents des ordres, et la décision commune proclamée par le président du clergé, même lorsque cet ordre avait exprimé une position différente.

Après la proclamation des votes, chaque ordre pouvait amender ou modifier le sien, ou bien se ranger à celui des deux autres et ainsi renverser l'équilibre des voix ; mais une fois la délibération terminée, quand bien même elle n'était pas encore consignée dans les procès-verbaux ni signée par les présidents, elle ne pouvait plus être modifiée que par accord unanime des trois ordres.

Toute délibération autorisant les dépenses ou les taxes, ou encore les recettes de la province ne pouvait être exécutée qu'une fois que le roi en avait fait la demande et après qu'elle eut été approuvée en son conseil.

On ne pouvait pas davantage délibérer ou statuer à la requête ou à la demande de quiconque avant que l'ordre du jour des questions royales et des affaires courantes de la province fût épuisé.

Les délibérations étaient au préalable soigneusement contrôlées en commissions ou délégations composées chacune de trois députés de chaque ordre et présidées par un évêque. Le président recueillait les votes par tête et proclamait les résultats selon la majorité, proportion dans laquelle le pauvre tiers état, comme son nom l'indique, ne disposait que du tiers des suffrages, puisqu'il n'avait que trois voix contre six.

Ces commissions étaient nommées :

1° commission des finances ; 2° celle des litiges ; 3° celle des contrats et adjudications ; 4° celle du commerce et des travaux publics ; 5° celle des taxes ; 6° celle des étapes et du logement des soldats ; 7° celle du domaine public et de la surveillance ; 8° celle des infractions à la loi.

Ces commissions jouissaient de toutes les prérogatives qu'indique leur nom et faisaient le compte rendu des affaires dont elles étaient chargées aux Etats, seuls habilités à rendre des ordonnances. Elles étaient autant de chambres d'instruction, pour ainsi dire, chargées par les Etats de leur rendre compte de la situation générale et particulière du pays ; de leur faire connaître ses besoins et ses réclamations afin de les inciter à demander réparation par leur plainte au roi sur tout sujet concernant l'ordre public, le règlement intérieur, l'administration politique et tous les autres sujets du ressort de l'Etat, selon le droit public de la province, la loi étant la source du pouvoir en Bretagne et le roi ne gouvernant que par elle. Elle incluait autrefois toutes les activités ordinaires du gouvernement, et même celles qui concernaient la famille royale, quand elles intéressaient les Etats, tels que mariages, douaires, testaments, actes politiques etc. etc. Cependant, de tous les anciens privilèges de la province, celui auquel tenait le plus la nation bretonne et dont elle se réclamait à chaque empiétement du pouvoir, c'était qu'aucune somme d'argent ne pouvait être levée sans la permission unanime des trois ordres de l'Etat.

\*\*\*

## De la Réunion des Etats

Le Voyageur : « Mais, Monsieur, après tout ce que nous m'avez dit, la réunion des Etats de Bretagne devait être plus solennelle et plus intéressante que je ne le croyais ; je regrette désormais de n'y avoir pas assisté. Mais enfin, il est trop tard et il serait inutile d'y songer. »

L'Inconnu : « Toutefois, si vous le désirez vraiment, je puis vous en brosser le tableau d'après la dernière réunion des Etats, à l'ouverture desquels j'ai personnellement assisté au début de la Révolution. Ils étaient plus solennels qu'on ne le pense généralement.

« L'assemblée se tenait au palais des Etats à Rennes, dans une grande salle dans laquelle on avait dressé une estrade haute de plusieurs pieds, au fond de laquelle il y avait un dais de velours pourpre et blanc orné de fleurs de lys jaunes et d'hermines, frangé de soie de la même couleur, afin de recevoir le roi quand il inaugurerait lui-même les Etats, ce qui ne s'était d'ailleurs vu que deux fois depuis le rattachement à la France. Derrière se trouvait le Christ. Toute la salle était décorée de fleurs de lys et d'hermines.

« Il y avait sur l'estrade un fauteuil haut de quatre degrés recouvert d'une grande tenture de velours, partagée entre les armes de France et de Bretagne, destiné au gouverneur de la province ou, en son absence, au commandant en chef ;

« De part et d'autre, deux autres fauteuils hauts de trois degrés seulement pour ses deux lieutenants généraux ;

« Les deux lieutenants du roi sur des chaises à accoudoirs, près de l'escabeau ;

« Du côté des députés, au premier rang, était placé un fauteuil pour le premier président du parlement, en face de la noblesse ;

« Les trois autres présidents, le procureur et les avocats généraux avaient leurs places sur des chaises, après le premier président.

« Les premier et second présidents ainsi que le procureur général de la chambre des comptes venaient après les avocats.

« L'intendant, premier commissaire du conseil, était dans un fauteuil en face du clergé ;

« Après lui, le second commissaire sur une chaise à accoudoirs, et après lui les autres commissaires sur un banc recouvert<sup>32</sup> ;

---

<sup>32</sup> Comprendre : d'une étoffe.

« L'ordre du clergé était à droite, et son président sur une chaise à accoudoirs sous le dais, derrière le fauteuil de l'intendant ;

« Celui de la noblesse était à gauche et son président auprès de celui du clergé, sur une chaise à accoudoirs ;

« L'ordre des bourgeois ou tiers état était à droite, sous le clergé dont il était séparé par une barre de bois ; son président sur un banc surélevé d'un seul degré, avec une garniture de bois recouverte d'un drap vert, qui lui servait à s'accouder et à s'adosser.

« Quand ils se déplaçaient, l'ordre du clergé et celui de la noblesse marchaient côte à côte, les clercs à droite, la noblesse à gauche, et le Tiers-Etat les suivait ;

« Derrière les bancs du tiers état, tout en haut, une tribune était aménagée pour les dames et les notables.

« Après la noblesse, à droite en entrant, se trouvait le bureau des officiers des Etats, c'est-à-dire du procureur général syndic, de son substitut, du trésorier et du greffier ; les secrétaires du greffier étaient devant ce banc.

« Le grand prévôt venait ensuite avec ses officiers au nombre de sept ou huit, dispersés dans la salle pour maintenir l'ordre et le règlement sur injonction du président ;

« Enfin le héraut, en dalmatique passémentée d'hermines, une médaille et une chaîne d'or au cou, était debout auprès du banc des officiers des Etats, sur un banc haut de quatre degrés, pour proclamer les contrats et autres annonces commandées par les Etats. »

Le Voyageur : « Ah, Monsieur ! Merci, et soyez une dernière fois assez aimable pour me parler des milliers de juridictions différentes qui écrasaient la Bretagne avant la Révolution, et l'aspect de sa force, de sa prospérité, de son bien-être, comparés à ceux dont elle jouit aujourd'hui. »

L'Inconnu : « Volontiers, et comme vous le dites fort bien, nous achèverons là notre conversation. »

\*\*\*

### **De la Bretagne avant la Révolution**

Avant la Révolution cette province était partagée, comme presque toutes les autres en France, en un grand nombre de seigneuries, d'usages et de juridictions différentes qui étaient à cet égard semblables à la surface d'un planisphère dont toutes les lignes se croisent et se superposent : il y avait des bourgs qui relevaient d'un côté des tribunaux les plus éloignés, et d'un autre côté, dans ces mêmes bourgs, un manoir, des maisons relevant des seigneuries les plus écartées et suivant d'autres usages et droits. D'où ces plaintes, ce murmure général,

l'acharnement des juges à poursuivre leurs propres sujets. Mais tout est différent aujourd'hui. Désormais la même loi règne d'une extrémité à l'autre du royaume ; les mêmes poids et mesures ; les mêmes modalités de droit civil, pénal et canon, et qui s'appliquent toutes de la même façon. D'abord un maire et un recteur dans chaque commune et paroisse de la campagne ; un conseiller général, un juge de paix et un curé doyen dans chaque chef-lieu de canton ; un sous-préfet, un tribunal civil et pénal et un archiprêtre dans chaque arrondissement ; un préfet, un évêque et une cour d'assises dans chaque département ; un gouverneur, un archevêque et une cour d'appel par région ou groupe de départements, selon leur superficie ou leur population. Cette organisation est très appréciable et peut encore être améliorée. Pour moi qui suis en mesure de comparer l'état présent de la France avec celui d'autrefois, je ne puis, malgré tout mon amour pour la Bretagne, que féliciter mon pays pour sa nouvelle organisation. Car en me consacrant à la lecture des chroniques, des légendes et des histoires de cette région, j'ai toujours eu pour premier souci de parvenir à savoir si le pays dont je suis natif a été, en des temps si célébrés et si regrettés aujourd'hui, plus paisible, plus riche et plus heureux que de nos jours. En comparant les soulèvements qui intervenaient presque à tout moment à la paix civile qui règne désormais, j'ai mille fois béni l'autorité qui nous l'a procurée. J'ai vu avec horreur ces époques anciennes si exaltées, pendant lesquelles les peuples asservis et superstitieux ont dû vivre dans la misère et l'ignorance et se voir tour à tour en proie à tous les malheurs qu'entraînent ces deux fléaux. J'ai constaté que la civilisation nous procurait une nouvelle existence ; que si elle accroît nos besoins elle élève également nos esprits et nos âmes et qu'elle double nos jouissances et nos plaisirs. J'ai constaté que pendant les périodes troublées l'autorité, divisée ou disputée, multipliait les oppresseurs et les fléaux ; qu'il valait mieux obéir à un puissant monarque qu'à un petit prince ; à un souverain constitutionnel qu'à un monarque absolu ; et qu'enfin les siècles pendant lesquels les grands vassaux ont régné comme des princes sur leurs domaines sont ceux pendant lesquels les pauvres, méprisés et accablés, ont eu le plus de motifs de se lamenter de leur condition. Je me suis convaincu que plus les lieux de la Bretagne étaient célèbres dans l'histoire du pays, plus ils avaient souffert de malheurs et été peuplés de misérables ! Que l'Etat – et aussi bien le pays – le plus heureux, est celui où l'on vit en paix, maître de sa personne, de sa progéniture, et où l'on ne souffre d'autres charges ni d'autres obligations que celles que nous partageons avec tous nos concitoyens afin que chacun contribue équitablement aux dépenses et à la sécurité du pays. Heureux donc le peuple qui vit sous une telle forme de gouvernement. Plus heureux encore le roi qui fait le bonheur d'un tel

peuple ! Et, grâce à Dieu, telle est aujourd'hui l'heureuse condition du peuple français et celle de son glorieux roi. En un mot :

« Sous un roi citoyen, chaque citoyen est roi. »

**Le Château de Kerjean  
et ses alentours  
ou  
Vie d'un ancien de la Révolution  
recueillie et traduite en breton  
par  
Y.-M.-G. L.**

## Second Avis au lecteur

« J'ai observé les mœurs de mon époque et j'ai traduit ce livre : hélas ! Que n'ai-je vécu en un siècle où j'aurais dû le jeter au feu !

« Quoique je ne porte ici que le titre de traducteur, j'avoue que j'ai moi-même contribué à cet ouvrage, et je ne le nie pas. L'ai-je créé tout entier, ou plutôt n'est-il pas du début à la fin une fable ? Je ne le crois pas, et depuis le premier chapitre on remarque aisément qu'il est une œuvre collective et que l'essentiel en revient à l'histoire du canton dont il rapporte les événements et qui rappelle à chacun, selon le cas, la vie de tel militaire ou celle de tel homme de guerre demeurant dans son voisinage, ou celle de son curé. J'ai donc inscrit mon nom en tête de cet ouvrage, non pour me l'attribuer mais pour en répondre. Si l'on trouve à y redire, qu'on m'en fasse le reproche ; je ne veux pas passer pour meilleur que je ne le suis.

« En ce qui concerne l'exactitude des faits, j'affirme qu'ayant fréquemment séjourné à Plouescat, je constate que les habitants ont encore conservé la mémoire du glorieux combat de la frégate française La Belle Poule contre la frégate anglaise *L'Aréthuse* et de la malheureuse marquise de Coatanscour, et que j'ai souvent entendu parler des visites que tel ou tel personnage fort respecté faisait naguère encore de temps en temps au château de Kerjean. Je certifie en outre qu'ayant moi-même interrogé l'ancienne gouvernante du château sur les principaux faits racontés dans ce livre, elle m'a assuré que plusieurs d'entre eux étaient authentiques. Cette pauvre vieille ne pouvait retenir ses larmes en se ressouvenant de la splendeur du château en son jeune temps et du martyre de sa bonne maîtresse. Voilà ce que je puis dire ; que chacun en pense maintenant ce qu'il voudra.

« Ce livre, je le reconnais, n'est pas fait pour plaire au monde. Le style, d'abord, déplaira aux gens de goût ; le sujet offusquera les gens insensibles ; tout y semblera artificiel à ceux qui ne croient pas davantage au patriotisme qu'ils ne croient à la vertu. Il devrait de la même façon déplaire aux prêtres, aux philosophes, aux républicains opportunistes et aux courtisans de tous les régimes. A qui donc plaira-t-il ? Peut-être seulement à ceux pour qui il a été écrit, et peut-être aussi seulement à ceux qui, parmi tant de honteux reniements, n'ont pas changé, ceux dont la devise a été, tout au long de leur vie : « Plutôt la mort que la souillure ! » A ces esprits forts de la vieille Armor ; à ces hommes attachés à leur pays, qui ne lui en préfèrent aucun autre et qui auront une reconnaissance éternelle envers ceux à qui ils sont redevables de leur bonheur présent ; à ces braves gens auxquels il suffit de parler de leurs ancêtres pour être écouté, de donner le bon exemple pour être imité ; ou qui vous rendent

amitié pour amitié, loyauté pour loyauté. Honneur éternel donc à la terre exemplaire de la liberté et du patriotisme, la seule peut-être en France où existaient, avant la Révolution, des droits, des libertés et un esprit civique. Gloire éternelle au berceau de la révolution française, car on sent qu'elle ne pouvait naître que dans cette Armor, généreuse nourrice des Vivants... »

\*\*\*

## Introduction

Le Voyageur : « L'heure du déjeuner approchant, nous allions partir vers le bourg de Saint-Vougay pour visiter le tombeau de la famille de Kerjean et manger un morceau avant de nous remettre en chemin quand l'Inconnu, qui avait devancé nos besoins, nous invita à déjeuner avec lui au château où il était reçu davantage en maître qu'en étranger. Le repas fut frugal mais délicieux, surtout le vin que l'on nommait « vin du seigneur ». Son compagnon se mit à table avec nous et parla peu. Nous avions déjà remarqué leur grande amitié mais, surpris par le ton bienveillant et affectueux de l'un et par celui, familier et respectueux, de l'autre, j'essayai en vain de deviner ce que pouvaient bien être ces deux personnages. Mon fils, encore plus curieux que moi, était allé sous un prétexte quelconque à la métairie pour tenter d'obtenir quelque renseignement sur nos deux hôtes. Ayant par hasard rencontré une accorte jeune fille, il lui demanda, après force badinages de rigueur et permis à leur âge, des informations sur ces deux gentilshommes. Il obtint pour toute réponse que Monsieur, ce titre désignant l'Inconnu, était un vieil ami des anciens maîtres du château, d'après ce que leur avaient dit leur père et leur mère<sup>33</sup> en mourant, leur recommandant de lui obéir, ainsi qu'à leurs anciens maîtres eux-mêmes, si jamais ils pouvaient revenir ; de ne jamais espionner ses déplacements et surtout de ne parler de lui à qui que ce fût. « Ah ! Dieu me garde, dit la jeune fille en soupirant, que je sois jamais assez malheureuse pour le faire et que je désobéisse aux dernières volontés de nos parents. Ah ! Si l'ancienne gouvernante avait encore été en vie, elle aurait certainement pu vous parler d'eux, car elle avait connu la grande dame du château, le seigneur, ses nièces et un petit-neveu qui était le filleul de Madame la Marquise. Ce dernier était un fort joli garçon, vif et adroit, comme vous. Mais hélas, il doit être très âgé, maintenant, s'il est encore en vie. J'ai toutefois souvent pensé que c'était lui, le Monsieur ; mais on me répond à chaque fois : taisez-vous, petite fille, vous ne savez pas ce que vous dites. » Là-dessus mon fils l'embrassa et vint me retrouver.

---

<sup>33</sup> Le pluriel renvoie sans doute aux enfants des métayers.

« Plus que jamais intrigué par ce récit et ce mystère, j'eus l'idée – autant pour satisfaire ma curiosité que pour me tirer d'embarras – de parler de guerre et de dire à l'Inconnu que son compagnon devait être un vieux soldat, puisqu'à mon arrivée au château il avait eu la courtoisie de me saluer militairement. A ces mots leurs regards se croisèrent et l'Inconnu fixa mon ruban comme s'il le remarquait pour la première fois. Puis il dit :

– Oui, dit-il, ce brave est un vétéran et a toujours conservé l'amour de son premier métier ; et, pour tout vous dire, nous avons fait ensemble nombre de belles campagnes.

– Comme vous le voyez, j'ai moi aussi servi, mais dans la marine, arme ingrate où la moindre inattention ou erreur est toujours fatale, et où la moindre défaite a des conséquences bien des siècles plus tard. »

L'Inconnu : « J'aime la marine ; tous mes ancêtres étaient des marins, mon père a été tué au cours du premier combat pour la liberté des Etats-Unis et mon oncle, véritable Jean Bart, se saborda plutôt que de se rendre au cours des guerres de la Révolution. Le métier de navigateur est selon moi celui qui exige le plus de connaissances, d'expérience et d'énergie. C'est un engagement perpétuel ; en un mot, il faut être deux fois homme pour l'exercer avec honneur. »

Le Voyageur : « Vous avez, Monsieur, une juste opinion de la marine, et l'on voit bien que ce sont des gens de mer qui vous l'ont inspirée. Je serais très heureux de les connaître ; peut-être ne me seraient-ils pas tout à fait étrangers. »

L'Inconnu : « Je vous remercie, Monsieur, de votre sympathie envers mes parents, mais mon infortune est si grande que je n'ose vous en entretenir. »

Le Voyageur : « Au moins, Monsieur, promettez-moi de venir demain avec nous à Plouescat pour nous faire voir ce rocher où, dites-vous, est gravée la trace de deux boulets de canon tirés pendant le combat glorieux de La Belle Poule, afin que je les fasse voir à mon fils et que je puisse en parler à mon vieil oncle avant qu'il ne meure. Ah ! Quelle sera sa joie en apprenant que j'ai moi-même été visiter les lieux, témoins fidèles de son premier combat, et que toute la région en conserve encore le glorieux souvenir ! Il bénira sa blessure et mourra content ! »

L'Inconnu : « Ah, Monsieur ! Que venez-vous de dire ? Moi aussi, mon malheureux père a pris part à ce combat ! Votre parent, Monsieur, doit se nommer C... »

Le Voyageur : « Oui, Monsieur, et vous devez être le fils du brave et malheureux G... Ah, Monsieur ! Nos parents étaient amis, soyons-le également, dis-je en lui sautant au cou. Il me rendit mon étreinte et, après s'être tu un instant, commença à me narrer l'histoire de sa vie telle que vous la trouverez dans la seconde partie. »

**Le Château de Kerjean**  
**Seconde partie**  
**Vie du vétéran de la Révolution**

*Moi aussi, je suis un brave de Bretagne !*

« L'existence d'un ancien de la Révolution est trop liée à ce grand événement pour que je n'aie pas plus d'une fois l'occasion de vous conter un épisode de l'histoire de cette terrible époque. Mais je ne sais que faire : seuls les événements, comme vous le savez, font les hommes ; aurai-je la force de vous dire l'entière vérité et de vous faire connaître ceux qui eurent le plus d'influence sur mon destin ?

« Mon père, comme vous le savez, quoiqu'il fût né dans une famille de marins fort célèbres et qui avaient rendu les plus distingués services à l'Etat, n'était qu'officier en second dans la marine royale. Pourtant, toute vanité mise à part, peut-être en recherchant mes titres de noblesse me trouverais-je être le ci-devant seigneur de Plouescat et des lieux situés alentour, car je descends aussi de Eon du Vieux-Châtel de Saint-Malo, dernier propriétaire féodal de Kerouzéré, autrefois haute seigneurie du pays. Mais laissons-là ces titres illusoire qui, grâce à Dieu, n'ont plus aujourd'hui aucune valeur, et parlons seulement de ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes.

« Mon père avait pour ami un gentilhomme de Cléder, comme lui officier dans la marine et lié par une lointaine parenté aux seigneurs de Kerjean. Il lui avait souvent parlé de sa très riche parente, des antiques monuments, des charmes et de la prospérité du pays. Ils décidèrent donc de l'explorer au printemps suivant. Le château était alors dans toute sa splendeur : c'était une véritable cour féodale. Madame la Marquise de Coatanscour venait d'épouser un Monsieur de Kersauzon de Brézal, proche parent de ceux de Cléder et comme eux peu fortuné, mais très beau et à tous égards digne de la félicité que lui offrait la puissante et aimable châtelaine. Chacun venait y faire sa cour, y exprimer sa déférence et son hommage et, en retour de tant de civilités et de respect, le château ne connaissait que fêtes et banquets.

« Madame la Marquise avait pris avec elle deux nièces de son mari, deux très jolies brunettes. Mon père fut conquis par la beauté de l'une d'elles et en outre, émerveillé par tous les agréments du château, il ne pouvait plus le quitter. Il était jeune et ambitieux, la marquise riche et influente : il n'en fallait pas davantage pour qu'elle décide de le fiancer à sa nièce. Il était d'ailleurs maître de lui-même et de ses biens, mais il avait un frère aîné, marin comme lui, qui l'avait éduqué dans sa jeunesse et qu'il convenait de consulter tout d'abord.

« Ce dernier était un authentique loup de mer, aimant les femmes et les plaisirs à la folie, détestant cordialement la noblesse et la marine royale. Il était en outre ironique et moqueur, mais en vérité le meilleur fils du monde, qui n'admettait pas qu'un autre métier fût supérieur au sien, ni qu'aucun pays fût l'égal de la Bretagne.

« On lui demanda donc son avis.

« Sa réponse fut rapide, mais piquante et pleine d'humour : il comparait les fiançailles de son frère à celles de Georges Dandin ou de Jean-Bête<sup>34</sup> et sa noble promise à Mademoiselle de Sottenville, lui prédisant le même destin s'il n'y prenait garde. Cependant, disait-il ensuite en manière d'amende honorable, comme il ne faut juger qu'en connaissance de cause et pour ne pas rendre de verdict à la légère, je me rendrai au mariage le jour indiqué. Vous pouvez compter sur moi dès à présent.

« Sa venue fut donc annoncée à Madame la Marquise, mais on se garda bien de faire savoir à celle-ci tout ce que contenait la lettre ; on lui laissa seulement entendre qu'il avait peu de considération pour la noblesse, mais qu'il était en revanche fort galant et courtois envers les dames. Telle était réellement la prétention de mon oncle qui, doté d'un caractère fier et résolu, aimait à se vanter et se piquait de galanterie.

« La marquise, prenant le contre-pied, décida en Dame de Haut-Manoir<sup>35</sup> de le taquiner tout en le charmant en lui présentant le tableau d'une cour féodale. Elle ordonna donc pour ce jour-là une pompe extraordinaire ; elle convoqua son intendant et fit de lui le grand maître des cérémonies et du protocole, lui commandant un décorum à l'ancienne, tel qu'on en voit encore de nos jours, non seulement dans les maisons de quelques comtesses flamandes<sup>36</sup>, mais même en France, au cœur de cette nation si policée et si aimable, chez le moindre châtelain.

« L'ordonnance du château, déjà par trop féodale, fut donc confortée. Les hérauts qui, les jours de cérémonie, précédaient la comtesse à la grand-messe, eurent l'ordre d'astiquer leurs hallebardes et de se tenir devant le pont-levis à l'arrivée de mon oncle.

« Le service des laquais, celui des valets en livrée et de pied, fut ensuite réglé de la façon suivante :

« D'abord six solennels valets de pied en habit chamarré devaient se tenir à la porte d'entrée ; six autres valets, vêtus de noir, devaient dès son entrée le précéder toujours en silence et lui faire traverser plusieurs salles ornées d'armoiries et une très longue galerie où

---

<sup>34</sup> Personnage principal de la comédie en un acte de Beaumarchais *Jean-Bête à la foire* (1765).

<sup>35</sup> Nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, identifier ce personnage.

<sup>36</sup> Ce que désigne *Flandrez* n'est pas clair : chez Grégoire de Rostenen, l'Allemagne est appelée *Flandrez vraz* 'Grande Flandre'. Un peu plus loin dans ce même chapitre (p. 95), la belle-sœur de l'énonciateur, quoique indubitablement d'origine allemande, est qualifiée de *flandrez*, comme s'il s'agissait d'un équivalent péjoratif de 'allemande'.

étaient placés pour la circonstance nombre de portraits de famille en grand apparat, disposés de telle façon qu'en s'en approchant on croyait voir ces antiques personnages sortir de la toile et vous devancer comme autant de témoins de la gloire passée du château et de sa grandeur présente. Conduit dans une salle gothique, tous les vassaux, alignés sur deux rangs, devaient l'attendre sans mot dire, raides comme des statues de bois. Enfin, quand il serait arrivé dans la pièce la plus proche de la salle d'honneur, deux suisses de très haute taille, hallebarde à la main et épée au côté, devaient ouvrir les deux vantaux de la porte et l'annoncer d'une voix retentissante. Le fauteuil, ou plutôt le trône de la marquise, qu'elle devait occuper immobile et dans toute sa splendeur, c'est-à-dire couverte de diamants et de d'or, était placé au haut bout de la salle, au milieu d'une riche draperie de velours cramoisi surmontée de crépon doré. Seuls les mariés devaient être assis sur un tabouret, à ses pieds. Toutes les autres dames et les messieurs devaient faire tapisserie, et deux pages devaient se tenir en permanence derrière son fauteuil pour recevoir et transmettre ses ordres. Aussitôt que mon oncle serait annoncé, le maître de cérémonie devait aller le prendre par la main pour le conduire aux pieds de la marquise, où il devait d'abord faire trois révérences à la dame avant de lui faire ses compliments.

« Vous souriez, jeune homme, d'une telle vanité, et vous avez raison. Mais, je vous le demande, les mêmes folies renouvelées à notre époque pour le mariage d'un homme illustre, le plus grand de vos héros, ne sont-elles pas encore plus dignes de raillerie et de pitié ?

« Mon oncle arriva le jour dit et fut d'abord ébahi par toute cette ostentation. Mais comme il avait fait de nombreux voyages en Inde, il pensa qu'on voulait le surprendre d'une façon charmante en lui offrant une réception à la mode des pays du Levant, se mit à rire et s'avança fièrement au milieu de tous ces gens chamarrés, hochant la tête et leur disant qu'ils n'avaient pas encore parfaitement appris leurs rôles et que s'ils avaient l'intention de divertir la noce par ce spectacle, ils auraient au moins dû attendre le bon moment et le remettre au lendemain. Voyant ensuite son frère au milieu de la foule, il se dirigea droit sur lui et, lui sautant au cou, le pria de le présenter à sa belle-sœur, sans plus s'occuper du maître de cérémonie qui lui tendait en vain la main pour le conduire au pied du fauteuil de la fière châtelaine. Il fit aux fiancés un compliment sincère et affectueux. Puis, se tournant avec courtoisie vers la marquise, il lui dit en souriant : « Avouez, Madame, que vous avez voulu me surprendre ; c'est ma foi une plaisanterie réussie ; elle est assurément de celles qui me plaisent, je le reconnais ; et en raison des circonstances je pardonne à mon frère de vous l'avoir inspirée ; et si vous aimez, Madame, cette sorte de spectacles, comme j'ai souvent

séjourné au Siam et chez les Moghols, je me charge personnellement de diriger vos valets et vos laquais ; nous vous les interpréterons ensuite en toute authenticité.

« Cette sortie fit rire tout le monde aux éclats et la marquise elle-même la première ; offrant sa main à mon oncle elle l'emmena dans une salle voisine, et toute la compagnie les y suivit.

« Ce spectacle, qui était bien de sa façon, et l'étiquette toute féodale de sa maison ont donné à cette dame la réputation d'orgueil et de morgue qui lui est restée après sa mort et ses malheurs. Elle était cependant, je le répète, une femme naturellement très bonne, ainsi que vous aurez plus d'une fois l'occasion de le constater vous-mêmes dans ce récit. En un mot, Madame la Marquise et mon oncle devinrent les meilleurs amis du monde.

« Le mariage fut célébré le surlendemain avec toute la pompe possible. Cela se passait durant l'été de 1770 ; je vins au monde un an plus tard et eus pour parrain mon oncle et pour marraine la haute et puissante dame, marquise de Coatanscour.

« Comme ma mère ne pouvait me nourrir, on me donna pour nourrice la mère de ce brave qui avait alors à peu près un an. Comme vous le voyez, notre amitié dure depuis le berceau et elle ne cessera, je l'espère, que dans la tombe.

« Ma venue au monde, comme celle de presque tous les premiers-nés, fut abondamment célébrée et fêtée, et il n'est de tendresses, de caresses, ou de louanges qui ne furent prodiguées à mon jeune âge. En un mot, il n'était plus question au château que du joli filleul de la marquise et le moindre moyen de faire sa cour n'était pas de vanter mes qualités. De son côté, Madame de Coatanscour exposait à tous ses visiteurs les belles espérances de son filleul et le rôle de premier plan qu'il devait, à l'en croire, jouer un jour au palais royal. Et chacun, s'extasiant devant un tel prodige, de se féliciter du bonheur et de la fortune du filleul de la marquise. Car il fallait bien se garder de dire son neveu : au lieu de flatter sa vanité on eût au contraire amoindri sa fierté, s'en faisant une ennemie éternelle. Il ne m'est jamais arrivé à moi-même de l'appeler ma tante, bien que ma mère l'appelât ainsi ; mais ma mère était noble et portait le nom de son<sup>37</sup> époux, et elle ne pensait pas avoir dérogé en l'épousant, quoiqu'elle l'eût obligé à adopter le beau nom de Coatanscour.

« L'Angleterre entra à cette époque en conflit avec ses colonies. Des rumeurs de guerre avec ce pays se répandirent peu après et finalement les officiers de la marine reçurent l'ordre de rejoindre sans délai leur département ou district maritime. Mon père se rendit donc à Brest où il fut immédiatement embarqué sur la frégate La Belle Poule, commandée par Monsieur de la Clochetterie, et envoyé sans plus attendre en mer pour surveiller les

---

<sup>37</sup> C'est-à-dire de l'époux de la marquise.

manceuvres des Anglais. Le 17 juin 1778, à dix heures du matin, La Belle Poule rencontra près des Corréjou la frégate anglaise L'Aréthuse, qui lui ordonna de se rendre auprès de l'amiral anglais qui croisait dans la Manche. Ayant refusé tout net, et suivant ses instructions, elle prit la fuite mais, rejointe par l'Aréthuse à six heures et demie du soir, un combat à portée de pistolet s'engagea entre elles, qui dura jusqu'à onze heures et demie. La frégate anglaise se trouva alors en si mauvaise posture qu'elle prit la fuite par vent arrière vers son escadre. La Belle Poule, qui avait également été endommagée, jeta l'ancre sous le fort du Quernic, près de Plouescat, pour réparer ses avaries et débarquer ses blessés au nombre de 73, parmi lesquels se trouvaient Messieurs de La Clochetterie, de La Roche-Kerandraon et Bouvet. Il y avait en outre vingt-neuf tués, au nombre desquels étaient mon malheureux père et un autre officier. Messieurs de Coppelis, enseigne de vaisseau, Damard et Sbire, officiers suppléants, de Basterat et de La Galernerie, aspirants, se distinguèrent fort.

« Monsieur de Rosily, commandant du lougre de six canons Le Coureur, refusa d'abandonner La Belle Poule, qu'il escortait, et alla hardiment combattre un cotre qui lui était très supérieur, auquel il ne se rendit qu'après l'avoir mis hors d'état d'aider son consort à combattre La Belle Poule.

« Ne soyez pas étonné, Monsieur, si je vous rapporte dans tous ses détails ce glorieux combat naval. Hélas ! Il m'a coûté trop cher pour que je l'oublie jamais. En outre, mon oncle me l'ayant si souvent raconté, il n'est pas surprenant que je m'en rappelle chaque péripétie.

« A la nouvelle de ce combat, tout le château de Kerjean fut en deuil, comme tout le pays, beaucoup de tués et de blessés étant originaires des environs.

« Mon oncle s'empressa d'écrire à ma mère pour la reconforter et la rassurer à mon endroit. Je me souviens encore de sa lettre ; il lui disait surtout : « Consolez-vous, ma chère belle-sœur ; votre époux a eu une mort glorieuse, puisqu'il a été tué en combattant les Anglais. Je prends désormais sa place auprès de vous et me consacre à votre fils, de mon vivant et après ma disparition ; soyez donc sans angoisse ni inquiétude à son sujet. Je commande un beau navire de course de Saint-Malo et, à moins que je ne périsse comme mon frère (car ne me parlez pas de me rendre), ma fortune sera bientôt faite. Ainsi, je vous le répète, plus de craintes pour l'avenir. En outre Madame la Marquise est pleine de bonté pour vous et pour son filleul et il serait impossible que, s'il m'advenait aussi de vous manquer, le Roi ou elle ne vous secourussent pas. Je pars donc content. Quand vous parlerez de son père à votre fils, et je souhaite que vous le fassiez le plus souvent que vous le pourrez, dites-lui à chaque fois qu'il devra un jour, lui aussi, suivant l'exemple de son père, se sacrifier pour son pays, sous peine d'être indigne de ses ancêtres et d'être né Breton. Mais surtout rappelez-lui

que notre devise est, comme celle de tous nos compatriotes, « Plutôt la mort » et que notre famille a toujours eu deux navires sur son blason : l'un qui saute en flammes dans les airs, l'autre qui sombre plutôt que de se rendre. C'est ainsi que nous sommes faits, nous les Malouins de la race des Duguay-Trouin, des La Bourdonnais etc. etc. Ces ancêtres en valent bien d'autres, ce me semble. A notre prochaine rencontre. Dieu protège la France, qu'il vous garde, vous et votre fils, et tout ira bien ! »

« Cette lettre émut et affligea tour à tour la marquise. Selon ses préjugés elle ne pouvait pas penser qu'on pût sans être noble et gentilhomme être aussi généreux et aussi brave. Quel dommage pour le roi, gémissait-elle dans son égarement, qu'un si beau dévouement et un si grand courage ne soient pas entièrement consacrés à le servir sur ses fiers vaisseaux. Ils feraient honneur à un gentilhomme. Puis, nous faisant venir auprès d'elle, elle faisait de son mieux pour consoler ma malheureuse mère, qui pleurait abondamment. Elle me couvrait de caresses et me dit en m'embrassant au front : « Non, non, mon pauvre petit, je ne t'abandonnerai jamais et il ne sera pas dit que mon filleul, le neveu de mon époux, n'aura eu pour soutien qu'un corsaire. J'aimerais mieux écrire au roi ! ».

« Mon oncle, porté par les événements, se rendit en Inde où, les premières péripéties de la guerre ne comblant pas les espoirs<sup>38</sup> de Monsieur de Suffren, celui-ci réorganisa son escadre, renvoya en France de nombreux capitaines et officiers qui furent remplacés par des officiers de la marine de course. Mon oncle, qui comptait parmi les plus méritants de ces derniers, fut aussi l'un des premiers nommés et, en dépit de sa répugnance à servir sur les vaisseaux du roi, ne rechigna pas à servir sous les ordres de cet illustre amiral auquel, disait-il, ne manquait pour être parfait que d'être né Breton.

« La guerre terminée, mon oncle revint au pays couvert de gloire, de blessures et de richesses, mais plus fier de ses combats que de tout le reste. Avoir vaincu les Anglais était pour lui la félicité suprême.

« Pendant ses loisirs forcés du temps de paix, je devins l'unique objet de son affection et de ses préoccupations, et il n'est de gâterie qu'il ne me fit dans ses premiers moments. Il est vrai, disait-il souvent, que je lui rappelais trait pour trait le visage de son brave et malheureux frère dont pourtant il enviait toujours la mort glorieuse. J'avais alors douze ans révolus et il commençait sérieusement à penser à la carrière que je devrais choisir, surtout si l'on me destinait à la mer.

« J'étais en fait au collège de Saint-Pol-de-Léon où Madame de Coatanscour m'avait recommandé à son parent Monseigneur de La Marche, évêque de cette ville et zélé

---

<sup>38</sup> Nous supposons une confusion entre *esper* et *spered*.

refondateur des bâtiments du collège. J'y avais montré plus de dispositions que je n'avais fait de progrès. Recommandé par l'influente dame de Kerjean, encouragé par Monseigneur l'Evêque, la région encore toute emplie du souvenir de la mort glorieuse de mon père, tout fit que je fus traité davantage en enfant gâté qu'en collégien. Cependant, que ce fût don naturel ou chance, je n'abusai pas de mon statut et je m'instruisis, j'ignore encore aujourd'hui de quelle façon, autant que les autres élèves de mon âge. Mon oncle, m'ayant lui-même interrogé, fut donc fort satisfait de moi et n'avait de cesse que d'apprendre quel état j'embrasserais de préférence. Mon oncle avait toujours eu le dessein de faire de moi ce qu'il appelait un Breton franc et loyal, véritable ami de sa patrie et défenseur zélé de ses prérogatives, de ses droits et libertés. La marquise, au contraire, m'avait toujours destiné à la carrière des armes, au service du roi bien entendu, seul état noble, disait-elle, et fait pour le devenir quand on n'avait pas le bonheur d'être né gentilhomme.

« Un profond désaccord naquit alors entre la marquise et mon oncle. Ma pauvre mère, placée entre deux protecteurs au tempérament si différent, gardait le silence et n'osait rien dire. Madame de Coatanscour, ayant eu le malheur de déclarer en pleine discussion que, quoique son filleul ne fût pas né gentilhomme, comme son père était mort officier de la marine au service du roi et que lui, son oncle, avait reçu la croix de saint Louis au titre de ses combats dans les Indes, elle s'autoriserait de son influence pour faire valoir tous ces titres, à défaut d'ascendance noble, dans le but de le faire recevoir, si ce n'était au collège des gardes-marine, du moins à celui des gentilshommes pauvres de Rennes où elle possédait plusieurs brevets, pour en faire ensuite un volontaire d'honneur dans la marine royale. A ces mots de gentilshommes pauvres et de volontaire au service du roi, mon oncle, s'oubliant, se fâcha et s'écria avec horreur : « Quoi, Madame ! Elever mon neveu par charité au collège des gentilshommes pauvres de Rennes et ensuite faire de lui un officier subalterne du grand corps, y pensez-vous vraiment, Madame ? Non, non, jamais le petit neveu de Duguay-Trouin, de Mahé de La Bourdonnais, le fils d'un officier de la marine mort en se battant pour son pays, mon propre neveu, ne sera instruit par charité si le roi lui-même ne paie pas ses frais d'éducation. C'est en vain que vous me diriez que les règles de l'ordre et de la Maison<sup>39</sup> s'y opposent. Ah ! Que m'importent tous ces vains titres qu'on y exige ! Ignorez-vous que nous descendons de ce valeureux Malouin qui répondit à Henri IV, lequel voulait en faire un gentilhomme : « Nenni da, Sire, nous les chassons de notre cité à coups de bâtons ; mais faites-moi plutôt donner un cheval, car le mien a crevé comme un cochon. » J'ai d'ailleurs moi-même plus de biens que tous vos gentilshommes élevés à Rennes, et s'il se trouve que le

---

<sup>39</sup> Ordre de la noblesse et Maison du roi.

roi de France fasse de nouveau appel à notre bourse, il la trouverait toujours ouverte car nous autres ne savons pas garder rancune à notre roi ni à notre patrie, auxquels serons toujours fidèles pendant notre existence et jusqu'à notre mort, quoi qu'il puisse advenir et qui qu'en grogne ! Aussi mon neveu n'exhibera-t-il pas de faux titres de noblesse et il n'entrera pas davantage dans la marine royale pour y figurer aux derniers rangs ou, comme ils le disent avec morgue, en cheval de louage ou en locataire. »

« Effrayé par la vivacité de leur dispute, j'allais de l'un à l'autre, les suppliant tour à tour et les exhortant à ne pas se quereller à mon sujet. Mes larmes, mon affliction les touchèrent et mon oncle, aussi prompt à s'adoucir qu'à s'enflammer, fit de sincères excuses à la marquise, lui répétant cependant à de nombreuses reprises qu'il se saborderait et se ferait sauter plutôt que de rien céder à une autre qu'elle ; mais qu'avec les dames il se faisait toujours une gloire de s'incliner le premier de peur de manquer par un entêtement excessif au respect qu'il leur devait, et surtout à une dame aussi généreuse qu'elle, qui aimait en vérité son neveu avec tendresse.

« Là-dessus, la marquise lui présenta sa main à baiser ; mais mon oncle, au lieu de la porter à ses lèvres, la serra si fort qu'elle poussa un grand cri. Mon oncle, croyant qu'elle se trouvait mal, la prit entre ses bras ; il allait la porter sur le fauteuil le plus proche quand ma marraine, devinant son intention, lui dit en souriant : « Cela n'est rien, Monsieur G... ; vous serrez toutefois si fort vos amis qu'ils en sont tout attendris. »

« La paix étant faite entre la marquise et mon oncle, il fut finalement décidé qu'on m'enverrait au collège de Rennes, puis que je ferais là-bas mon droit.

« Ma marraine n'était pas sans inquiétude à mon sujet. Elle craignait qu'élevé dans un collège qui comptait plus de quatre mille élèves je n'en vinsse à m'inspirer et à m'imprégner à la longue des doctrines qu'il avait propagées depuis le retour victorieux de La Chalotais. Mon oncle, au contraire, pensait que livré à de telles influences je ne manquerais pas de devenir ce qu'on appelait alors un patriote, et de combler ainsi ses vœux, car il était également l'un des plus fervents partisans de La Chalotais dont, disait-il, il était un peu parent. Mon oncle, en dépit de sa profonde aversion pour la noblesse, avait la manie de se trouver des parents parmi tous les grands personnages du pays.

« Jamais prédiction ne fut plus juste que celle qu'il fit à mon sujet.

« La perspective d'une réforme parlementaire vint en 1788 enflammer tous les esprits et attiser en Bretagne des dissensions qui prirent tout de suite un tour effrayant. La clôture, ou plutôt le renvoi du parlement, fut suivie de grands désordres. Les soldats du roi, ouvertement provoqués, ne bougeaient pas ; ils semblèrent même approuver l'opinion du peuple. Plusieurs

officiers publièrent un désaveu des ordres dont l'exécution leur était confiée ; d'autres officiers, au contraire, leur répliquèrent et, pour soutenir leur opinion, acceptèrent un défi de quinze gentilshommes bretons. Le gouverneur, homme sage et sensé, tenta d'apaiser les esprits par la douceur, mais la noblesse était si furieuse qu'elle adopta la proclamation suivante, signée par presque tous ses membres : « Nous, membres de la noblesse bretonne, déclarons infâme quiconque occuperait dans la nouvelle administration de la Justice ou dans celle des Etats des charges qui ne seraient pas conformes aux lois constitutionnelles de la province ».

« Puis ils élurent une délégation chargée de faire au roi les plus sévères remontrances. Ils furent emprisonnés dès leur arrivée à Paris, mais le délai de rigueur s'étant écoulé, il fallut les libérer, rétablir le parlement et même réunir les Etats généraux du royaume.

« En apprenant l'opposition de la noblesse aux ordres du roi, mon oncle en conçut une grande joie mais, toujours vigilant et mal disposé à son endroit<sup>40</sup>, il m'écrivit de ne pas trop me fier à ses apparences aimables qui n'étaient en réalité que de l'intérêt personnel bien travesti, de suivre de près les événements en défendant toutefois le parlement et en approuvant sa protestation, de crainte, disait-il, d'avoir le doigt pris entre l'arbre et l'écorce.

« Les doutes de mon oncle furent bientôt confirmés.

« A peine les Etats généraux furent-ils réunis que l'opinion changea soudainement, surtout en Bretagne où débuta la brouille envenimée du tiers état contre les ordres privilégiés. La noblesse de Bretagne se déclara opposée à la double représentation du tiers et le parlement de Rennes, composé des seuls gentilshommes, s'étant rangé à son avis, perdit immédiatement le soutien du peuple qui l'avait défendu jusque-là contre les empiétements de la Cour.

« La déclaration<sup>41</sup> du roi du 27 décembre 1788, qui trancha le différend en faveur du tiers ordre, fut une cruelle surprise pour ceux qui s'étaient employés par intérêt personnel à entretenir les désordres ; c'était au contraire un motif de joie et de triomphe pour le peuple. Les opinions contraires ne tardèrent pas, ainsi que l'avait prédit mon oncle, à se manifester ouvertement avec haine, et jusqu'au milieu de la salle des Etats de la province qui étaient justement réunis. La noblesse fit plus que jamais étalage, en face du peuple, de la morgue dont seule une petite minorité de ses membres avisés avait le bon sens de se départir. Elle laissa éclater sa haine envers un ordre naguère méprisé et désormais appelé à un meilleur sort. Elle s'opposa effrontément à la volonté du roi, qu'elle qualifia de funeste et contraire aux privilèges de la Bretagne. A leur tour les députés des communes se prononcèrent contre le

---

<sup>40</sup> A l'égard de la noblesse, bien entendu.

<sup>41</sup> Le titre exact de ce texte est : Résultat du Conseil du roi tenu à Versailles, le 27 décembre 1788.

refus : les querelles devinrent de plus en plus vives et le désordre fut bientôt extrême. La jeunesse rennais et les étudiants en droit publièrent une proclamation imprimée dans laquelle ils affirmaient se trouver dans les mêmes dispositions que les députés du peuple et déterminés à défendre leurs droits une nouvelle fois reconnus par la déclaration du roi du 27 décembre. D'inopportunes arrestations suivirent cette déclaration. On se battit dans les rues et le sang coula des deux côtés. Le 27 janvier 1789 (j'avais alors dix-huit ans) les jeunes gens se portèrent en masse vers la salle des Etats en demandant que leur soient livrés les responsables des événements sanglants de la veille. Cette revendication provoqua entre les trois ordres une violente querelle. Plusieurs des membres de la noblesse se précipitèrent hors de la salle et déchargèrent leurs armes sur la multitude : j'étais au milieu de la foule. La bataille reprit et le sang coula de nouveau. Puis le peuple se rassemble ; on sonne le tocsin ; la foule enfle de minute en minute ; bientôt jaillissent des clameurs hostiles. On court à un magasin d'armes, on enfonce ses portes, on se saisit de ce qu'ils contient ; des canons sont même traînés sur le lieu de la bataille ; les efforts du gouverneur parviennent enfin à ramener le calme.

« Parmi nous, c'est-à-dire à la tête de la jeunesse, se trouvait Moreau, notre prévôt, qui était alors bien loin de prévoir quel serait un jour son destin. Il est devenu, comme vous le savez, l'un des plus illustres et des plus malheureux des généraux français. Ah ! Pour sa gloire et celle de notre pays, que n'a-t-il péri en combattant sous nos glorieuses enseignes ! Ses machinations, car je n'ose prononcer franchement le hideux mot de trahison, sont parmi celles qui m'ont le plus affligé pendant toute la durée de nos malheurs. Mais reprenons le fil de notre histoire. Hélas ! Je n'aurai que trop souvent l'occasion de vous parler de lui.

« Ainsi jaillit de la capitale bretonne la première étincelle de ce feu qui allait peu après enflammer la France entière. Ce fut le début de cette terrible guerre civile dont la Bretagne fut plus que tout autre le théâtre et la victime. La noblesse, dont le comportement n'avait servi qu'à révéler avec plus d'éclat l'opinion d'un tiers état désormais certain de sa victoire, puisqu'il connaissait sa force, poursuivit dans la salle des Etats ses délibérations houleuses. Mais l'assemblée fut bientôt brutalement renvoyée. La noblesse, effrayée, clama à nouveau qu'on bafouait les privilèges de la province ; ses cris ne trouvèrent plus aucun écho. Les défauts de l'ancien régime étaient connus depuis longtemps des personnes averties de la province et la constitution bretonne, loin d'empêcher tous ces désordres, les conduisait naturellement à réfléchir à tout cela. Ainsi nulle province en France n'était mieux disposée ni mieux préparée que la Bretagne à adopter les réformes, ou plus exactement la révolution qui se préparait. Mais elle la désirait telle que son patriotisme sincère l'avait conçue : telle qu'elle

se déroula au commencement, et non pas telle que la firent par la suite les cruels extrémistes qui en souillèrent le triomphe et exilèrent ses initiateurs.

« Cependant la noblesse, à laquelle on avait fait connaître les ordres de la Cour, refusa tout net de s'y conformer ; elle céda toutefois à la vue des canons que le gouverneur fit pointer contre la salle des Etats.

« Les troubles s'étant calmés, on organisa les élections provinciales. Le clergé et la noblesse refusèrent de députer aux Etats généraux ; cette position qu'ils adoptèrent ruina tout espoir de concorde.

« Le tiers Etat élu comme députés des hommes tout dévoués aux intérêts du peuple ; à leur tête se trouvaient Le Chapelier et Lanjuinais. Le premier s'était déjà distingué lors des luttes du parlement contre la Cour en 1788 ; il devint à l'assemblée nationale l'un des adversaires les plus acharnés et les plus redoutables de ce même ordre dont il avait été auparavant le plus chaud partisan. Le second, mon guide et mon protecteur, se montra toujours le plus irréprochable et le plus ferme défenseur de la liberté.

« Ici commencent ma vie privée et ma vie publique qui, comme celles de tous à cette époque, sont nécessairement liées à tous les événements et aux troubles qui désolèrent la Bretagne, et dont pourtant je ne vous parlerai que pour vous faire mieux connaître ceux qui ont eu le plus d'influence sur les heurs et malheurs de mon existence. J'ai été tour à tour l'acteur et le témoin des scènes sanglantes qui ravagèrent mon malheureux pays, et ce souvenir affligeant me brise encore le cœur de chagrin.

« A la lecture du très célèbre appel des Parisiens à tous les Français leur demandant d'apporter par une association solennelle, appelée Fédération, leur soutien à la constitution que préparait l'assemblée nationale, mon oncle, pensant que je serais l'un des premiers qui y adhéreraient, vint me visiter à Rennes pour m'empêcher par ses paroles et ses sages conseils de tomber dans les erreurs du temps et dans celles de la jeunesse. Je me souviens encore de ce qu'il me dit ; il me parla, mot pour mot, ainsi :

« Mon ami, dit-il en saisissant ma main et en la pressant dans la sienne, les événements se suivent et je ne m'y reconnais déjà plus, car j'ai vu les mêmes personnages soutenir tour à tour les deux partis. Il est vrai que je ne suis pas ce qu'on appelle un homme habile ou un politique, mais je connais mes principes intangibles ; jure-moi qu'en quelque circonstance que tu te trouves, tu les suivras toujours, c'est-à-dire que tu défendras toujours les femmes, les enfants, les vieillards et les prêtres ; ces derniers, à moins qu'ils ne soient des diables incarnés, ne peuvent jamais faire de mal. » Je le lui jurai de tout mon cœur, car c'étaient également mes principes. Il me recommanda encore de toujours aimer mon pays,

aussi injuste qu'il puisse être envers moi, et de mourir plutôt que de cesser d'être un vrai patriote de Quatre-vingt-neuf. Puis il m'embrassa et me serra tendrement sur sa poitrine en m'offrant une bourse pleine d'argent, des lettres de change et de crédit, et me dit adieu.

« Me voici donc à Paris, centre de toutes les passions déchaînées, en plein combat entre les vices et la vertu, abandonné à moi-même, témoin de la plus grandiose cérémonie qu'on eût jamais vue. J'avoue que j'en fus ému et attendri au point d'en verser des larmes. S'il y eut jamais promesses sincères, ce furent assurément celles qu'on prononça en ce jour solennel. Oui, je crois encore aujourd'hui à la sincérité du serment prêté en plein jour par plus de cinq cent mille personnes. Oui, oui, je le répète encore une fois, à partir de ce moment tous les cœurs, à l'exception peut-être de quelques agitateurs, étaient pour le roi et la nouvelle constitution. Tous les assistants étaient ivres de joie et ne faisaient qu'un du roi et de la constitution, dans la mesure où le royaume a toujours été régi selon nos coutumes. En ce qui me concerne, je partageais avec sincérité l'allégresse générale et depuis je n'ai plus jamais vu rien d'aussi majestueux.

« Cependant le véritable héros de cette imposante cérémonie était Lafayette, commandant général de la Garde nationale à laquelle il avait inspiré un profond attachement, et au peuple un prodigieux amour. Mais mon idole à moi était ce Mirabeau dont le visage aussi bien que le discours effrayaient et qui faisait penser à ces tribuns du peuple qui firent plus d'une fois trembler le Capitole et dont on parle imprudemment à la jeunesse. Il faut dire qu'on ne pouvait s'empêcher de l'admirer, quand on avait vu une fois son abondante chevelure qui le désignait à tous ; on aurait dit que sa force y était concentrée, comme dans celle de Samson. Son visage se renforçait de sa laideur même et tout son personnage me rappelait le portrait d'un authentique avocat du peuple. Je suis par la suite totalement revenu de mon erreur à son sujet. J'étais à Paris quand il mourut. Sa maladie affligea chacun et me peina grandement moi-même ; une grande foule se rassemblait chaque jour et à toute heure devant sa porte. Cette multitude ne faisait pas le moindre bruit, de peur de le déranger ; elle se renouvelait plusieurs fois au long de vingt-quatre heures et chacun, en cette période d'affliction universelle, se comportait avec la plus grande retenue. Il faut avoir vu soi-même ce beau spectacle pour comprendre la différence qui existe entre les hommages rendus aux arts et ceux qui sont prodigués aux puissants. Son éloquence était en un mot si magistrale qu'elle obligeait ses plus grands adversaires à l'admirer. C'était bien la première fois qu'un tel prodige survenait en France.

« Il mourut finalement, à l'apogée de sa carrière ; et les larmes de la foule qui suivait son cortège funèbre rendirent la pompe fort poignante. C'était aussi la première fois qu'en

France un homme célèbre par ses écrits et son éloquence recevait des honneurs qu'on ne rendait naguère qu'aux grands seigneurs ou aux grands hommes de guerre. Au lendemain de sa mort nul dans l'assemblée constituante ne pouvait regarder sans affliction la place à laquelle Mirabeau avait coutume de s'asseoir. Le grand chêne était tombé et les autres arbres de cette magnifique forêt ne se distinguaient pour la plupart pas davantage l'un de l'autre que des baliveaux à peine sortis de terre.

« Si aujourd'hui encore je parle de lui avec regret en dépit de ses mœurs indignes, c'est parce que le souvenir de son admirable talent me rappelle à nouveau son génie, sa sagesse et son incomparable éloquence, et l'empire qu'il exerça sur mon imagination vive et exaltée ; et qu'on ne peut vraiment pas s'empêcher de soupirer en pensant que la mort frappe aveuglément un homme aussi éloquent, aussi plein de vie et qui galvanise à lui seul tous ses compatriotes.

« La mort du général Foy a produit sur moi la même impression ; mais ce dernier était en revanche à tous égards digne de nos regrets.

« Mirabeau est la première idole à laquelle j'ai sacrifié, mais sa double trahison m'ôta mes œillères<sup>42</sup> et me rendit circonspect envers les hommes.

« Lafayette fut le second objet de mon admiration, mais le temps et l'âge qui gouvernent toute chose firent bientôt fuir le héros et à partir de ce moment je ne vis plus en lui que le Lafayette républicain de toujours. C'est beaucoup, sans doute, d'être invariablement resté égal à lui-même, parmi tant d'ignobles reniements. Je regrette cependant qu'aujourd'hui il ne montre pas davantage son attachement et sa reconnaissance envers la Charte qui seule, conformément à nos traditions, pouvait faire notre bonheur. Quoiqu'il en soit, j'apprécie le caractère noble et véritablement loyal de Lafayette, et je n'oublierai jamais son admirable comportement à la prison d'Olmütz aussi bien que dans tous les autres épisodes de son existence. En un mot, il s'est toujours montré fidèle aux mêmes principes et nombre de ceux que l'on disait inébranlables ne pourraient en dire autant.

« L'abbé Mory, son compatriote et rival, venait ensuite. Mais, que ce soit par caprice ou pour quelque autre raison, au cours des fréquentes occasions où il s'opposait à Mirabeau, je ne le trouvais jamais éloquent et ses discours, à vrai dire, ne me touchaient nullement. A mon avis, il abusait de cette rhétorique qui tient davantage de l'homélie et qui n'est pas le fruit de cette exaltation de l'âme qui nous emporte et nous émeut malgré nous.

« Par ailleurs, plus vicieux encore que Mirabeau, il a sali la fin de son existence par le plus ignoble des éloges. Ministre d'un dieu de paix et de compassion, il devait au moins,

---

<sup>42</sup> Laouënan utilise la métaphore du capuchon qui aveugle le faucon avant la chasse.

fidèle à ses principes, intercéder pour le malheureux peuple et non, enfreignant toutes les règles, insuffler aux infortunés pères, privés de leurs enfants sacrifiés par un impitoyable vainqueur, l'esprit de vengeance. Par la suite il scella enfin de son propre cachet son abandon de la vraie foi en se faisant l'aumônier d'un petit enfant, dans le but de parvenir par ce moyen à devenir le grand sacrificateur de la foi et de ses frères.

« L'assemblée constituante était ainsi divisée. Chacun faisait valoir ses droits selon ses opinions. Les privilégiés se servaient de la religion comme d'un patronage en faveur des intérêts de leur parti, et c'est en confondant ainsi les privilèges avec les principes de la foi qu'ils ont porté les derniers coups à l'influence du christianisme authentique en France. Les mêmes scènes se répètent aujourd'hui du fait d'un clergé stupide et insensé qui, si l'on n'y prend garde, effacera jusqu'à la dernière trace de religion parmi nous.

« Le parti modéré souhaitait un gouvernement semblable à celui de l'Angleterre, mais la noblesse et le clergé n'en voulaient pas et les membres fanatisés du parti de la gauche avaient leurs raisons de se réjouir de cette opposition. Quel bonheur cependant, s'il avait malgré tout été dès lors adopté ! Que de crimes et de malheurs auraient alors été épargnés à la France ! Mais les aristocrates entêtés ne pouvaient souffrir les gens qui voulaient instituer une constitution sage, libre et par conséquent durable, et on les voyait souvent prêter plus volontiers la main aux démagogues enragés dont les folies menaçaient la France, et eux-mêmes, d'un terrible désastre. Ils se vantaient, comme aujourd'hui, de parvenir à leurs fins par la politique du pire. Odieux calcul qui apprend à lire au fond de leur âme.

« On ne change pas sa nature et nous avons vu, quand la Charte fut promulguée, se répéter les mêmes scènes.

« Finalement les sages et généreux partisans du gouvernement à l'anglaise se virent repoussés de toute part parce qu'ils n'avaient pour eux que la vérité, qu'on se refusait à entendre. Cependant les défenseurs des anciens abus, se voyant menacés d'un désastre encore pire que la seule réforme des injustices, chantèrent soudain les louanges du système anglais autant qu'ils l'avaient décrié deux ans plus tôt, quand ils pouvaient facilement l'obtenir.

« Les privilégiés ont refait la même bourde plusieurs fois depuis, mais sans jamais inspirer la confiance et c'est en vain que, tout récemment encore, se voyant vaincus, ils ont juré de leur attachement à la Charte. On ne les a pas crus sur parole : ils n'ont réussi à tromper personne. Les principes de la liberté ne sauraient être inconstants, variant du matin au soir ; c'est là une chose qui tient de la religion et dont l'amour galvanise les véritables amis de la gloire et du bonheur de leur patrie.

« Je viens de vous raconter brièvement l'histoire des événements qui ont précédé et suivi ma venue au monde. Ecoutez maintenant, ô vous surtout, jeune homme, ce que je vais vous dire.

« Heureux celui qui depuis son enfance a un guide pour diriger ses premiers pas ! Plus heureux encore celui qui, en des temps orageux et tempétueux, trouve un pilote prudent et éclairé pour gouverner sa barque au milieu des récifs et des dangers ! Grâce à Dieu, telle fut ma chance depuis ma venue au monde.

« Dès qu'il fut décidé que j'irais faire mes études secondaires et mon droit à Rennes, ma marraine, tremblant pour ma jeunesse, s'ouvrit de ses inquiétudes à l'évêque de Saint-Pol qui la réconforta en lui disant qu'il me recommanderait chaudement au président du conseil du clergé près les Etats de Bretagne, homme sage et posé en lequel il plaçait tout sa confiance. Je partis donc avec ma lettre de recommandation ou plutôt d'introduction, car Monseigneur de La Marche lui avait déjà écrit à mon sujet et quand je me présentai avec ma lettre chez Monsieur le Président du conseil du clergé, chez le doyen de la faculté droit canon, je me trouvai précisément chez le Breton Lanjuinais, ce généreux acteur de la Révolution.

« J'ai toujours par la suite recherché son amitié et suivi ses avis, surtout pendant mon séjour à Paris où je ne laissai pas échapper la moindre occasion de gagner son affection et de connaître sa véritable opinion sur l'actualité. Il m'interrogeait à son tour souvent et me questionnait à chaque fois sur mes convictions, mes aspirations et surtout mes opinions politiques, me fortifiant en toute occasion contre les erreurs du temps. Jamais je n'oublierai cette circonstance particulière où, m'ayant entretenu du clergé, il me dit en me montrant un crucifix qu'il avait dans sa chambre : « Voici, dit-il, le plus sage des hommes, selon ce qu'affirment ses pires ennemis eux-mêmes, le modèle et le parfait réconfort de ceux qui ont le bonheur de croire en lui. Ô, heureux jeune homme, s'écria-t-il dans son transport en me pressant sur son cœur, en quelque situation que vous vous trouviez, n'oubliez jamais la religion de vos compatriotes et ayez toujours confiance en Dieu. Souvenez-vous qu'il n'est pas de bonheur parfait sur terre et que le malheur vient tôt ou tard frapper le plus fortuné au moment où il y pense le moins. Qu'en serait-il alors de votre courage, sans la confiance en Dieu, sans votre résignation aux vicissitudes liées à la nature humaine ? Pour moi, je l'avoue franchement, je n'ai que ma foi en lui et en sa présence que j'observe en tout temps et en tout lieu, pour m'aider dans mes épreuves à accomplir mes devoirs d'homme et de citoyen ; et je le prie souvent du fond de mon cœur de me donner la force et le courage d'achever dans la dignité mon épineuse existence. Oh, mon Dieu, ai-je souvent crié dans ma douleur quand j'étais en danger, faites-moi la grâce de mourir plutôt que de me corrompre ! » Puis,

s'adressant à moi : « Telle est, jeune homme, la devise de notre patrie, disait-il ; qu'elle soit également la vôtre, car qui ne sait pas bien mourir ne mérite pas de vivre. Mourir pour vivre, dit l'Évangile, et du train où vont les choses nous ne tarderons pas à être mis à l'épreuve. »

« Ayant ensuite parlé de politique et constaté que je me trompais sur de nombreux points, il corrigea mon opinion et cria presque en me disant de ne pas me laisser aveugler par l'actualité, qu'on ne faisait rien de bon et que si l'on n'y prenait pas bien garde il prévoyait de terribles malheurs, surtout pour la Bretagne où, hélas, le clergé exerçait une grande influence sur les esprits naïfs et crédules du peuple qu'il entretenait dans une coupable ignorance.

« Et en vérité, des troubles ayant éclaté peu après dans le diocèse de Vannes, et de peur qu'ils ne vinssent à se répandre dans toute la Bretagne, il me conseilla de rentrer chez moi afin de m'unir à mes compatriotes pour empêcher de toutes mes forces qu'ils ne gagnassent le Léon. Mais à peine y étais-je rendu que les mêmes causes provoquèrent les mêmes désordres. Cette insurrection fut rapidement étouffée grâce à l'intelligence et à l'habileté du général Canclaux, et également du fait que les insurgés manquaient de discipline et de chefs ayant assez d'autorité pour les commander. Canclaux plaça un fort détachement pour garder le château de Kerjean, vint lui-même présenter ses hommages à Madame la Marquise de Coatanscour, lui assurer qu'on aurait pour elle tous les égards qui lui étaient naturellement dus, et qu'au moindre oubli de leurs instructions par les officiers ou les soldats, elle n'aurait qu'à le lui faire savoir et il viendrait lui-même s'assurer de l'exécution de ses ordres. Ma marraine le remercia de ses bontés et me présenta à lui comme un jeune homme qui avait voyagé et qui avait été élevé à Rennes sous la protection de Monsieur Lanjuinais. Le général Canclaux saisit ce que signifiait cette recommandation ; il me tendit la main en me proposant également son amitié. A dater de cette entrevue je m'attachai à lui et mon destin fut définitivement scellé.

« Les premières victoires de la Révolution en France avaient rendu le sourire aux habitants des villes et des campagnes de Bretagne. L'oppression féodale sous laquelle ils gémissaient depuis si longtemps était abolie ; avec elle devaient aussi disparaître les insupportables vexations de la part de la noblesse. D'ailleurs le gouvernement de la Bretagne, les assemblées des États, pendant lesquelles les trois ordres ne cessaient de s'affronter ou de lutter contre la Cour, préfiguraient le dynamisme d'un gouvernement constitutionnel. Tout concourait en Bretagne à ménager un accueil favorable à la création d'un régime fondé sur l'égalité des droits et la liberté de tous les citoyens. On peut même affirmer que l'abolition des privilèges et le nivellement des classes n'auraient jamais rencontré d'opposition parmi les indigents de la province ; mais le nouveau régime s'attaqua à d'autres intérêts. Le clergé,

qu'on obligeait avec si peu de bon sens à prêter serment au nouvel ordre, placé entre deux obligations : obéir aux lois qu'il détestait ou abandonner sa charge, choisit une autre voie, celle de combattre le nouveau régime, et à sa voix les campagnards coururent aux armes pour défendre la religion.

« Ce fut le signal de la révolte en Bretagne et nous savons bien ici que son premier foyer fut cette partie de la province qu'on nomme Basse-Bretagne et où le peuple, assoupi dans l'ignorance et la superstition, peut aisément être séduit et trompé.

« Ma marraine, en dépit de ses intimes convictions, n'était pas fâchée en réalité de me voir attaché au général Canclaux. Elle pensait que dans les fâcheuses circonstances du moment je pourrais les protéger, elle et sa fortune. Elle ne blâmait d'ailleurs pas la jeunesse en général. Elle trouvait au contraire qu'elle était pleine de bon sens et qu'on connaît l'arbre à ses fruits. Mais elle accusait les pères qui, dans un libre royaume, faisaient élever leurs enfants dans des écoles où l'on n'entendait parler que de républiques et de républicains – de Rome et des Romains, de la Grèce et des Grecs – sans entendre le moindre mot au sujet des Français. Monseigneur de La Marche lui répondait que ses observations étaient justes, mais qu'il y avait tant de contradictions et de bassesse dans les gouvernements modernes, qui conduisaient presque tous les affaires en dépit de leur vocation, sacrifiant l'intérêt général au bon plaisir et au caprice d'un seul homme, qu'on ne pouvait assurément les donner en exemples à de jeunes gens qu'on destinait un jour à servir ou même à diriger le royaume. Et là-dessus il l'entretenait du bon Fénelon lui-même et de son éternel chef-d'œuvre. Lui au moins, disait-il, était un véritable prince de l'Eglise : « Ah ! Madame, il était encore plus que cela : il était sur la Terre, s'il est permis de le dire, l'image du seigneur Dieu, le défenseur des opprimés et le consolateur des affligés ; c'est pourquoi on le nommait souvent le divin Fénelon. »

« Je m'efforçais pour ma part de lui manifester toute l'admiration et tout le respect que j'éprouvais pour elle. Sensible à mon affection et à ma prévenance, elle en parlait souvent à ma mère et exprimait ses regrets toujours plus amers qu'ayant, disait-elle, tant d'heureuses dispositions, je n'eusse pas d'autres opinions politiques. Puis elle disait en soupirant : « Hélas ! il ne faut pas lui en vouloir ; il n'est pas né gentilhomme et son oncle les<sup>43</sup> hait tant qu'on n'est pas surpris qu'il soit partisan de la Révolution ; et d'ailleurs, comme le dit si bien Monseigneur l'Evêque, tout n'était pas parfait non plus dans notre système. Enfin, que la volonté de Dieu soit faite ; il sait mieux que nous ce qui nous convient. » Sa résignation était véritablement angélique et les malheurs de Madame de Coatanscour ont bien montré qu'en

---

<sup>43</sup> Les gentilshommes.

dépit de son orgueil et de ses manières féodales elle était en réalité une excellente femme. Et là-dessus on peut me croire sur parole, car il n'est personne qui ait eu la possibilité de la connaître mieux que moi.

« Dans les révolutions ou les insurrections comme dans la vie privée les événements se précipitent à notre insu. La tyrannie et les menaces étrangères donnèrent des armées à la République. Mon destin et les troubles de la Bretagne me conduisirent malgré moi au célèbre siège de Nantes, où le général Canclaux sauva la ville et écrasa les insurgés. La Convention, dominée par des monstres, envoya dans cette pauvre cité l'un des plus féroces de ses membres : Carrier, ce tigre au visage humain. Quand il arriva en ville, en carrosse, une troupe nombreuse d'hommes aussi cruels que lui, tous impatients d'exécuter ses ordres diaboliques, se livrait déjà à toutes les exactions, sous prétexte de républicanisme ou de haine des aristocrates. Une multitude de martyrs fut envoyée à la mort. Bientôt, pour exterminer plus vite, ce monstre ordonna des exécutions de masse et sans jugement.

« Un jour que je commandais un détachement qui servait d'escorte pour conduire des prisonniers d'une prison à une autre, tandis que nous passions au détour d'une rue devant une certaine maison, une pauvre mère, une femme angélique, cria avant que nous la dépassions d'une voix si pitoyable que mon cœur s'en brisa : « Ah ! Sauvez au moins mon enfant – en me montrant une fillette de quatorze ou quinze ans – ; elle est innocente et ne sait même pas où on la conduit. » Emu par ses cris et sa douleur, et affligé à la vue de tant de pureté et de beauté, et en outre indigné de toutes les horreurs que je voyais chaque jour s'accomplir sous mes yeux, j'oubliai un instant tout péril pour moi-même, mais non pas cependant toute prudence, pour m'efforcer de sauver au moins cette jeune et pitoyable martyre et accomplir une bonne action parmi tant d'horribles crimes. Je fis semblant de l'avoir entendue réclamer sa fille aînée et ordonnai là-dessus au brave homme ici présent, d'une voix tonnante et dans le langage alors en usage, de faire entrer cette jeune aristocrate dans une maison voisine vers laquelle j'avais vu la pauvre mère jeter des regards de pitié et de tendresse, lui disant qu'il m'en répondrait sur sa tête. Il saisit mon intention et répondit en jurant qu'il périrait plutôt. La mère nous comprit et pleura d'abondance, mais c'étaient cette fois des larmes de soulagement et de résignation. Pleinement rassurée sur le sort de sa fille, elle eut soudain une expression de joie et l'on vit qu'oubliant tout danger personnel elle était soulagée parce que sa fille était sauvée. Le cœur des pauvres mères est ainsi fait. Elles oublient les périls qui les menacent pour ne penser qu'au salut de leurs enfants.

« Comme je l'avais deviné, la maison dont la vue avait attisé la douleur de cette pauvre mère devait appartenir à quelqu'un de ses proches. Et elle se trouva être effectivement

la demeure de sa propre sœur, fille et épouse de riches négociants, mais absente à ce moment. Il n'y avait même dans la maison qu'une jeune femme de chambre dont la mère, qui en était la gouvernante, était sortie pour quelque commission. Dès qu'elle aperçut sa jeune maîtresse, elle lui sauta au cou en mêlant ses larmes aux siennes. Mais, remarquant le soldat en bleu, elle crut qu'il venait la chercher elle aussi et s'évanouit de peur. Sur ces entrefaites arriva par bonheur sa mère, et mon sergent lui dit en la voyant : « Voici une jeune fille que mon capitaine vous confie ; d'après ce que je vois, je pense qu'elle est ici en terrain de connaissance, aussi prenez soin d'elle. Je reviendrai vous voir quand je le pourrai, mais seulement de nuit, de crainte d'être espionné. N'ayez crainte, nous sommes, nous, de bons républicains, et le mal que l'on vous fait nous est aussi odieux qu'à vous. Contentez-vous de bien la cacher, de l'habiller comme votre fille, et dites qu'elle est sa sœur, ou mieux, la sœur d'un soldat qui vous l'a confiée, la mienne par exemple ; et je vous réponds du reste. »

« Carrier, irrité par la lenteur des exécutions et par le dégoût qu'elles provoquaient, imagina les bateaux à écoutes, l'exil vertical, les mariages républicains et autres horreurs démoniaques. Révolté par tant de crimes je priai le général Canclaux de me muter à l'armée du Nord et de me recommander au général Moreau.

« Avant de partir j'allai moi-même visiter ma jeune protégée. Elle m'accueillit d'une façon enfantine, mais pleine de grâce. Elle me parla beaucoup de sa mère, dont je ne pouvais lui donner aucune nouvelle. Elle pleura en me disant que sa bonne tante était revenue chez elle. Celle-ci se présenta en effet peu après ; elle me remercia de mon dévouement, m'assura que la famille m'en serait éternellement reconnaissante, car, dit-elle, nous connaissons le mérite et les risques d'un tel exploit par les temps qui courent. Puis elle dit à sa nièce d'embrasser son sauveur ; je la pris moi-même dans mes bras et baisai tendrement son front. Elle me prodigua à son tour des marques d'amitié en pressant ma main et en la portant à ses lèvres. Emu par ses manifestations de gratitude, je lui dis que j'y étais fort sensible et que je ne l'oublierais jamais. « Moi non plus je ne vous oublierai pas, dit-elle avec franchise et en rougissant, car depuis le retour de ma tante je ne cesse de parler de vous. » Ces paroles, prononcées avec une grâce et une candeur touchantes, me laissèrent sans force et lièrent pour la vie mon destin au sien.

« Je partis peu après pour l'armée du Nord avec mon inséparable compagnon. Je présentai mes lettres de recommandation au général Moreau et, aux noms de Lanjuinais et de Canclaux, il m'accueillit à bras ouverts et en vrai compatriote. Il n'y eut jamais, j'en atteste, meilleur homme que lui ; il était aussi modeste que grand général et, pour autant que je le sache, nul ne l'a jamais bien connu sans l'aimer et le respecter comme son propre père.

« C'est pendant cette campagne qu'il eut le malheur de perdre le sien, qui périt à Brest sous la hache de la Révolution en même temps que ma pauvre marraine. Nous pleurâmes ensemble nos communes infortunes et c'est alors que j'eus l'occasion d'apprécier toute la bonté de son cœur et son véritable amour de la patrie. Ah ! Je vous le répète, pour la gloire de son pays et pour la sienne propre, que n'est-il mort en Hollande ! Il serait alors descendu au tombeau couvert de lauriers, le plus grand et le plus irréprochable de nos généraux. Mais n'anticipons pas les événements et revenons à notre histoire.

« J'entretenais une relation épistolaire avec la tante de ma protégée, qui me parlait souvent d'elle et de ses parents émigrés, m'expliquant où je pourrais les rencontrer. Sa sœur venait aussi de tomber en martyre sous le couperet de la Révolution ; elle me pria d'en informer Monsieur B... dont elle me faisait le portrait le plus flatteur, qui m'incita à l'aimer à l'avance. Mes fonctions d'aide de camp auprès d'un général en chef pouvant m'offrir quelque jour la chance d'avoir une entrevue avec lui, je m'ouvris de mon projet à Moreau qui m'approuva et me dit qu'il m'aiderait à la première occasion.

« Un heureux hasard nous favorisa peu de temps après. Louis XVIII, chassé de Vérone au mois d'avril 1796, arriva au quartier général du prince de Condé, à Riejel, près de Fribourg sur la rive gauche du Rhin, juste au moment où l'on venait de signer l'armistice qui avait mis fin à cette campagne. Les troupes des deux armées restaient au repos. Moreau avait donné les ordres les plus stricts afin que la discipline fût maintenue avec rigueur et que d'aucun côté on ne tint de propos belliqueux. Ses ordres furent scrupuleusement suivis. Les avant-postes et les sentinelles se voyaient et conversaient amicalement. Louis XVIII passa son armée en revue et ne put s'empêcher d'admirer l'aspect martial de l'armée républicaine à la tête de laquelle il eût souhaité pouvoir combattre les ennemis de la France et ceux qui lui refusaient un asile. Ce prince était à tous égards digne d'apprécier une telle armée. Lui-même était d'ailleurs français, et s'il n'y voyait aucun sujet qui le reconnût pour roi, du moins se glorifiait-il d'être leur compatriote et leur frère aîné. Moreau eut la courtoisie de faire battre aux champs sur toute la ligne tandis qu'il passait pour inspecter son armée. Ces deux hommes étaient faits pour s'entendre.

« J'écrivis à la même époque à Monsieur B..., que je savais être dans l'armée de Condé, pour lui demander une entrevue. Il me l'accorda avec empressement. Notre rencontre fut cordiale et directe, comme celle de deux loyaux soldats qui avaient nombre de choses à se dire sans disposer de beaucoup de temps. Je lui dis mon nom et il me sauta spontanément au cou en me disant :

– Ah ! Monsieur G..., embrassons-nous ! Je vous dois trop pour que nous ne soyons pas amis dès l'abord.

– Monsieur, lui dis-je, je n'ai fait que ce que je considérais comme mon devoir, et mon plus vif regret est de n'avoir pu en faire davantage.

– Je mesure tout le mérite de votre exploit, dit-il en étreignant ma main, et recevez ici les remerciements d'un malheureux père qui vous doit d'avoir conservé sa fille bien-aimée. Vous l'avez sauvée, Monsieur ; elle est à vous. Ma sœur m'a informé de tout et je ne puis qu'approuver votre choix et vos assiduités. Ils nous honorent tous deux et je les agrée du fond de mon cœur. Ma fille vous sera redevable de sa vie et de son bonheur, j'en suis certain. Sensible et reconnaissante, elle est conquise par votre beau caractère et dès à présent bien disposée à votre endroit. Tenez, dit-il en me tendant la lettre de sa sœur, lisez ce qu'on me rapporte à ce sujet.

« Les mots suivants y étaient écrits :

« Mon cher frère, votre fille est toujours en bonne santé et pleine de gratitude envers son sauveur. Je l'encourage dans ces bons sentiments et dans le respect de ses parents ; elle n'en connaît jusqu'à présent pas d'autres ; mais comme nous vivons en des temps d'instabilité et d'intrigues, et comme je ne puis, hélas, me bercer de l'espoir que vous rentrerez bientôt chez vous, je voudrais lui trouver un défenseur digne d'elle et de vous. Aussi ai-je jeté les yeux sur ce Monsieur G... qui, si je ne me trompe (et fiez-vous sur ce point aux regards d'une femme), n'est pas entièrement insensible aux charmes de votre fille ; il respecte toutefois sa condition et ne voudrait pour rien au monde, j'en suis sûre, entacher d'aucune manière ce qu'il a fait en sa faveur. Je suis émue jusqu'aux larmes de cette prévenance et voudrais de mon côté le payer de retour en plaidant sans qu'il le sache sa cause auprès de vous. Il a sauvé un trésor et il est juste qu'il lui appartienne. Elle n'aura jamais de maître plus fidèle. Par ailleurs, Monsieur G... est de bonne famille, d'après ce que m'a appris son digne compagnon, qui est aussi son frère de lait. En plus de tout cela, il a de l'éducation, de l'instruction et de bonnes mœurs, et il se lamente comme nous des malheurs de notre belle patrie. Il a également de la compassion pour notre triste sort et m'a souvent demandé où vous pouviez être ; d'après ses questions je ne doute point qu'il ait l'intention de vous faire quelque ouverture à ce sujet. J'approuve son dessein et sa délicatesse et attends avec confiance votre consentement. »

« Monsieur B..., prenant ensuite la parole, me dit amicalement :

– Ma sœur a bien jugé votre cœur et le mien. J'approuve son choix ; ma fille est à vous, Monsieur G..., dit-il en pressant avec force ma main entre les siennes.

– De tout cœur, en toute amitié et sans aucune hésitation, lui répondis-je.

– Très volontiers, à la vie et à la mort, comme votre belle action, me répartit-il aussitôt.

« Nous nous donnâmes une nouvelle accolade et je lui demandai la permission de faire ma cour à sa fille dans cet esprit. Nous nous dîmes ensuite adieu, satisfaits l'un de l'autre, pour ne plus nous revoir avant fort longtemps.

« Monsieur B... était un vieux soldat qui avait fait la guerre d'Amérique et avait rapporté de ce pays un esprit libéral et un zèle pour les réformes de son pays dont il s'était fréquemment senti honteux en raison des reproches d'esclavagisme qu'on lui faisait. Il m'a souvent dit qu'il n'avait jamais pu pardonner à Blackstone, contemporain de Montesquieu et fait pour l'estimer, d'avoir affirmé que la France, comme la Turquie, était un pays de passions et d'esclavage. Combien de fois par la suite ne m'a-t-il pas dit au cours de nos conversations : « Ah ! Si seulement la Cour, comme notre bon roi, avait agréé la liberté et les réformes réclamées, comme la France eût été belle et glorieuse ! Mais il semble que seul un désastre pouvait nous éclairer ; et de même que chacun de nous a ses propres devoirs à accomplir, selon sa position particulière, les miens, à moi qui servais chez les princes, était de les suivre et de combattre sous leurs bannières, quelles qu'eussent pu être en d'autres circonstances mes propres inclinations. A chacun son métier, comme vous le savez. »

« Dès que j'arrivai au quartier général, je m'empressai d'écrire à la tante de Mademoiselle B..., Madame K..., et de l'informer de ma rencontre avec Monsieur son beau-frère. Elle fut touchée de mes démarches, m'en remercia chaleureusement et m'assura que le cœur de Sophie m'appartenait à jamais.

« Je ne vous parlerai pas ici en détail de cette adorable jeune fille. Je vous dirai seulement que c'était un ange de douceur et qu'elle a fait le bonheur et le malheur de ma vie sans cesser pour autant de m'être toujours aussi chère, et aussi chaste et pure. Hélas ! La pauvre chère femme ! Son sort a été encore plus navrant que le mien, sans que j'aie jamais eu le moindre reproche personnel à lui faire.

« J'avais en leur temps fait connaître à mon oncle mes activités et mon départ pour l'armée du Nord. Il avait tout approuvé, mais je ne lui avais encore rien annoncé de mes intentions au sujet de ma redevable ; je pensai donc qu'il était temps de lui parler d'elle et de solliciter son avis.

« Pour mieux disposer mon oncle, dont je connaissais le péché mignon, je l'entretins délibérément tout autant de la famille de ma future épouse. Elle m'apportait une aide opportune et flattait la vanité de mon oncle qui, en dépit de sa haine envers la noblesse, avait la manie de se dire parent ou familier de toutes les familles en vue de la province, et surtout

des grands marins. La mère de ma protégée descendait de l'illustre Cassard et son père de Barrin de La Galissonnière, le vainqueur du malheureux Birk.

« Aux noms de Cassard et de La Galissonnière, il ne put contenir sa joie ; il se sentit renaître et m'écrivit une interminable lettre biographique touchant les Bretons illustres, les passant tous en revue sans me faire grâce d'un seul. Cassard était, me dit-il, selon les termes de notre immortel parent Duguay-Trouin, le plus grand marin de son siècle. Quant à Monsieur de La Galissonnière, quoiqu'il fût marquis en son temps, c'était également un homme qui avait de nombreuses raisons de lui plaire, « mais tout d'abord, me disait-il, comme vous le savez, pour avoir vaincu les Anglais et avoir contribué à la reprise de Fort-Mahon, et ensuite parce que mon herboriste, qui est de Bonnières près de Nantes, ne cesse de me parler de lui. A l'en croire, ce n'était pas seulement un illustre marin, mais encore un grand homme, doux, modeste et affable, comme notre bon parent Duguay-Trouin ; il m'affirme même l'avoir vu travailler en personne dans son jardin de simples et se consacrer à soigner et à soulager des malades ou des malheureux dont il était tour à tour l'herboriste, l'avocat et le père affectueux. Tels étaient mes ancêtres, et qu'ils aient été ou non gentilshommes m'importe peu. C'est donc pourquoi, et si ce qu'on me dit d'eux est vrai, j'approuve ton projet et ne puis que te complimenter de ton alliance. Il est vrai que cet herboriste bavard m'a aussi parlé d'un certain Barrin, un autre comte de La Galissonnière, ci-devant colonel de la légion des Flandres et des chasseurs des Pyrénées, qui était avant la Révolution maréchal de camp et grand sénéchal à glaive héréditaire de cinq sénéchaussées de l'Anjou, dans la région de Saumur, et qui en raison de ses charges présidait de droit les trois ordres de la province ; il fut élu premier député de la noblesse angevine aux Etats généraux de 1789, où il se déclara opposé à bien des idées au goût du jour, particulièrement à l'opportunité de réunir la marine royale et celle de course ; il émigra finalement en 1792 pour prendre du service dans l'armée de Condé. Mais moi qui ai connu de réputation presque tous les officiers de la marine royale, je n'ai jamais entendu parler de lui, quoique je sache bien qu'il dût y avoir dans la marine royale plusieurs Barrin parents du vainqueur de Fort-Mahon dont un, si je ne me trompe, a été chef de division et major de la troisième escadre à Brest, au début de la Révolution. Mais mon botaniste, qui est le fils d'un apothicaire de Bonnières et qui a, si on l'en croit, étudié les plantes dans le beau jardin de Monsieur de La Galissonnière, n'y regarde pas d'aussi près. C'est pourquoi je ne pense pas qu'ils soient de la même famille et n'ai aucun doute que tu puisses être parfaitement heureux avec elle, puisqu'elle est bretonne et de la race de ces illustres marins. J'avoue toutefois, avec toute ma franchise d'homme de mer, que je trouve ta future épouse un peu jeune et que tu devrais attendre la paix pour te marier, ou au moins quelque temps

encore. Mais je te le répète : je t'accorde très volontiers ma permission. Elle te sera assurément redevable de tout et toi, tu ne lui devras qu'amour et bonté, car tu sais que tous mes biens sont pour toi et que tu peux en jouir à l'avance comme des tiens propres. »

« Peu après, la guerre se ralluma et nous primes, parmi toutes les dépouilles des ennemis, le fourgon du général émigré Klingling dans lequel étaient les bureaux de l'armée adverse et tous les papiers de la conspiration de Pichegru.

« Je fus l'un des aides de camp chargés de lire ces papiers. Je fus d'abord d'avis de les brûler sans les lire. Je me fondais sur les beaux exemples similaires suivis pendant les guerres civiles et approuvés par tous les historiens. Le général en chef était d'accord avec moi ; son bon cœur l'y poussait, mais sa faiblesse habituelle et l'opinion d'un groupe de républicains enragés en décidèrent autrement. Chacun sait que l'on ne peut sacrifier l'intérêt général à celui de quelques misérables. Je plaidai pour qu'au moins ils fussent brûlés au fur et à mesure qu'on les aurait lus et qu'on ne donnerait connaissance que de ce qui pouvait mettre en lumière les manœuvres des traîtres ou favoriser celles de nos armées, ou encore, enfin, démasquer ou dénoncer les traîtres de l'intérieur, voire au sein de l'armée. Moreau était d'abord de cet avis, mais le général Desaix, qui était alors blessé et en convalescence, s'étant mis pour passer le temps à lire toutes les archives, y découvrit la trahison de Pichegru : ce ne fut au quartier général qu'un cri de dégoût. J'avoue qu'à la lecture des papiers par lesquels ce général infâme reconnaissait avoir volontairement laissé vaincre son armée pour mieux réaliser son perfide dessein, je fus moi aussi submergé d'horreur, et nous déclarâmes d'une seule voix qu'une telle déloyauté ne méritait aucune pitié, aussi grands qu'aient pu être dans le passé les mérites du traître et les services qu'il avait rendus. Moreau, dont il avait été l'ami et qui était son obligé, était fort affecté et avait la tentation de ne pas en informer sur-le-champ le gouvernement ou de brûler tous les papiers. Revenu ensuite à plus de sérénité et édifié par ce qui se passait en France, je regrettai de plus en plus que ce second parti n'eût pas finalement été adopté d'emblée. Le 18 fructidor survint sur ces entrefaites et la lettre confidentielle de Moreau à son ami Barthélémy, ministre parti ce jour-là en exil, ayant été rendue publique, vint encore augmenter nos inquiétudes.

« De là date mon désaccord avec Moreau, le plus grand des généraux et le meilleur des hommes, à qui ne manquait pour être un héros accompli qu'une tête de Breton, comme il en avait la bravoure et toutes les autres bonnes dispositions.

« Je le quittai à cette époque et me rendis à Nantes dans la famille de ma future épouse. Mon oncle y commandait un beau navire corsaire nommé Le Courageux. Il se faisait vieux et fut enchanté de me revoir. Nous allâmes ensemble chez Madame Ker... qui lui

présenta ma redevable, qui avait alors dix-sept ou dix-huit ans et était si jolie et si gracieuse qu'il fut séduit au premier regard et qu'il voulut nous marier sans plus attendre : « Je prends de l'âge, dit-il, je me prépare à appareiller et je crois bien que ce sera ma dernière course ; car si je rencontre par malchance une frégate anglaise je devrai me saborder plutôt que de me rendre. C'est ainsi que doit s'achever l'existence de celui qui fut premier lieutenant du vaisseau de ligne Le Vengeur au célèbre combat du 13 prairial (1<sup>er</sup> juin 1794). Aussi, mes enfants, mariez-vous au plus tôt si vous voulez que j'assiste à votre union. »

« Nous nous unîmes donc avant son départ et, comme il était fort riche, il m'offrit en cadeau de mariage la moitié de sa fortune, n'en conservant pour lui que l'autre moitié. Il fit en outre de moi son légataire universel. Il est vrai que j'étais son seul héritier, mais il voulait ainsi exprimer sa volonté de me charger de quelques dons en faveur de plusieurs orphelins et veuves nécessiteux de braves marins tués à ses côtés en combattant les vaisseaux ennemis.

« Il appareilla peu de temps après et la première nouvelle que nous eûmes de lui fut que, fidèle à son serment et ayant rencontré une frégate anglaise, il s'était sabordé plutôt que de se rendre. Telle fut la fin du meilleur de mes parents, de celui qui m'avait tenu lieu de père. Quelques années auparavant j'avais aussi perdu ma chère mère. Je demurai donc seul avec ma femme dont la famille était dispersée, les uns d'un côté, les autres de l'autre, et dont je connaissais à peine le père.

« Un homme solitaire n'est jamais heureux. Pour goûter le bonheur parfait on doit le partager avec les autres ou faire celui de ses amis. C'était la première exigence de mon cœur. Au moment même où je pensais à mon mariage, je me souciai donc également de celui de mon frère de lait avec la jeune femme de chambre de ma fiancée. La tante et mon oncle approuvèrent ce projet et la mère de la jeune fille ne se tenait pas de joie en pensant que par ce mariage si avantageux son enfant était assurée de demeurer toute sa vie auprès de sa jeune maîtresse. Mon oncle se chargea de la dot de mon frère de lait et Madame K... de celle de la femme de chambre.

« Nos deux unions furent heureuses et au cours des quelque vingt années que nous avons vécues ensemble elles n'ont été troublées en nulle circonstance du fait d'aucun de nous. Mon épouse était la douceur même, sans nul caprice ni saute d'humeur : ses désirs étaient les miens et tout ce que je faisais lui plaisait. Il est vrai que nous avions sur toute chose la même opinion et je n'ai pas gardé le souvenir du moindre désaccord, sur quelque sujet que ce fût. C'était une seconde Rachel et je l'appelais souvent ainsi. Pieuse, digne, douce, elle était en même temps généreuse et aimante. Elle n'était toutefois pas dépourvue d'une certaine fierté, mais c'était celle de l'innocence et de la pureté, celle que confère le sentiment de son sexe et

de la pudeur. Elle se respectait jusque dans les moindres gestes. Je l'appelais aussi parfois ma Françoise d'Amboise, mon hermine, car comme celle-ci elle était blanche et pure ; sa devise était également « plutôt la mort que la souillure ». Elle aimait beaucoup la Bretagne, surtout la reine Anne dont elle admirait l'intelligence, l'esprit et la pureté. C'était son modèle. Elle me parlait souvent d'elle et elle aurait aimé être aussi instruite et sage qu'elle. Elle se glorifiait aussi un peu de ses ascendances Cassard et La Galissonnière mêlées, dont elle était le fruit : « Non pas, disait-elle, pour flatter ma vanité et pour me parer de mérites et de vertus que je ne possède pas, mais pour m'en féliciter et remercier Dieu de m'avoir fait descendre d'aïeux si célèbres et si braves. Et je l'avoue, quand bien même je ne leur devrais pas la vie, je resterais toujours aussi fière d'être la compatriote de marins aussi illustres. » A ces mots, mon oncle la prenait dans ses bras et, comme c'était sa marotte, il lui disait : « Allons, allons, ma nièce, on voit bien de qui vous descendez et qui vous êtes ; et ne vous en faites pas reproche, car ne descend pas qui veut des Cassard et des Duguay-Trouin. Aimez toujours la Bretagne et ses illustres marins ; soyez-en un peu fière, raisonnablement, et je vous aimerai toujours. »

« Rachel, pure et sévère envers elle-même, était pleine de bonté et d'indulgence pour les autres. Si elle évoquait parfois les tentations de son sexe, c'était pour les excuser et plaindre celles qui avaient eu le malheur de leur céder, en disant :

– Nous aussi avons nos jours d'épreuve et de tourment, et n'en sort pas toujours vainqueur qui le veut.

– Vous avez donc vous aussi vos jours de tourment ? lui disais-je parfois pour la taquiner.

– Vous savez bien que non, Monsieur G..., me répondait-elle tout de suite, mais hélas, toutes les femmes n'ont pas comme moi les mêmes raisons de n'aimer qu'un homme, et surtout la chance d'avoir cet homme comme époux.

« Elle était simple dans sa toilette, mais d'un goût et d'une élégance extraordinaires qui vous émerveillaient malgré vous, surtout dans ses jours de tristesse et d'abandon : elle était alors sublime et souvent, ému moi-même par son innocence, je l'ai accusée pour plaisanter de galanterie et de coquetterie. La pauvre chère femme était elle-même inconsciente de tout son charme et n'avait qu'un désir, celui de nous rendre heureux ; et ce n'était hélas pas en son pouvoir puisque nous n'avons pas toujours été heureux. Mais c'est un dieu jaloux, nul autre que le cruel destin, déchaînant contre nous une ignoble jalousie, l'esprit de discorde et une morgue teutonne éhontée, qui est la cause de tous nos tourments.

« Pour mieux vous expliquer l'origine de mes malheurs, je vais faire un petit retour en arrière, c'est-à-dire examiner les premières années de ma jeunesse.

« Je me retrouvai en Bretagne, ainsi que je vous l'ai déjà dit, lorsque y éclatèrent les premières insurrections. Je m'opposai autant que je le pus aux troubles du Léon. Enfin, à la déclaration de guerre et à l'appel à la patrie en danger, je m'engageai avec un million d'autres braves, afin de chasser les étrangers, de protéger notre territoire, de maintenir la paix intérieure et d'instaurer un gouvernement constitutionnel. Car on ne peut nier aujourd'hui que la monarchie absolue approchait de sa fin en France, tant à cause de ses milliers de défauts visibles aux moins avertis qu'en raison des lumières répandues dans toute la France et même jusqu'aux pieds du trône où parvient tôt ou tard l'opinion des peuples et où elle trouve de courageux défenseurs. Témoin Louis XVIII, le prince le plus avisé de son temps. Il reconnut, tout jeune qu'il fût, que la monarchie absolue n'était pas un meilleur système que la démocratie absolue et que si l'on n'y prenait garde notre division entre pouvoir absolu et régime constitutionnel entraînerait les pires malheurs. Devenu roi, il joignit la pratique à la théorie et octroya sa charte qui, quoi qu'on puisse en dire, est de toutes nos constitutions celle qui convient le mieux à nos habitudes de légèreté et d'inconstance.

« Comme j'avais reçu une bonne instruction et que j'avais la taille requise, on voulut me nommer immédiatement capitaine. Mais je refusai tout net : j'avais moi aussi mes opinions républicaines et ne voulais devoir mon avancement qu'à mon mérite et à mes compétences éprouvées. Je désirai donc débiter comme simple soldat ; on s'offensa de mon refus ; je m'obstinaï cependant et finis même par me battre en duel pour mettre fin à cette controverse peu commune qui me valait des épithètes déplaisantes. Oh ! Comme les gens aussi bien que les choses ont changé depuis ce temps ! Mais il me fallait être un petit La Tour d'Auvergne, dont on louait à juste titre la longanimité, l'abnégation et l'inébranlable patriotisme. Ah ! Plût à Dieu que tous les Grecs et les Romains eussent été des La Tour d'Auvergne ; la France n'eût point été souillée par tant de crimes, tant de désordres et de complots infâmes et méprisables. Mais trêve de digressions et revenons à moi. Il fallut donc bien me nommer simple soldat et, quand bien même je ne devrais le rester que vingt-quatre heures, afin de me faire réellement exécuter les tâches subalternes, on me plaça en faction devant la porte de Moreau que nous avions à l'unanimité élu à Pontivy chef de notre bataillon. Je devins finalement, malgré moi, capitaine en moins de deux mois, après être cependant passé par les grades de caporal, de sergent, de sous-lieutenant et de lieutenant. Mais avant de prendre le commandement de ma compagnie je lui adressai en peu de mots une brève allocution dans laquelle je lui exposais mes principes militaires et politiques, entre autres la résolution de ne jamais fuir. Aussi devaient-ils bien réfléchir. Ils me répondirent par des cris d'enthousiasme. Il est vrai que ma compagnie était formée de jeunes écoliers ; nos têtes à tous

étaient farcies de Grecs et de Romains dont nous avons été imprudemment nourris dans les collèges, et chacun de nous était enclin, selon son tempérament, à jouer le rôle de Brutus, celui de Metius, celui de Caton, d'Aristide ou de Thémistocle etc. etc. Aucun de nous, je l'affirme, ne songeait à devenir un César, un Cromwell ou un Monk, ni surtout à trahir sa mère patrie pour ces rubans et ces vains titres que nous foulions aux pieds avec tant de joie. Nous n'étions cependant en réalité que d'aimables Alcibiade, le seul rôle antique qui convienne au comportement léger et fantasque des Français. D'où l'incroyable enthousiasme des armées françaises au milieu du pire dénuement. Combien de fois en vérité n'avons-nous pas charmé nos fêtes républicaines et nos peines de nos chants et de nos farandoles<sup>44</sup>, dansant, couverts de haillons, autour de nos bidons qui ne contenaient que de l'eau. L'égalité était absolue : nos généraux eux-mêmes n'étaient pas mieux vêtus que nous. Et pourtant les armées françaises ignoraient alors le pillage, puisque nos chefs se faisaient une gloire de marcher à pied à notre tête, aussi mal chaussés et aussi mal habillés que nous-mêmes, ne portant pour seules marques distinctives que des uniformes mis encore davantage en lambeaux par les combats, insignes mille fois plus louables, selon moi, que toutes les fanfreluches et les croix dont on les a chamarrés par la suite. C'étaient alors des héros ; ils n'ont plus été ensuite, au mieux, que de brillants esclaves. Oui, jeune homme, en ce temps-là le soldat français, naturellement discipliné, dans le dénuement le plus incroyable, était un véritable citoyen ; l'officier, dépourvu d'ambition, désintéressé, servait d'exemple plus que de chef aux soldats ; le général lui-même, sans aspirer à toute force à la gloire, sans coûteuses exigences ostentatoires et prétentieuses, dormant et mangeant comme les soldats, n'était lui-même qu'un véritable plébéien, simple de mœurs et de paroles, mais extrait du rang par une vive intelligence dont il n'avait qu'une très vague conscience. C'est alors que tous se trouvèrent dans les dispositions idéales pour affronter l'heure des dangers : Dugommier se rendant à pied, à soixante ans, de Paroy à son armée d'Espagne ; La Tour d'Auvergne marchant auprès de lui, pieds nus ; Desaix, homme sage et modeste, qui n'avait pour tous vêtements et galons qu'une capote grise et ses épaulettes de général cousues sur les épaules ; et Moreau, qui n'était pas né pour mourir en se battant pour un Tsar de Russie et qui était tout à la fois si digne et si simple qu'on le prenait toujours pour un autre ; et Hoche, tombé si jeune et regretté, à l'âge de trente ans, comme un père de la patrie, et dont on a dit que s'il avait vécu jusque aujourd'hui avec ses immortels amis Kléber, Joubert et Marceau, jamais Bonaparte n'aurait osé penser à la couronne. Voilà les héros et l'orgueil de nos armées qui, par leur abnégation et leur désintéressement servaient d'exemples aux soldats d'entre lesquels ils

---

<sup>44</sup> Laouënan utilise le nom d'une danse de Cornouaille, le « bal », pour exprimer l'idée d'une ronde endiablée.

étaient issus. Ils ont même souvent été des modèles pour les citoyens les plus sévères et les plus vertueux. Et c'est sans doute pour cela que l'on a pu dire que l'honneur français s'était réfugié dans nos camps. Il m'est impossible de vous décrire les mœurs des soldats de cette époque, sinon en vous rapportant ce maître mot de La Tour d'Auvergne, qui était à la fois zélé et franc. Détaché de tout, comme Epaminondas, il refusa toujours toutes les gratifications et toutes les distinctions honorifiques. Il n'avait que cinq cents livres de revenu ; c'était beaucoup, disait-il, pour un soldat sous les armes, et bien suffisant pour un homme qui se contentait de quelques livres pour meubler sa solitude : il en avait toujours un en temps de guerre, près de son sabre. Un jour un député du peuple dépêché aux armées, fier de son autorité et de son influence, lui proposait son appui. Notre héros, qui était alors dans le plus grand besoin, lui dit :

– Vous êtes donc bien puissant ?

– Certes ! répondit le présomptueux député.

– Eh bien ! Demandez pour moi...

– Quoi ?... Un régiment ?

– Non, répondit le modeste La Tour d'Auvergne, juste une paire de souliers.

« Je vous le demande, jeune homme, ces souliers, demandés comme une grande faveur par notre héros, ne lui font-ils pas davantage honneur que tous les rubans et les écharpes dont ses indignes successeurs ont été ensuite couverts en récompense de la trahison de leur pays ? C'est lui, le véritable héros de la Révolution et de la Bretagne, puisque Moreau, hélas, n'a pas su l'être. C'était également, et à juste titre, celui de mon oncle et il ne cessait de me le donner en exemple. Je n'avais malheureusement aucune ressemblance avec ce grand homme, si ce n'est son dévouement envers sa mère patrie et son amour du prochain. Je reconnais même n'avoir rien reçu de Dieu qui puisse me distinguer des autres hommes. Je me rappelle seulement que pendant nos loisirs de collégiens, quand nous jouions au gendarme et au voleur, on me faisait tenir tour à tour les rôles du procureur et de l'avocat, et que mes condisciples se plaisaient à m'assujettir à ces fonctions contradictoires. On aimait m'entendre plaider de part et d'autre. Je pris moi-même goût à ce jeu, surtout pour le rôle d'avocat. La pensée d'un innocent accusé m'enflammait et m'enthousiasmait et j'avais alors, paraît-il, quelques moments d'éloquence. Il est vrai que j'allais parfois au palais pour étudier les discours et les beaux élans d'éloquence de Le Chapelier et de Gohier, dont le premier passait pour être notre Cicéron, le second pour être le Démosthène breton.

« Aussi a-t-on pu souvent rire de mes extraordinaires gesticulations ; mais pour me corriger je m'exerçais à faire les gestes devant mon miroir. J'acquis peu à peu une meilleure

éloquution et une gestuelle plus plaisante. Je devins aussi très attentif à la rhétorique et par ce moyen j'offrais moins de prise à mes adversaires, car j'en avais de terribles, qui me renvoyaient mes propres propos quand je devais plaider pour les deux parties. Ce divertissement puéril m'a été par la suite fort utile, chaque fois que j'ai été obligé de parler en public. On ne saurait trop cultiver cet art dans un régime parlementaire où il est toujours très profitable de savoir prendre la parole dans une assemblée au sujet des affaires publiques, correctement et avec aisance.

« Mon inclination me portait aussi à étudier l'art de la politique, et aussitôt que je fus étudiant en droit, j'empruntai les principes suivants à l'illustre Montesquieu : les peuples doivent en temps de guerre se faire le moins de mal possible pour accomplir leurs desseins ; et en temps de paix, le plus de bien possible afin d'entretenir leur amitié. Ainsi selon moi ne devrait-on pas faire la guerre à ceux qui ne nous la font pas. Selon ce principe on doit par conséquent toujours respecter les femmes, les enfants, les vieillards et les prêtres. C'est pourquoi aucune destruction, aucun pillage ni vexation ne doivent être permis à la guerre, même s'agissant d'une ville prise de vive force, car même dans ce cas on ne doit frapper par le glaive que ceux qui frappent par le glaive. Mais alors je pense qu'il conviendrait également, afin de récompenser les combattants, que tout le matériel de guerre appartienne aux vainqueurs, comme dans la marine.

« Pénétré de ces enseignements, j'eus le bonheur d'établir dans ma compagnie une discipline si rigoureuse que je ne me souviens pas d'avoir dû blâmer, au cours des deux premières années de guerre, un seul manquement au bon ordre ou à la discipline de la compagnie. Mais par la suite, lorsque les démagogues, autrement dit les enragés, prirent la place des hommes honnêtes, la discipline militaire se relâcha à un point tel que je me vis souvent contraint de monter moi-même la garde devant la porte d'écoles de filles ou de couvents pour les défendre et les protéger des crimes les plus ignobles. Ma conduite m'attira bien des reproches en tant que soldat français : les hommes m'appelaient par dérision le chevalier républicain, le Bayard révolutionnaire, et d'autres me nommaient carrément le capucin.

« Comme je ne connaissais pas l'allemand au début de la guerre et que j'étais très fort en latin, je logeais de préférence dans les presbytères, les couvents, les monastères, les abbayes et les évêchés dans lesquels j'ai rendu plusieurs services signalés et me suis fait nombre d'excellents amis. Je me souviens surtout qu'un jour, ayant pris mes quartiers chez un très riche évêque allemand qui avait une jeune nièce fort charmante, j'y arrivai juste au moment où des soldats déchaînés voulaient leur faire violence. Je fis usage de mon autorité

pour leur ordonner de se calmer ; et pour assurer mes ordres je commandai à mon inséparable compagnon d'aller rassembler ma compagnie en mon nom et lui dire de se rendre d'urgence à l'évêché. Mes menaces les apaisèrent et, l'ordre rétabli, l'Evêque, qui ne parvenait pas à se remettre de sa frayeur, ne sachant quel témoignage de sa reconnaissance me donner, me proposa *illico* sa nièce comme épouse. Je remerciai le prélat et, pour ne pas risquer de l'offenser par mon refus, je lui exposai ma vie et mes projets. « Ah ! Monsieur, me dit-il en me sautant au cou, voilà justement l'homme qu'il me faut ; et je vous le répète : ma nièce est à vous si vous le désirez ». Puis, l'appelant sur-le-champ, il me dit en latin tandis qu'elle s'approchait : « Examinez-la bien ; c'est elle ; c'est le trésor que je vous offre. Elle n'est pas à dédaigner et plusieurs princes allemands me l'ont demandée. » Je rougis en la voyant et répondis au prélat qu'assurément, si mon cœur n'avait pas déjà été engagé, il n'y eût eu à mes yeux aucune félicité comparable à celle d'être l'époux d'une personne aussi belle et aussi gracieuse. Elle remarqua mon embarras et, devinant ce qui se passait entre son oncle et moi, sourit de la façon la plus charmante et la plus séduisante. Son oncle la fit rougir à son tour en l'entretenant des propositions qu'il venait de me faire et en lui faisant savoir à quelle sorte d'homme il la destinait. Un instant troublée et confuse, elle retrouva bientôt sa sérénité et son charme naturels, et me dit de la façon la plus aimable : « En vérité, Monsieur, mon oncle ne saurait me faire une offre qui satisfasse davantage mon cœur, et quoi que vous disiez de ma lignée ancestrale, je ne pense pas que mes trente-deux quartiers aient jamais à rougir d'un authentique chevalier tel que vous. » Je baisai sa main en guise de réponse et les priai de m'accorder leur amitié, leur affirmant que je lui attacherais toujours le plus grand prix. Le prélat me serra sur sa poitrine et je devins ensuite tout aussi ami de la maison que si j'avais été depuis toujours l'un de ses membres préférés.

« Je le dis sans vanité : si mes principes étaient stricts, mes mœurs n'étaient pas moins austères et j'ai hélas eu plus d'une fois l'occasion de constater qu'elles étaient bien meilleures que celles de la plupart des membres du clergé que je fréquentais ; j'en ai pourtant vu beaucoup durant mes campagnes.

« Le relâchement de la discipline militaire – erreur de nombre de mes collègues –, mes inflexibles principes, ma franchise à ce propos, nos revers, le désordre, tout enfin m'attira plusieurs querelles et, dégoûté du service, je n'attendais plus qu'une bonne occasion pour le quitter. La paix de Campo-Formio, obtenue grâce à l'autorité et au génie d'un jeune héros, dont cependant – soit dit en passant – je me suis toujours un peu méfié, me permit de réaliser mon projet. La République était reconnue, son territoire n'était pas seulement garanti, mais encore étendu à ses frontières naturelles, là où malgré toutes les coalitions des autres nations

jalouses, il faudra tôt ou tard les rétablir, tant pour le salut de la France que pour la paix même du monde.

« Le vainqueur de l'Italie, trop jeune encore pour prendre la tête du gouvernement, imagina l'expédition d'Egypte, mena une guerre déloyale et sacrifia quarante mille hommes pour faire parler de lui, en attendant mieux. Tout cela n'était qu'ouvrage de débutant. Plus tard, parvenu là où il le voulait, il sacrifia à sa vanité et à une gloire insatiable des millions de ses semblables sans aucune pitié envers une nation qui avait tant fait pour lui et qui ne lui demandait comme dédommagement de tant de sang et de sacrifices de toutes sortes qu'un peu de la liberté, de la latitude, sans lesquelles les peuples les plus illustres sont aussi les plus malheureux.

« Bonaparte est dans doute le plus grand homme de guerre qu'on ait vu depuis César jusqu'à nos jours, mais aussi l'être le plus insensible et le plus indifférent à l'égard de son prochain, ne pensant qu'à lui-même. Ce n'était certes pas un tyran qui se plaisait à détruire ses semblables, mais on aurait dit volontiers qu'il n'avait rien d'humain. Son cœur, sur ce point semblable à une glacière, ne faisait circuler dans ses veines que du givre au lieu de ce sang généreux qui, s'il ne nous porte à aimer et chérir notre prochain, nous inspire au moins de la pitié pour ses malheurs et ses chagrins. Non, non, je n'approuve pas les mauvais traitements qu'il a subis pendant sa captivité, mais à titre d'exemple pour les tyrans des temps futurs, puisqu'il s'est trouvé un gouverneur assez lâche et vil pour jouer auprès de lui le méprisable rôle de cruel geôlier, je trouve que c'est une sorte de retour de la justice divine qu'il ait éprouvé à son tour sur la terre la même méchanceté, la même ingratitude et la même négligence des droits les plus sacrés parmi les chrétiens qu'il avait lui-même foulés aux pieds, au préjudice de tant de pauvres hommes morts pour défendre leur patrie, leur liberté et leurs droits. Oui, jeune homme, vous avez raison ; Bonaparte était sans doute un homme supérieurement doué, mais il était aussi fort coupable, non pas tant encore de tout le mal qu'il nous a fait, ou dont il a été la cause, mais de tout le bien qu'il pouvait et qu'il devait nous prodiguer et qu'il n'a pas voulu accomplir à cause de son mauvais génie. Ah ! Que lui importait le bonheur de la France s'il parvenait à se faire empereur et s'il réussissait à faire des rois à son gré ! L'homme a osé dire à son neveu, le fils de son propre frère, qu'il avait lui-même fait roi, qu'en quelque position que sa politique et son intérêt pussent le placer, ses premiers devoirs étaient envers lui-même ; les seconds envers la France, et que tous ses autres devoirs, même ceux envers les populations qu'il pouvait être conduit à gouverner un jour, ne venaient qu'après ceux qu'il lui devait à lui, son empereur. Cet homme, dis-je, s'est lui-même dénoncé à nos neveux pour les siècles des siècles et a dévoilé par ces seules paroles le fond de

son cœur : c'est l'arrogance même, c'est le Moi, d'autant plus haïssable qu'il s'exprime par la bouche d'un enfant de la Révolution qui a étranglé sa propre mère. Ah ! Malheureux jeune homme, si les mots sacrés de patrie et de liberté ne font pas battre votre cœur dans votre poitrine et ne vous inspirent pas la haine des tyrans, renoncez aux doux noms de Français et de Breton ; allez en Turquie vous faire tyran ou esclave et bénir perpétuellement la laisse étrangleuse de votre aimable maître !

« Bonaparte ne m'a jamais ébloui. Depuis le jour où je lus sa proclamation à l'armée d'Italie et sa célèbre adresse au gouvernement, j'ai tout de suite percé l'homme à jour. J'ai admiré son génie militaire, mais je me suis toujours méfié de sa politique retorse. L'expérience a prouvé que je l'avais bien jugé. Plût à Dieu que je me fusse trompé ! Je l'affirme encore, j'ai suivi et étudié Bonaparte sans interruption depuis ses débuts, et il ne s'est pas montré, comme je l'ai dit plus haut, aussi cruel qu'on s'est plu à le dire. Il n'était même pas aussi emporté qu'il a souvent paru l'être. Pour lui tout était calcul et il méprisait les hommes plus qu'il ne les haïssait. Indifférent et insensible à leur sort tant qu'ils obéissaient à ses volontés, il disait même tout net, s'adressant aux braves de ses armées : « j'ai tant et tant de sujets à dépenser chaque année ! » Ce mépris des hommes, l'ignominie des responsables et l'aveuglement du peuple à son endroit ont davantage contribué à l'esclavage de la France et nuï aux progrès de nos libertés que toute la haine et l'animosité des ultras envers nos lois et droits nouveaux, et il a fallu disposer de toute la force de caractère et de toute la bienveillance de Louis XVIII pour les maintenir et nous forcer à les apprécier ; car les libéraux eux-mêmes, qui crient si fort aujourd'hui, ne leur étaient d'abord pas favorables et les partisans de Bonaparte partageaient sur ce point l'opinion des ultras, autrement dits enragés : la seule différence qui existait entre eux était que ces derniers, en vrais courtisans, se tournaient à nouveau vers le levant, tandis que les autres, comme de nouveaux anoblis et par un reste de mauvaises habitudes, regardaient encore du côté du couchant ; mais leur aspiration commune était d'avoir un maître absolu, et on les aurait vus porter encore les mêmes livrées et se mêler dans les mêmes antichambres qu'auparavant. Mais abandonnons ce triste sujet et revenons à mon histoire.

« Revenu parmi les miens, je jouissais d'un bonheur parfait. J'étais le père de deux adorables enfants, un fils et une fille. Mon épouse était la meilleure et la plus tendre des femmes. Elle était tout à la fois douce, aimable, affectueuse et soumise ; et, loin d'aspirer à être maîtresse et libre comme toutes les femmes à présent, je constatais qu'au contraire elle ne s'estimait pas assez digne pour être ma compagne et mon égale. J'attribuais cet amour respectueux à la reconnaissance qu'elle ne cessait de me témoigner à la moindre occasion. Je

lui en fis un jour le tendre reproche et lui dis que je désirais aussi devoir quelque chose à l'amour. « Ah ! Monsieur G..., me répondit-elle, vous êtes le plus ingrat des hommes, car je vous aime de toutes les forces de mon âme ; et si j'ai quelque reproche à me faire sur ce point, c'est peut-être d'avoir trop d'amour pour vous. » Là-dessus elle m'embrassa en me disant : « Il suffit, mon ami, car mon amour pour toi est infini et je demande souvent pardon à Dieu de tant t'aimer ; mais lorsque je pense que l'objet de toute mon adoration est mon sauveur, mon époux, le père de mes enfants, je ressors de mon oratoire encore plus emplie d'amour pour toi. Dieu lit dans mon cœur, et sans doute me pardonne-t-il mon excessive tendresse.

« Vous avez donc tort, me dit-elle ensuite en riant, de me faire de tels reproches : un époux prudent et avisé ne doit pas chercher à connaître les faiblesses de sa femme, même s'il en est la cause, ni elle les lui laisser voir. Une femme vertueuse doit toujours rougir de sa passion, même envers son époux. Aussi, une fois encore, silence à jamais sur tout cela ! »

« Pieuse et charitable, elle aimait beaucoup lire la Bible et avait, je crois, un penchant pour Rachel. Je lui donnais souvent ce nom dans notre intimité, mais elle le refusait toujours en disant qu'elle n'était ni aussi pieuse, ni aussi bonne, ni aussi jolie, ni surtout aussi tolérante qu'elle ; qu'il y avait aussi quelque chose qu'elle ne pardonnerait jamais mais que, par bonheur, Dieu avait consenti à secourir les tendres cœurs des pauvres femmes en défendant d'épouser deux sœurs ainsi que le remariage ou l'adultère. Telle fut la seule badinerie de cette sorte de toutes nos conversations intimes. Jamais non plus il n'y eut de femme plus chaste et plus vertueuse : elle était la pureté et la décence mêmes. Quelle grâce et quelle élégance dans tout son maintien ! Quel charme et quelle douceur dans son apparence ! Quelle bonté et quelle gentillesse dans son accueil et dans ses paroles ! Le sourire ne quittait pas ses lèvres et elle ne savait rien refuser. Courtoise et bienveillante envers tous, je ne lui connaissais aucun ennemi. Hélas ! Si elle a péri plus tard martyre de l'ignoble jalousie, il n'y a assurément rien à lui reprocher personnellement, ainsi que nous le verrons par la suite.

« Les malheurs de la patrie, les conséquences des guerres vinrent à nouveau détruire notre bonheur et me rappelèrent à l'armée. Je rejoignis cette fois celle d'Italie et le général Moreau, avec lequel je m'étais réconcilié. Peu de temps après, on lui en retira le commandement, qui fut confié à Joubert. Je fus indigné d'une telle preuve d'ingratitude et de faiblesse de la part du gouvernement, car je savais fort bien que le général, loin d'avoir fait quoi que ce soit qui pût lui faire encourir une telle disgrâce, méritait au contraire son entière reconnaissance par son désintéressement et son dévouement au bien de l'Etat. Moreau, au contraire, serein et raisonnable, resta à l'armée pour seconder de ses conseils le jeune général qui l'avait remplacé et qui préparait une grande bataille pour les jours suivants ; celle-ci fut

effectivement livrée très peu de temps après et la victoire, comme courroucée elle aussi contre nous de l'avoir privée de son ami, s'y montra contraire. Moreau s'y battit cependant en vrai soldat. Joubert fut tué et Moreau reprit le commandement de l'armée comme s'il n'avait pas été destitué et comme s'il avait lui-même perdu la bataille. J'avoue que je ne le vis jamais plus magnanime que ce jour-là. Ce fut sans aucun doute le plus bel acte de son existence, celui qui le rapproche le plus des héros antiques dont nous étions entichés ; aussi n'y eut-il qu'un cri d'étonnement et d'admiration dans l'armée entière. J'ai appris ensuite de la bouche de l'un des députés chargés au nom du Conseil des Anciens d'obliger le gouvernement à renvoyer deux de ses membres et à remplacer Moreau par Joubert, que le rapport de la bataille de Novi et des exploits de Moreau stupéfia tout le monde et que, chargé de rédiger la lettre de félicitations que lui adressait à ce sujet le Conseil des Anciens, il fut si ému par la grandeur de son âme que tout l'enthousiasme que méritait assurément un tel exploit réveilla le sien, qu'il ne vit plus en Moreau qu'un héros ressuscité d'entre les Grecs et les Romains, et que, son style se ressentant de son émotion, le général dut être satisfait de la lettre et y trouver une réparation de la déloyauté et du dédain dont on avait fait preuve à son égard. Moreau, me dit ce député, était dès lors devenu mon idéal d'homme et quand il trahit je vis sa mort comme un amoureux fou voit sa maîtresse chérie en dépit de sa perfidie.

« Les malheurs qui ruinaient la France cessèrent enfin et nous ne doutions pas que de beaux jours brilleraient à nouveau sur notre patrie, lorsqu'un sort jaloux de notre bonheur nous ramena Bonaparte, le seul de tous les enfants de la République qui était destiné à l'opprimer et l'anéantir, après avoir d'abord contribué à sa gloire et à sa puissance. Comme je vous l'ai dit plus haut, fils ingrat, il déchira le cœur de sa mère.

« Par malchance pour lui, Moreau se trouvait à Paris quand Bonaparte y arriva, et il eut la faiblesse, en dépit de ses propres opinions, de le seconder dans son coup de force. Il eut même l'ignominie, puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, de consigner et de faire garder dans leur palais, comme prisonniers, les deux seuls ministres restés loyaux, dont il devait au contraire exécuter les ordres avec zèle. C'est pourquoi Gohier, son vieil ami, irrité d'une telle félonie, l'apostropha de la manière la plus rude en lui disant : « Ce n'est pas une dragonne d'or étoilée que vous devriez porter à votre glaive, mais un trousseau de clés ! »

« Ces paroles, qui me furent immédiatement rapportées, me brisèrent le cœur, me firent pleurer comme un petit enfant et me désenchantèrent pour toujours de Moreau ; je ne vis plus en lui par la suite qu'un être faible et un vil instrument de l'oppression de sa patrie. Je ne rougissais pas seulement de l'avoir admiré, mais aussi d'avoir éprouvé pour lui une amitié personnelle ; et dans ma colère je rompis en hâte toute relation avec lui.

« Il est la dernière idole à laquelle j'aie sacrifié. J'ai eu en vérité bien des malheurs dans ma vie, mais je n'en ai jamais ressenti aucun comme celui que me causa le fait d'être le témoin de cet acte de Moreau. Par bonheur pour lui, la grande bataille de Hohenlinden vint peu après reflurir sa couronne fanée et faire oublier sa honte passée.

« La conspiration de Pichegru et ses rencontres avec Cadoudal vinrent une nouvelle fois jeter sur lui le discrédit. Le souvenir de sa gloire était cependant si vif encore que tous les cœurs généreux compatirent avec lui à la pensée des malheurs qui le menaçaient ; et le tyran, l'impitoyable tyran de sa patrie n'osa pas, malgré toute sa jalousie, se défaire de son rival.

« Moi-même, oubliant toute haine, j'accourus à Paris à la première nouvelle de son arrestation pour tenter de le sauver et lui être utile ou au moins pour le voir une fois encore avant qu'il ne tombe victime de la plus noire des traîtrises. Car, le connaissant comme je le connaissais, je ne pouvais croire à sa culpabilité. Bon et faible, on lui avait tendu un piège et il s'y était laissé prendre, voilà tout. Tombé dans le malheur, il retrouvait l'amour de tous les Français, y compris le mien, et il n'est d'égards qu'ils ne lui témoignassent dans sa déchéance. Lorsque j'arrivai à Paris, je me rendis chez le général Lecourbe, l'ami fidèle et loyal de Moreau. J'allais chaque jour sur son ordre aux séances du tribunal chargé de le juger. Je fus le témoin du respect que lui témoignaient jusqu'à ses gardiens ; je rendais compte de tout au général Lecourbe qui, un jour, n'écoutant que son amitié pour son ancien général en chef, sortit en courant et en me disant de le suivre chez le général Moreau ; il demande son fils ; il le prend sans dire mot et il l'emmène en courant au tribunal. Chacun s'écarte à notre approche. Arrivé au milieu du tribunal, il brandit l'enfant et, s'écriant soudain d'une voix puissante et stupéfiante : « Soldats, dit-il, voici le fils de votre général en chef ! » A ce soudain éclat, tout ce qu'il y avait de militaires dans la salle se dressa<sup>45</sup> comme un seul homme et lui présente les armes, tandis qu'un murmure d'approbation court dans toute l'assistance. Cet acte fut si surprenant et l'enthousiasme qu'il provoqua en sa faveur fut ensuite si grand qu'il est certain que si Moreau avait prononcé le moindre mot, le tribunal aurait été dispersé et les prisonniers libérés. Les juges tremblaient sur leur siège et les gardes placés pour les protéger et surveiller les prisonniers consultaient le regard de Moreau pour savoir s'ils devaient les enfermer à leur tour dans sa prison. Mais Moreau, fort de son innocence, resta silencieux et resta le seul à sembler ne prendre aucune part à ce désordre. D'une manière générale, et pendant tout le procès, il inspirait tant de respect, quoique assis au banc des accusés, que les gendarmes chargés de le surveiller se levaient en même temps que lui, tête découverte, quand il répondait aux questions qu'on lui posait.

---

<sup>45</sup> La traduction respecte les changements de temps de l'auteur.

« Trois assassins du roi martyr siégeaient à ce tribunal, mais on y comptait aussi de belles âmes ; en témoigne la magnifique réponse du juge Clavier à l’avocat général qui lui jurait qu’on aurait de l’indulgence pour Moreau si seulement ils acceptaient de le déclarer coupable : « Et qui nous pardonnera, à nous ? » dit-il.

« Les regards de toute l’assistance ne quittèrent pas un seul instant le vainqueur de Hohenlinden, et j’avais vu avec plaisir le trop célèbre procureur général, Merlin de Douai, se torturer l’esprit en vain pour flétrir, ou au moins ternir les lauriers de Moreau ; et le sens commun, cette entité morale toujours victorieuse des conspirations et du pouvoir, trouvait au contraire les preuves de son innocence et de son honneur dans les révélations grâce auxquelles on pensait nuire à sa réputation. Mais plus tard une trahison encore pire se chargea de sa<sup>46</sup> vengeance ; et avant sa propre chute, Napoléon le<sup>47</sup> vit tomber, souillé et avili pour toujours. Il fut tué par un boulet français en se battant contre son pays ! ! !

« Permettez-moi ici, Messieurs, de m’étendre un peu à son propos : notre compatriote le plus célèbre mérite vraiment que l’on fasse tout ce qui est possible, non pas pour l’innocenter ou le blanchir – son crime est trop grand pour cela – mais pour l’atténuer<sup>48</sup> en remarquant que la vanité ou l’ambition, autrement dit un désir immodéré de l’exercice du pouvoir, n’avait aucune part dans cette affaire.

« J’ai bien connu le général et je sais d’expérience qu’il n’y eut jamais cœur plus dévoué ni plus attaché à son pays, mais je sais aussi toute sa faiblesse, et je sais encore combien sa femme était impatiente et ambitieuse, et plus encore sa belle-mère. Créole comme l’impératrice, elle ne pouvait souffrir la brillante réussite de sa rivale ni pardonner à l’empereur sa jalousie secrète envers son époux. Moreau, au contraire, bon, généreux, admirait son heureux rival et savait rendre justice à son extraordinaire génie. J’ai été plusieurs fois le témoin de querelles conjugales à ce propos, et il n’y avait de reproche dont elle ne l’accablât, surtout quand elle avait été auparavant excitée par l’extravagante belle-mère. Moreau aimait vraiment son pays et aurait volontiers versé la dernière goutte de son sang pour le voir libre et heureux ; aussi n’est-il pas surprenant qu’à la fin, lassé par les amers reproches de sa femme et de sa belle-mère, aiguillonné de toutes parts, il se soit finalement laissé aveugler par les beaux discours de ses vieux amis joints à ceux de la reine s’il est vrai, comme il l’a affirmé, que c’est Bernadotte qui se chargea de le convaincre en lui jurant qu’on ne toucherait pas aux frontières naturelles de la France et qu’on la laisserait libre d’adopter le régime politique de son choix. Ce fut donc de sa part davantage erreur que malignité. Quoi

---

<sup>46</sup> Celle du procureur.

<sup>47</sup> Moreau.

<sup>48</sup> Le crime.

qu'il en soit, il se rendit coupable du crime de trahison en se rangeant aux côtés de nos pires ennemis, et ce n'est pas moi qui l'absoudrai, bien qu'il soit selon moi plus digne de pitié qu'il ne s'est rendu coupable de scélératesse. Mais il est finalement tombé couvert d'opprobre, et avec lui la gloire de notre chère petite patrie.

« Nos malheurs, après le désastre de Moscou, furent si grands que le gouvernement ne savait plus, dans son dénuement, que faire pour lever des armées. On eut recours à de nombreux expédients, aux contributions volontaires et à la garde d'honneur. Pour remonter sa cavalerie, l'Empereur inspecta en personne les lycées de l'Empire. Là, s'étant préalablement fait rendre compte de la situation de chaque élève, il leur demandait, quand il les trouvait bons pour le service, s'ils ne seraient pas disposés à le servir à leur tour dans tel ou tel corps, ou dans un autre. Pauvres jeunes hommes ! Ils n'attendaient que ce jour glorieux et répondaient tous avec empressement : « Oui, oui, si nos parents le veulent bien. » Bonaparte les interrogeait ensuite sur leur famille et se chargeait du reste. Mon fils, qui connaissait mes principes et ma haine pour celui que je considérais comme l'opresseur de mon pays, se tint à l'écart, un livre à la main, lorsque l'Empereur vint inspecter son lycée. Napoléon, ayant remarqué son isolement et sa belle taille, le fit chercher et lui demanda quel livre il lisait là.

– Tacite, Sire, dit-il.

– Tacite ! Gémit l'Empereur en hochant la tête et en foudroyant le principal du regard. Je croyais, dit-il, qu'il n'y avait que des livres autorisés dans mes lycées, et je ne pensais pas que celui-ci en fit partie.

– C'est vrai, Sire, lui répondit le principal en tremblant, mais ce jeune homme a plusieurs fois obtenu le premier prix de latin et son père, pour le récompenser, lui a offert un beau Tacite, qu'il lit aussi couramment que le français.

– Bon ! dit l'Empereur, en tapant du pied.

Puis, pressant mon fils de questions, il lui demanda ce que faisait son père. S'étant entendu répondre que c'était un ancien militaire, aide de camp de Moreau, Napoléon leva à nouveau les sourcils et lui dit :

– Mais je crois bien qu'il a servi dans ma propre cavalerie ?

– Oui, Sire, lui répondit mon fils, il y a servi comme chef d'escadron.

– Eh bien, jeune homme, lui dit l'Empereur, vous marcherez sur ses traces, n'est-il pas ?

– Très volontiers, si mon père y consent, répondit mon fils.

– J'en fais mon affaire ; et pour qu'il ne vous manque rien, je vous accorde deux valets à cheval.

Puis, s'adressant à l'un de ses aides de camp, il lui dit : « Prenez le nom de ce jeune monsieur et inscrivez-le comme vélite dans un régiment de chasseurs de ma garde ; et écrivez de ma part au colonel que je veux qu'il soit admis comme sous-lieutenant et qu'on lui donne comme instructeur l'un de ces braves officiers qui lui servira en même temps de tuteur. Ajoutez que je m'assurerai, quand j'inspecterai ce corps, que mes ordres auront été exécutés. »

« Mon fils qui, comme toute la jeunesse française, ne rêvait que de guerre, et par-dessus tout de chasser les ennemis qui nous menaçaient d'une nouvelle occupation, fut d'autant plus enchanté de cette demande qu'il craignait de ne jamais obtenir ma permission de servir celui que je considérais comme le pire ennemi de mon pays. Il se trompait, le pauvre enfant. Les temps avaient changé : j'oubliais mon tyran et ne voyais plus que les malheurs qui menaçaient mon pays. Non seulement je lui aurais donné ma permission de bon cœur, mais j'aurais en outre accepté de partir moi-même pour être son tuteur, surtout si l'on m'avait donné la garantie qu'après ce dernier sacrifice la paix serait enfin accordée à la France, ses droits et ses libertés reconnus.

« Quoi qu'il en soit, mon fils partit pour l'armée sans que je l'aie su et permis. A la première bataille il perdit tout son bagage et fut grièvement blessé au pied. On rendit compte de tout cela à l'Empereur, qui le vit tomber et le promut lieutenant et chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille même. Il ordonna en même temps au colonel de m'avertir de cette nouvelle et, afin de le combler de ses faveurs, il accordait à mon fils quatre valets à cheval, c'est-à-dire, pour parler clairement, l'équipement de quatre dragons ; ce qui, ajouté aux deux premiers et aux bagages de mon fils, représentait une somme d'environ douze ou quinze mille livres.

« A cette nouvelle subite, je crus mon fils perdu. Ma famille sombra dans l'affliction : ma femme et ma fille ne faisaient que pleurer ; je ne savais moi-même ce que je devais faire, ni ce que j'allais devenir. Je me décidai enfin : je fis venir mon frère de lait et lui dis en présence de ma famille : « L'heure du combat a de nouveau sonné pour nous ; l'Ogre a pris mon fils, il est dragon ; il a été blessé à la dernière bataille ; partons, volons à son secours. » Puis, disant adieu à nos femmes et à nos enfants, nous partîmes sur-le-champ sans aucune considération pour leur cris et leur larmes.

« Me voici donc soldat pour la seconde fois, et au service de celui que je considérais comme le pire ennemi de ma patrie. Il faut avouer qu'il y a des circonstances de la vie dans lesquelles il est impossible de réfléchir et où l'on n'obéit qu'à son instinct.

« Arrivé à l'armée, je trouvai mon fils bien mieux que mon imagination affolée ne me l'avait dépeint.

« Il manquait justement un chef d'escadron dans son régiment ; je m'offris à le remplacer et ma proposition fut acceptée d'autant plus volontiers qu'on manquait de chefs expérimentés. J'affectai mon compagnon auprès de mon fils, avec ordre de le surveiller à tout moment, et surtout les jours de bataille, pendant lesquels il devait plus que jamais être son fidèle écuyer parce qu'il connaissait son caractère impulsif.

« Ma crainte ne tarda pas à se justifier.

« Un jour mon fils, attisé par le désir, naturel à son âge, de se distinguer par un bel exploit en prenant un drapeau ennemi qui ne lui paraissait pas bien gardé, s'ouvrit à son compagnon de cette intention. Ils éperonnèrent leur chevaux et ils étaient sur le point de s'emparer quand survint le colonel du régiment qui, voyant le malheur qui le menaçait, revint précipitamment, lança son cheval à toute vitesse sur l'imprudent jeune homme qui pensait pouvoir ainsi impunément le couvrir de honte. Il allait assurément le sacrifier à sa colère si mon frère de lait ne s'était interposé entre lui et son ennemi furieux. Au bruit des armes, et ayant appris que mon fils était en danger, je me précipitai moi-même dans la mêlée, suivi de tout mon escadron, sans faire de quartier, tuant et renversant à terre tous ceux qui voulaient nous arrêter. Nous prîmes le drapeau, délivrâmes mon fils et son compagnon qu'on emmenait comme prisonniers. Napoléon, informé de mon action, me fit officier de la légion d'honneur en me proposant un domaine. J'acceptai avec joie la première proposition parce que je pensais l'avoir bien gagnée, mais je refusai son autre gratification en lui disant que j'avais des biens en suffisance pour moi et ma famille. L'Empereur attribua mon désintéressement à la folie du temps et déversa ses grâces sur mon frère de lait, le faisant chevalier de la légion d'honneur et lui attribuant un petit domaine dans le royaume de Westphalie.

« On ne saurait trop le dire pour l'édification de la jeunesse d'aujourd'hui, jamais l'armée française ne jouit d'une gloire plus pure qu'aux débuts de la Révolution. Les mérites, la compétence et la probité qui manquaient alors aux fonctionnaires civils de l'intérieur se trouvaient chez les militaires, aux armées : constance, abnégation, enthousiasme et même bonté, quand l'ardeur des combats ne venait pas ruiner leur caractère naturel. Les soldats et les officiers se faisaient souvent aimer parmi les étrangers, même quand les armées leur avaient fait du mal. Non seulement ils défiaient la mort avec cette incroyable bravoure qu'on trouvera toujours dans leur sang et dans leur cœur à l'appel de la patrie en danger, mais encore ils supportaient les plus grandes privations avec un entrain sans exemple. Cette légèreté que l'on reproche souvent, à juste titre, aux Français souvent aveugles aux situations

les plus désespérées, se riait même des circonstances les plus pénibles et s'enflammait autant du souvenir de la gloire passée, d'un dernier reste de notre extraordinaire patriotisme, que de ces bonnes paroles qui raniment la fougue française jusque dans les couches les plus profondes de la nation. Si plus tard Napoléon, abusant de son génie et des qualités du soldat français, a accompli de plus grands miracles, il n'a trompé que le peuple ; et ses généraux eux-mêmes avouaient que ses belles armées, justement admirées par toutes les nations, avaient perdu de leur éclat depuis qu'elles ne se battaient que pour un homme au lieu de combattre pour la patrie. Pour un homme d'ailleurs sorti de leurs rangs, mais devenu le tyran de son pays. Une ambition démesurée avait remplacé ces généreux sentiments et les cris de « Vaincre libre ou mourir ! » avaient été changés en « Colonel en dix ans, ou mort ! » Puissantes clameurs, pour emporter la victoire tant qu'on est heureux, mais qui ne font plus de miracles quand on a tout à perdre et rien à gagner. Telle était la situation de l'armée française pendant nos malheurs et chacun cherche à tirer son épingle du jeu des circonstances, s'efforçant davantage de se les concilier que de les maîtriser. Quelques-uns toutefois parmi les plus généreux firent front, mais en dépit de leurs courageux combats il fallut finalement céder et vous connaissez nos malheurs. C'est par eux que commencèrent les miens et ceux de ma famille.

« Prodige ! L'avènement qui devait par sa nature ramener la paix et la consolation dans des familles accablées par dix années de guerre et de désunion politique sema au contraire la brouille et le désordre dans chaque maison. Souvent ainsi la main qui doit faire notre bonheur est justement celle dont vient notre malheur.

« Tel fut mon triste sort. Mais, avant d'entamer la seconde partie de ma vie, permettez-moi de me reposer un instant. »

## Suite de la Vie d'un vétéran de la Révolution

« Ici, pour bien comprendre la signification de mes dernières paroles et pour bien connaître l'origine et la cause de mon infortune ainsi que la suite de mon histoire, il me faut à nouveau revenir sur mes pas et vous parler encore de ma famille. Pardonnez-moi ces explications ; elles sont le tableau de ma vie privée, qui n'est pas sans intérêt. Je serai aussi bref que je le pourrai mais, hélas, pour le plus heureux des hommes le bonheur est éphémère ; le malheur seul est durable et donne matière à récit. Tel est le sort lamentable de l'homme et tel a également été mon lot. Mais cessons là nos réflexions et reprenons le fil de mon histoire.

« A la paix d'Amiens mon beau-père revint chez lui avec son fils unique qui avait épousé pendant son exil une comtesse allemande dont il avait eu lui aussi un fils et une fille. Comme je vous l'ai déjà dit, Monsieur B... était un homme fort cordial, un soldat qui n'était nullement jaloux de la gloire nouvelle de la France. Il m'avait au contraire répété souvent que depuis la dispersion de l'armée de Condé il se réjouissait secrètement de chaque victoire de l'armée française, quoique ces succès ne pussent qu'aggraver sa situation et prolonger son exil, préférant, disait-il, son infortune à l'abaissement de sa patrie. Hélas ! Me disait-il souvent en me pressant la main, on n'est véritablement patriote qu'à l'étranger : on l'aime<sup>49</sup> alors vraiment, comme une maîtresse dont dépend notre existence et notre bonheur, malgré ses travers et sa cruauté à notre égard. Nos pensées étant à l'unisson, bien que nous eussions suivi des principes et des chemins différents. Nos liens furent bientôt étroits et il n'y eut jamais entre nous le moindre désaccord. Il est vrai que j'avais pour mon beau-père toute la considération et tout le respect que je lui devais et qu'il méritait pour toutes sortes de raisons. J'en avais de nombreuses de lui renouveler ma sollicitude : d'abord l'élan de mon cœur qui me poussait vers lui ; et en outre j'étais certain que toutes les marques d'affection et de respect que je lui adressais allaient droit au cœur de mon épouse, faisaient son bonheur et sa consolation, ainsi que ceux de son père. J'étais dans leur malheur, disaient-ils, leur bienfaiteur, leur consolateur. J'aimais aussi mon beau-frère, mais pas de cette amitié spontanée et sincère qui me portait comme malgré moi vers son père ; non que j'eusse remarqué qu'il avait un mauvais fond ; il était né au contraire avec un bon cœur plein de générosité, comme le reste de sa famille. Mais les manières méprisantes et hautaines qu'il avait acquises en Allemagne et l'ordonnance par trop germanique qu'il avait laissé sa femme instaurer dans sa maison, contre l'avis de son père qui voulait au contraire qu'il la francisât entièrement ou qu'il lui donnât toute l'apparence d'une vraie française ; tout, dis-je,

---

<sup>49</sup> La patrie.

m'indisposait et m'éloignait d'elle. Par ailleurs les tempéraments de nos femmes ne s'accordaient pas davantage. La mienne, la douceur et la bonté mêmes, ne pouvait souffrir le comportement dédaigneux et méprisant de sa belle-sœur, et ne pouvait s'empêcher de blâmer la faiblesse de son frère. Il faut le reconnaître, il y avait quelque chose de hautain et d'affecté dans leur attitude, particulièrement en ma présence ; mais je ne prêtais pas attention à tout cela et faisais même tout mon possible pour éviter de manifester quelque apparence de froideur et de gêne que ce fût, de crainte de chagriner ma femme ou son père qui, de son côté, ne laissait échapper aucune occasion de me témoigner la tendresse et l'affection qu'il éprouvait pour moi. Monsieur B... avait une égale confiance en moi et, malgré tous mes soins à éviter quelque propos politique que ce fût, il était le premier à s'en ouvrir franchement à moi, suivant ses contrariétés ou ses espérances. En un mot j'étais le préféré de ses enfants ; car, le connaissant comme je le connaissais, j'étais certain qu'il n'avait pas la même affection pour son propre fils qu'il tenait toujours un peu à distance.

« Nos enfants grandissaient devant nous, unis par les liens d'un tendre amour. Souvent, en les voyant jouer et s'ébattre ensemble, nous rêvions à un double mariage. J'étais le premier à sourire de ce projet de bonheur qui, se réalisant, aurait comblé tous mes vœux en compensant les pertes causées par un sort cruel et en rendant l'aisance à une famille que j'aimais et que je chérissais. Mon beau-père avait recouvré une partie de ses biens, mais pas assez pour rétablir son ancien train de maison. Ma femme, au contraire, avait hérité tous les biens de sa tante ; et moi, de mon côté, de tous les biens de mon oncle qui [étaient] fort suffisants. Aussi notre aisance et notre indépendance ne pouvaient-elles qu'exciter la jalousie de notre belle-sœur. J'avais toutefois recommandé à ma femme un train de vie modeste chez moi et, selon les capacités de sa sœur, de ne s'accorder aucune fantaisie si elle ne pouvait en même temps la partager avec elle, que ce soit le jour de sa fête, de celle de son mari ou de celle de son père. Elle mettait à cela tant de soin et une délicatesse si charmante que je suis certain qu'on ne voyait jamais la main qui donnait, mais seulement le cœur qui offrait, le cœur d'une sœur généreuse qui ne vivait que pour le bonheur de sa famille et ne possédait aucun bien qu'elle ne pût partager avec les siens.

« Par ailleurs Monsieur B... n'avait pas pour habitude de parler de ses affaires à ses enfants et, comme son fils et sa belle-fille vivaient avec lui, il était supposé pourvoir aux dépenses de la maison. Il était sur ce point de la plus grande discrétion et jamais son fils ne se serait avisé de le questionner sur l'état de ses affaires. Il n'aurait pas autorisé une telle liberté. Parfois seulement il disait, en manière d'acquiescement, que par mes soins et mon intermédiaire il avait rassemblé ce qui restait de sa fortune mieux qu'il n'aurait pu le faire sans mon crédit.

J'avais de mon côté souvent affirmé que je laissais ma femme entièrement maîtresse de disposer de ses biens comme elle l'entendait et qu'elle pouvait même, si elle le désirait, les partager à l'avance avec son frère ; mais son père n'y consentit jamais. Et il disait à chaque fois : « Nous réglerons tout cela quand le moment sera venu ; mais en attendant je veux que chacun de mes enfants reste comme il est. C'est la volonté du destin et c'est la mienne. » Ainsi nul ne pouvait-il être offensé, puisqu'ils étaient chez leur père et qu'il était maître chez lui. Ma femme n'avait d'ailleurs hérité de sa mère que sa part, puisque celle de son frère et tous les biens de son père avaient été vendus ou confisqués par la nation. Il est vrai que sa tante avait fait d'elle sa légataire universelle, en l'absence de tous ses autres parents, héritiers au même titre qu'elle ; mais c'était l'expression de ses dernières volontés, et il n'y avait rien à y redire.

« Monsieur B... avait reporté sur sa fille toute la tendresse qu'il éprouvait pour sa femme ; il disait qu'elle la lui remettait sans cesse en mémoire par sa silhouette et sa douceur angélique. Ils se retrouvaient souvent pour réfléchir sans témoins aux soins de leur ménage. J'étais moi-même mis à l'écart et je ne savais pas davantage que les autres ce dont il était question. Je sais seulement qu'à l'époque des étrennes elle recevait elle aussi ses présents avec la même hâte, avec les mêmes expressions de joie que si elle les avait longtemps attendus et je l'ai souvent vue se disputer avec ses enfants sur la beauté de ses cadeaux. Et de la même manière elle ne me trouvait jamais en faute. On ne vit jamais tant de délicatesse et de prévenance. On ignorait la main cachée qui offrait et chaque chose était reçue avec bonne grâce du moment qu'elle venait de la main du père. La plus grande harmonie régnait entre nous et notre bonheur était aussi parfait qu'il est permis d'y goûter sur cette terre de souffrances. Mais la Restauration advint à ce moment, et pour nous comme pour bien des Français trompés dans leurs désirs les plus chers sonna l'heure de l'adversité. Ainsi, comme je vous le disais tout à l'heure, la main même qui devait cicatriser nos douloureuses blessures les déchira et en fit couler à nouveau le sang.

« Notre bonne entente, qui jusque-là avait été sans défaut, se brouilla. Notre belle-sœur, véritable teutonne d'esprit et de mœurs féodales, sentit renaître sa jalousie avec le retour des Bourbons et nous traitait parfois du haut de sa grandeur. A moi en particulier elle imputait à grand crime d'avoir, à l'époque des épreuves, fait partie de l'armée du tyran, quoiqu'elle connût très bien mes raisons et qu'elle sût parfaitement que je n'étais même pas responsable de cet engagement. Ce n'étaient d'ailleurs pas mes actes qui la gênaient, mais plus précisément mes principes. Car elle savait fort bien que j'étais toujours, au milieu de tous ces changements politiques, ce qu'on appelait un patriote de Quatre-vingt-neuf. Mais c'est

justement ce que pardonnaient le moins les tenants de l'ancien régime, car les adversaires de toutes les constitutions ou des gouvernements justes se trouvaient moins éloignés des Bonapartistes que des amis inflexibles de l'indépendance et de la liberté de leur patrie ; puisque aussi bien, en fait de parti, il n'y a que le nom du chef à changer pour se mettre d'accord. Et en réfléchissant eux-mêmes par la suite, il savaient bien que ceux qui avaient courbé l'échine sous Bonaparte, qui avaient porté ses livrées et peuplé ses antichambres feraient les mêmes courbettes devant les Bourbons, à la façon du tournesol, leurs seules actions consistant à se tourner vers le soleil<sup>50</sup>, du levant au couchant. Le véritable patriote, au contraire, inébranlable et irréprochable par principe, se voue au bonheur de sa patrie et n'a aucun respect pour l'homme qui est à la tête du gouvernement si son dévouement pour la Patrie n'est pas entier, s'il sacrifie la gloire et l'intérêt de son pays à son égoïsme, à sa vanité, ou à ses parents et à ses amis. C'est pourquoi, connaissant les idées de Louis, dix-huitième du nom, et la charte qu'il avait octroyée, les vrais amis de la liberté étaient les seuls véritables amis du roi ; eux seuls se félicitaient de son retour. Pour eux, le surnom de roi citoyen que lui donnaient en secret ses méprisables partisans, n'était pas une insulte ; et ils ne le craignaient pas non plus comme un souverain absolu, ainsi qu'ils le lui ont bien fait comprendre, malheureusement pour lui et pour ses successeurs.

« Ainsi la politique, se glissant dans nos conversations, troubla à jamais notre bonheur et fit naître entre nous une haine mortelle qui s'acheva par la destruction de toute ma famille.

« Mon beau-frère et sa teutonne d'épouse ne rêvaient que d'ancien régime et se plaisaient à prédire devant nous, à cause de la conduite – en vérité dissimulée – des premiers ministres du roi, le retour imminent de l'ordre ancien. Puis ils rapportaient comme chose déjà acquise, quoique encore secrète et confiée seulement à des amis sûrs, cent et cent autres rumeurs qui chatouillaient leur vanité et leur jalousie et qui accablaient, et pour cause, le parti adverse qui n'avait déjà que trop de motifs de haine et d'irritation. Les vainqueurs du monde devaient tout de même se sentir un peu gênés par l'essaim de ces vils insectes qui éclosent après les orages politiques ou les désastres militaires, et qu'ils n'avaient pas encore entendus bourdonner à leurs sensibles oreilles. Mon beau-père, homme sage et prudent, condamnait leur vanité et prédisait de grands malheurs. Moi, je parlais de la charte, du respect en lequel chacun se devait de la tenir, quels que puissent être son parti pris et ses regrets, puisque c'était un heureux effet de la bienveillance royale et la planche de salut offerte à tous dans le naufrage général. Mais au nom de cette charte – objet de toute ma gratitude et autour de laquelle, selon moi, auraient dû s'unir toutes les factions – les uns souriaient ironiquement, les

---

<sup>50</sup> La passion trouble la syntaxe de Laouënan : il écrit « soleil levant » au lieu de « soleil ».

autres, plus sots, riaient aux éclats comme si voir les droits de la nation foulés aux pieds était une bonne plaisanterie et que se retrouver au bord d'un précipice creusé par cette outrance, par les folies et les passions de l'heure fût une occasion de se réjouir.

« Parfois je ne pouvais contenir mon effroi, et je dois reconnaître que je les ai souvent abreuvés d'amers reproches. Plus je louais le roi, plus ils étalaient leur haine envers lui et l'accusaient d'être lui-même un jacobin. En définitive, leur modèle de souverain était Ferdinand, ce roi si cruel et déloyal que nous avons été obligés par la suite d'aller replacer sur son trône. C'est pourtant de n'avoir pas suivi l'exemple de ce roi inflexible, disaient-ils, qu'ils reprochaient à Louis XVIII, qui n'avait fondé son trône que sur un chiffon de papier que l'on déchirait chaque fois qu'on en avait envie et qui n'était utile, au mieux, qu'à un certain usage. Insensés qu'ils étaient ! Ce chiffon de papier était la charte sans laquelle il n'y avait de salut ni pour eux ni pour la France. Cette réalité ne tarda pas, hélas, à se confirmer peu de temps après.

« Aux premières rumeurs du retour de Bonaparte en France, on s'empressa de jurer fidélité à cette charte naguère si détestée et de la confier à l'amour des citoyens pour leur patrie, et à celui de la garde nationale ; mais il était trop tard : le mécontentement aussi bien que la colère étaient trop grands. La France était à nouveau sur des charbons ardents : son destin devait s'accomplir.

« Le motif caché de haine de ma belle-sœur envers nous était une vile jalousie : elle ne pouvait souffrir notre aisance et notre indépendance, et surtout la réussite de mon fils qui avait été plus heureux que le sien. Je connais la faiblesse du cœur humain et je sais que tout est bon à rendre envieux le cœur d'une mère ; mais pourquoi jalouser notre sort et éprouver envers nous une haine forcenée, nous qui étions de si proches parents et qui en plusieurs circonstances avons été les soutiens et les défenseurs de sa famille. D'ailleurs son fils, comme tous les jeunes gens de son âge, avait servi dans les gardes d'honneur. Simplement, moins heureux que le mien, il n'avait bénéficié d'aucune occasion de se distinguer et quand advint la Restauration il se retrouva sans grade et sans emploi. Elle ne devait donc s'en prendre qu'au destin aveugle. Mais son principal mécontentement venait, comme elle me l'a souvent dit dans sa colère, de ce que son fils avait, en pure perte, servi l'usurpateur avec tout l'enthousiasme et le zèle de tous les jeunes gens de son âge et, dans sa méchanceté, elle nous reprochait ces sentiments. Pour prouver que tels n'étaient pas les siens, elle se jeta comme une folle dans l'ultraroyalisme et y entraîna avec elle son vulnérable époux qui, aveuglé par la confusion du moment, crut que le bon vieux temps était revenu et que nous étions réellement sous le règne des chimères. On fit un voyage à Paris et on fut bien reçu par la Cour, ou plutôt

par la coterie, la faction qui la gouvernait alors. Le jeune homme, reniant ses erreurs, du moins en apparence, car à vrai dire c'était toujours le même enfant, c'est-à-dire une créature loyale et bonne, fut admis dans la garde du corps. Mon fils, au contraire, encore très jeune à cette époque, était déjà décoré et lieutenant adjudant major dans un régiment de dragons dans lequel, soutenu par son colonel, qui était de mes amis proches, il devait bientôt avoir de l'avancement. Les deux cousins s'aimaient tendrement et il n'y avait eu jusqu'alors entre eux ni désaccord ni dispute ; au contraire, ils s'étaient parfois moqués des idées surannées de leurs parents et, comme tous les autres jeunes Français, ils ne voyaient dans le menhir abattu que le héros malheureux et trahi, sans réfléchir en aucune façon à la liberté qu'il nous avait soustraite ni à celles qui venaient de nous être rendues. La gloire était tout pour eux et mourir avant de la voir fanée était leur seule devise, sans considération de noblesse, de richesse ou de pauvreté. En vérité, on n'aurait pu sans déloyauté leur reprocher un amour si sincère, quand de notre part nous leur avons donné un tel exemple de soumission et d'adhésion à son<sup>51</sup> moindre désir. Leurs cœurs droits ne pouvaient supporter de nous entendre vilipender un homme à terre que nous n'osions pas, disaient-ils, regarder droit dans les yeux quand il était debout, ni respirer en sa présence<sup>52</sup>, et dont nombre d'entre nous s'étaient même faits les très humbles serviteurs. Ils ne se retenaient généralement de parler en ces termes que lorsque mon beau-père et moi nous efforcions de les ramener à la raison en reconnaissant avec eux que l'empereur avait accompli de grandes choses, mais qu'en même temps nos plus chères libertés étaient anéanties et qu'il n'y avait rien au monde qui valût une sage liberté fondée sur le respect que l'on doit toujours à un peuple aussi brave et aussi confiant que le peuple français, qui se distinguait parmi tous les peuples de l'Europe par sa civilité et sa courtoisie, et qui pouvait même se glorifier de les avoir autant séduits que vaincus ; qu'après tout Bonaparte lui-même n'était qu'un enfant ingrat qui avait déchiré le sein qui l'avait nourri, et que si l'on pouvait justement admirer ses exploits guerriers on devait pour le moins admettre également tout le mal qu'il nous avait fait, au lieu de tout admirer aveuglément en lui, puisque aussi bien ils critiquaient âprement leurs aïeux. « Oui, oui, nous répondaient-ils ensemble, nous avons tort, nous l'avouons, mais ce que nous ne pouvons souffrir sans mépris est d'entendre ceux qui l'ont le plus porté aux nues dans ses triomphes le rabaisser dans son infortune. » Nous admettions à notre tour avec eux que tout cela n'était, hélas, que trop vrai, mais que c'était une raison de plus de surveiller leurs paroles en présence de certains de leurs parents âgés qui n'étaient pas aussi tolérants que nous ; qu'en outre ce serait toujours une marque de respect et

---

<sup>51</sup> L'empereur.

<sup>52</sup> La syntaxe de cette phrase n'est pas très correcte.

d'éducation que, quelles que pussent être nos idées sur ce point, on ne devait jamais oublier. Nos braves enfants nous remerciaient de nos conseils et nous promettaient de les suivre. C'est une justice que je me plais à leur rendre : au cours de la première restauration, ils ont contribué par leur fraternité à maintenir notre union, malgré toutes les manœuvres de ma belle-sœur. Mais le retour soudain de Bonaparte vint nous précipiter à nouveau dans les plus grands malheurs.

« A la première rumeur de cette nouvelle, je gémissais d'un ton affligé qui semblait exprimer tout ce qui devait m'arriver de pire par la suite : « Ah ! C'en est fait de nos familles et de la liberté s'il remporte la victoire, et de l'indépendance du pays s'il vient à être vaincu. » Et croiriez-vous que c'est de ce cri qui m'a échappé au sein de ma propre famille que découlent tous mes malheurs ? Mais continuons.

« Chacun d'entre nous adopta en ces tristes circonstances une attitude différente : mon beau-frère et son fils s'enfuirent avec le roi, et ils firent bien ; mon fils suivit son régiment à l'armée, et il ne pouvait sans déshonneur faire autre chose ; moi, je fus élu député. Je refusai d'abord d'accepter ce mandat, mais Lanjuinais, qui s'était souvenu de moi en ce temps d'épreuve, m'avait fait élire sans que je le sache ; il m'écrivit que le moment était revenu de se consacrer à nouveau à la patrie, sacrifiée à la haine réciproque d'innombrables ennemis de l'intérêt de la nation dont le salut, en tout état de cause, dépendrait de l'union des vrais patriotes toujours prêts à se sacrifier pour elle. Je me rendis donc à ses raisons et faisais partie de cette minorité qui ne voulait ni de Bonaparte ni de la régence, et qui était prête à agréer quiconque nous rendrait la liberté.

« La bataille de Waterloo arriva enfin et la France dut, pour la seconde fois, se courber sous le joug infamant des étrangers, avec tous les malheurs qui s'en suivent.

« Je me retirai chez moi. Les exilés et les émigrés arrivèrent bientôt et mon fils, qui avait été nommé capitaine après la bataille, n'acceptait de servir le roi que dans son nouveau grade. Cet esprit d'indépendance, son avancement rapide, son attitude railleuse et ironique quand on lui parlait des choses et des gens d'autrefois, tout en lui attisait l'irritation ou plutôt la haine sans limite de sa tante. C'est en vain que nous lui recommandions d'être plus attentif en sa présence et de ne pas blesser de la sorte sa sensibilité en lui manquant de respect. Mais un jour, sa tante ayant sans y prendre garde loué devant lui les généraux galants et poudrés de l'Ancien Régime, mon fils explosa et affirma que, tout jeune qu'il fût encore, ces vieilles perruques ne lui feraient pas peur. A cette incartade de mon fils, ce ne fut qu'un cri parmi les assistants ; mais mon beau-père, pour détourner leur colère, fit semblant de rire à gorge déployée. En vain : le coup avait porté, et je dois reconnaître aujourd'hui qu'il était aussi

outrageant qu'inconvenant, toutefois pas aussi coupable qu'on voulait le faire croire. Mais l'esprit de discorde ne pardonne qu'à ceux qui sont de son côté et garde rancune à tous les autres. On nous battit froid et nous ne nous vîmes plus que le moins souvent possible, et seulement pour éviter de froisser notre beau-père qui leur avait intimé l'ordre de nous fréquenter.

« Pour comble de malheur la santé de ma femme déclina chaque jour pendant cette période. Notre brouille en était la cause. Loin de se bercer comme naguère de l'espoir d'un double mariage de nos enfants, elle n'envisageait plus pour nous qu'infortunes et épreuves. Je faisais tout mon possible pour la rassurer à ce sujet et pour atténuer l'incartade de mon fils. Mon beau-père joignait ses exhortations aux miennes et usait de son autorité quand c'était nécessaire. Mais s'il sut par ses conseils et sa présence prescrire la retenue et les égards, il ne put cependant imposer la bonté et l'affection ; et mon fils, qui nourrissait une sorte d'aversion envers sa cousine, ne pouvait plus, disait-il, supporter son attitude hautaine et méprisante à son endroit. Ma fille, de son côté, véritable ange de douceur, comme sa mère, et qui aimait tendrement son frère, se rangea à son avis et n'aimait plus autant son cousin depuis qu'on ne cessait plus de chanter ses louanges au préjudice de son frère. Il faut ajouter que sa fierté devait aussi être un peu piquée, car depuis la seconde restauration on ne nous parlait plus de cette double alliance. On la souhaitait certes de tout cœur, mais on n'osait plus en parler. C'eût été déroger à l'orgueil de la restauration. Notre mésentente empira de la sorte et les deux familles cessèrent peu à peu, comme je vous l'ai déjà dit, de se voir, sinon de loin en loin, et encore n'était-ce de leur part que pour céder à leur père auquel ils se seraient bien gardés de désobéir, certains qu'ils étaient à l'avance de sa colère. Monsieur B... était l'un de ces pères de l'ancien temps qui avaient conservé l'habitude de diriger leurs enfants en maîtres et dont les ordres devaient être exactement et immédiatement exécutés. Il était si attentif à tout cela qu'il n'avait ni gestes affectueux ni caresses pour aucun de ses enfants, excepté pour sa fille. Tous ses autres enfants ou petits-enfants, et même sa belle-fille, ne pouvaient l'approcher ou s'adresser à lui qu'avec le plus grand respect. J'étais le seul à en être dispensé parce que, disait-il, je n'étais pas seulement son gendre, mais également le sauveur de sa famille, que j'étais le seul qui assumât personnellement l'honneur de sa famille et que c'étaient les pères qui devaient diriger leurs enfants de la même façon que les maris doivent diriger leur épouses ; car, disait-il encore, il en va là de leur nom et de leur honneur, qui doivent leur être constamment plus chers que la vie. Il prononçait toujours ces derniers mots en regardant son fils et avec un air de reproche. Chacun baissait les yeux et gardait le silence.

Moi, sensible à tant de bonté sous une sévérité si apparente, je saisisais sa main et la pressais avec tendresse.

« Ma belle-sœur osa malheureusement un jour dire devant mon fils que ceux qui avaient servi du temps de la charte aussi bien que sous Bonaparte étaient tous des lâches et des parjures. Mon fils, qui se sentit piqué au vif, lui répondit que les véritables lâches étaient ceux dont le devoir était avant tout de défendre le roi et qui l'avaient ignominieusement abandonné ; eux qui, prétendaient-ils, ne se réjouissaient du retour de Bonaparte que parce qu'il leur donnait l'occasion de prouver leur bravoure et leur fidélité au roi, et de montrer à la France entière la différence qu'il y avait entre les défenseurs d'un souverain légitime et les partisans d'un tyran. Le jour de l'épreuve arrivé, on vit, ma foi, de belles choses, dit-il avec un sourire méprisant... les courageux champions de la loyauté ont fui, tandis que la garde félonne et lâche meurt et ne se rend pas !...

« Cette réponse, méritée mais inconvenante, vexa fort sa tante et depuis lors, mue par le désir de vengeance, elle n'eut de cesse qu'elle n'eût poussé les deux cousins à s'affronter. Finalement, oubliant leur ancienne affection, le sang qui les unissait et les chagrins qu'ils allaient nous infliger, ils se battirent en duel et mon pauvre petit garçon périt, victime de la haine exacerbée de sa cruelle tante et de l'implacable discorde.

« Sa disparition ouvrit le tombeau de sa mère, proche de la mort. Toute ma famille fut accablée par cette immense affliction tandis qu'en ville d'autres se félicitaient secrètement de nos malheurs et de cette sanglante victoire de la discorde.

« Mon beau-père, vénérable vieillard cruellement blessé par ce coup terrible, vint pleurer avec moi. Je refusai de voir qui que ce soit de ma famille à part lui. Ma douleur était si grande à ce moment que j'en perdis quelque temps la raison.

« Après avoir rendu à ma femme et à mon fils les derniers devoirs et fait déposer leur dépouilles mortelles dans des cercueils de plomb, dans un caveau de famille que nous possédions dans une paroisse retirée non loin de la ville, je quittai cette région où je ne pouvais demeurer sans horreur et me retirai à Nantes avec ma fille, dans cette même maison où j'avais sauvé sa mère et que sa tante lui avait léguée à condition qu'elle passe de la mère à la fille en mémoire de cet acte. Tout mes peines s'y ravivèrent au souvenir du temps passé et de la perte cruelle que je venais de subir. Sans doute aurais-je succombé à mon fardeau si ma fille, elle aussi accablée d'une douleur et d'une tristesse mortelles ne m'avait inspiré les plus terribles inquiétudes. Désespéré, j'écrivis une lettre secrète à mon beau-père, lui donnant rendez-vous à Nantes dans la maison de l'un de nos communs amis. Il fut ponctuel. De là, après lui avoir appris le danger que courait ma fille, je l'accompagnai à la demeure de sa

belle-sœur, qu'il reconnut parfaitement. En y entrant, devinant mes sentiments, il se trouva si ému qu'il éclata en sanglots et mêla ses larmes aux miennes. Cette maison ramenait à sa mémoire tant de souvenirs affligeants ! Après avoir séché nos larmes, nous entrâmes dans la chambre de ma fille, qu'il embrassa très tendrement. Puis nous passâmes dans une pièce voisine et là, donnant libre cours à mon chagrin, je saisis ses mains que je pressai avec émotion dans les miennes et lui dis d'un ton qui transperça son pauvre cœur et qui semblait être le dernier cri du mien : « C'est de cette maison, Monsieur B... que viennent tout mon bonheur et tous mes malheurs ; et cependant, loin de regretter tout ce que j'ai fait, je goûte encore en ce moment même et en cet endroit un soulagement et une douce félicité qui m'élèveront au-delà de mes infortunes et de l'ingratitude des hommes. Dieu est juste et la foi secourable est peut-être l'unique remède à toutes mes peines, car j'en prévois d'encore plus pitoyables : ma pauvre fille ne saurait vivre longtemps ; on m'en a averti et c'est ce qui m'a poussé à vous écrire. Du moins achèvera-t-elle son existence loin de ses cruels parents et à l'endroit même où je sauvai celle de sa mère. Ah ! Que ne puis-je encore, au prix de la mienne, la rendre à l'une et à l'autre d'entre elles. » A ces mots, Monsieur B... m'étreignit en m'inondant de ses larmes et fit tout ce qu'il pouvait pour me consoler. Il se lamenta avec moi sur les effets désastreux de la désunion politique et il aurait donné, disait-il, mille fois sa vie pour me soulager du moindre de mes malheurs. Puis il disait : « Soyez cependant certain, Monsieur G..., que tout cela n'a point dépendu de moi et que je n'y suis pour rien. Je vous assure même qu'après ce malheureux duel et la mort de ma pauvre fille qui vous devait la vie, après votre départ et m'étant un moment abandonné à mon chagrin, je redevins un père et ordonnai à mon fils, à sa femme et à leurs enfants de se présenter devant moi ; et là, m'armant de ma sévérité, j'accablai mon fils des reproches les plus amers et lui dis surtout qu'il était indigne de porter mon nom, d'être époux et père puisqu'il n'avait pas su gouverner sa famille. Ensuite, m'adressant brusquement à sa femme, je lui parlai en ces termes : « Vous aussi, Madame, êtes indigne d'être ma belle-fille et mère, puisque au lieu de vous interposer entre mes enfants vous avez eu la cruauté de les provoquer et d'exciter les vôtres. Ignorez-vous donc, mère inhumaine, que c'était l'un de mes enfants qui devait périr et qu'en même temps vous me briseriez le cœur ? Partez, partez, Madame, retournez à votre pays venteux, la rude Allemagne, et que mon regard n'ait de ma vie l'occasion de se poser sur vous ! Partez, partez vous dis-je, et puissé-je ne plus vous voir !

« Et vous, mon petit-fils, cause de tous mes malheurs et du crime le plus grave ; vous, meurtrier de votre cousin qui vous aimait et que vous n'avez tué que guidé par une vile jalousie ; vous, vil instrument de la méchanceté exaltée de votre irritable mère, est-ce là le

fruit des nobles sentiments que j'avais commandé à votre père de vous inspirer, et n'ai-je tant vécu que pour voir avant de descendre au tombeau mon nom déshonoré jusqu'à mon ultime postérité ? Partez, monstres, retirez-vous de ma présence ; je veux mourir seul, puisqu'il ne reste plus que moi de ma famille. Et puis non, restez ! Je veux vous accabler de reproches, je veux vous livrer à vos propres remords en vous faisant connaître, méprisables ingrats, le cœur noble et généreux que vous avez transpercé avec une telle bassesse. Ah ! Pourquoi a-t-il fallu que ce soit le seul membre de ma famille dont le cœur battît à l'unisson du mien et vraiment digne d'être mon fils, le bienfaiteur de ma famille et le sauveur de ma fille, qui ait eu plus que tout autre lieu de s'en plaindre, lui qui est accablé par le plus grave des forfaits ? Ah ! Que ne suis-je mort avant de voir mon nom couvert de mépris et d'opprobre. Hélas, je ne puis plus rien sur cette terre, puisque mes indignes enfants ne m'écoutent plus. Mais Dieu est juste et il exaucera la prière d'un père désobéi de la plus cruelle façon qui soit. Partez, éloignez-vous de moi, je vous maudis tous...

« A ces mots, qui m'avaient échappé dans ma douleur, tous mes enfants, noyés dans les pleurs, poussèrent un cri en se jetant à mes genoux, les inondant de leurs larmes et, élevant leurs mains vers les cieux, me supplièrent de reprendre mes paroles et de pardonner leur faute ; quelles que pussent être mes dispositions, ils étaient tout de même mes enfants. Je leur ordonnai de se relever en leur disant que j'abandonnais à Dieu seul, tout puissant et miséricordieux, qui lisait au fond des cœurs, le soin de les châtier ; mais que pour mieux leur faire prendre conscience de l'immensité de leur crime, de tout ce qu'ils vous devaient, à vous et à vos nobles sentiments, j'allais leur exposer vos tendres soins et toutes vos délicates attentions. Tout contrits, ils versèrent à nouveau d'amères larmes de regret.

« Puis je leur dis de s'en aller en leur déclarant que je voulais être servi seul dans ma propre chambre, que mon petit-fils devait rejoindre immédiatement son régiment, qu'ils prennent garde qu'aucun d'entre eux ne croise mon chemin, surtout ma belle-fille, et que je ne permettais jusqu'à nouvel ordre qu'à mon fils de se présenter à moi, et encore quand je l'aurais demandé. Ils se retirèrent ensuite en cédant avec la plus grande soumission à ma volonté expresse. »

« Je vous l'avoue, dit-il en soupirant, j'étais ému jusqu'aux larmes en les voyant si accablés et si mortifiés, et il était temps pour mon pauvre cœur brisé de voir la fin de cette violence faite à ma tendresse paternelle ; car je me sentais affaibli par la force même de mon courroux et je ressentais le besoin impérieux de leur pardonner, quelque grand que fût leur crime ; car enfin, ce sont aussi mes enfants. Je me dissimulai donc à eux pour ne pas leur

révéler ma faiblesse et vous cherchai partout pour vous reconforter et pleurer avec vous. Mais, hélas, vous étiez déjà parti et avec vous toute ma consolation. »

« Je le remerciai de son affection et de sa tendresse envers moi, en le priant de me promettre que si j'avais le malheur de perdre ma fille, selon, hélas, toute probabilité, il viendrait une fois l'an me visiter à Nantes le jour même et dans la même maison où j'avais sauvé sa fille. « Vous me demandez là un grand sacrifice, me répondit-il ; vous raviverez toutes mes blessures, mais leur évocation sera encore plus cruelle. Je vous le promets, Monsieur G..., et fiez-vous à ma parole quoi qu'il puisse m'en coûter. »

« De nombreuses années se sont déjà écoulées depuis cette époque cruelle et tant qu'il a été en vie il n'a pas manqué d'assister une seule fois à notre rendez-vous funèbre ni de garder le secret du lieu de ma retraite que je l'avais prié d'interdire à ma famille.

« Jamais je n'oublierai ce vénérable vieillard, ni notre conversation lors de notre dernière rencontre. En me disant adieu, il me dit en m'embrassant et en me serrant contre son cœur :

– Je sens que je m'affaiblis, Monsieur G... et selon toute apparence nous ne nous verrons sans doute plus. Aussi vous demandé-je une grâce ; me l'accordez-vous ?

– Ah ! De tout cœur, lui répondis-je, commandez et quelle qu'elle soit, votre volonté sera accomplie.

– Cette grâce, dit-il en saisissant ma main et en la pressant dans la sienne, est que vous pardonniez, mon fils, à mes autres enfants et que vous me promettiez de les déshériter totalement et de disposer de vos biens en faveur d'autres personnes ou en faveur des hôpitaux. Si je vous demande la remise de leur crime et s'il est beau et doux à un chrétien de pardonner même à ses bourreaux, suivant l'exemple de notre admirable maître et celui du roi martyr, il ne serait pas juste, ni même bon, qu'ils profitent un jour de leur crime, ni eux ni leurs enfants ; l'exemple serait détestable et déplorable, et je veux au moins protéger d'une telle vilénie ma famille déjà trop déshonorée. Vous me le promettez, n'est-ce pas, Monsieur G... ? Me dit-il d'une voix faible et émue.

– Oui, mon père, lui répondis-je. Mieux, je vous le jure.

– Adieu donc, me dit-il, je pars content. Adieu pour la dernière fois, le plus cher de mes enfants.

« Nous nous séparâmes là-dessus en pleurant chaudement et je ne l'ai plus revu ensuite.

« Ma crainte n'était, hélas, que trop fondée ! Peu après cette rencontre j'eus la douleur de perdre le dernier de mes enfants et de survivre à l'anéantissement complet de toute ma famille.

« Je restai longtemps abîmé dans mon chagrin sans savoir ni que devenir ni que faire. Enfin, la nature étant la plus forte, je me souvins de mes malheureux père et mère dont je n'avais pas visité la tombe depuis longtemps et je vins dans ce pays pour y chercher le réconfort dans le souvenir de ma jeunesse, et aussi pour payer mes dettes envers leur mémoire chérie. Le sage, même au bord du tombeau, éprouve toujours du plaisir à méditer sur son berceau ; mais pour la plupart des autres, la chance est oublieuse et le malheur seul se souvient.

« Sur mon chemin, ayant besoin d'un ami et d'un consolateur, je me souvins soudain d'un jeune prêtre du pays, mon condisciple au collège de Saint-Pol-de-Léon, que j'avais bien connu au château de Kerjean au début de la Révolution. Il était un peu plus âgé que moi, mais je l'aimais beaucoup et l'avais chaudement recommandé à ma marraine pour une petite paroisse qu'il connaissait, qui était vacante depuis peu et qu'il désirait depuis longtemps. Madame de Coatanscour avait elle-même remarqué notre attachement ; elle en déduisit qu'il devait résulter d'une certaine communion d'idées et de principes, ce qui ne la disposait pas favorablement envers le jeune clerc. Elle ne put cependant résister à ma prière pressante et le recommanda à Mgr de La Marche qui, voyant les événements s'approcher, ne fit aucune difficulté à lui accorder cette paroisse. Au contraire, connaissant ses principes et sachant qu'en outre il était sage et réfléchi, il le savait déjà ouvert aux réformes du temps, sans rien désirer toutefois qui fût en contradiction avec ses devoirs ni avec ceux d'un pasteur fidèle à Jésus-Christ. Il connaissait par ailleurs le motif qui l'avait décidé à se faire homme d'Eglise et sa respectueuse obéissance à la volonté et au vœu de sa mère, qu'il avait exécutés entre les mains du prélat, malgré tout ce que celui-ci lui avait objecté à ce sujet en lui expliquant que Dieu ne veut pas d'un cœur qui ne lui appartienne pas tout entier. Il avait répondu à tous les arguments de l'Evêque par ces seules paroles : « Que la volonté de ma mère soit faite, et qu'il ne soit pas dit qu'elle a prêté un faux serment à Dieu. Elle m'a voué, m'a consacré à lui ; elle ne pouvait faire plus beau sacrifice : l'enfant qui se donne pour obéir à sa mère n'est pas sans mérite aux yeux de Dieu. »

« Un tel ami convenait à mon cœur.

« Je me rendis donc sans attendre à son presbytère. Il est plus aisé d'évoquer que de décrire les douces émotions que nous éprouvâmes en nous revoyant après une séparation si longue et si cruelle.

« Je lui contai mes malheurs ; il pleura avec moi et j'en fus consolé. Touché par mes épreuves et désireux de me rendre confiance pour confiance, il me dit en me serrant sur son cœur et en soupirant : « ... non ignora mali, miseris succurrere disco... », c'est-à-dire : « En connaissant le malheur, j'apprends à soulager les malheureux. » Puis il me narra l'histoire de sa vie. Jamais plus belles leçons ne furent suivies de plus admirables exemples : un parfum d'évangile émanait de sa bouche tandis qu'il parlait ; on aurait cru entendre un autre Fénelon. Je ne puis résister au désir que j'ai de vous rapporter notre conversation :

« Comme vous le savez, dit-il, je fus dès mon plus jeune âge promis à l'Eglise. Mon père était marin et une nuit d'orage ma mère épouvantée par un rêve crut qu'elle ne pouvait préserver d'un inévitable naufrage son époux, qui rentrait au port, qu'en me sacrifiant à l'Eglise. Je fus donc promis en sacrifice pour sauver mon père. J'ai souvent soupiré à cause de ce vœu irréfléchi mais, désormais mieux pénétré de mes devoirs, je reconnais que la moindre des choses, pour sauver un père, est de promettre son fils en sacrifice à Dieu. C'est ce que fit Abraham et ma mère, pieuse et soumise comme lui, pensait par cette offrande apaiser le courroux divin et sauver son époux.

« Mon père fit un heureux voyage et ma mère, au comble de la joie en l'attribuant à son vœu, en fit part à son époux. A cette révélation mon père se mit en colère, proféra des jurons et lui dit dans sa fureur que s'il avait su qu'en l'épousant il prenait une bigote, il ne l'aurait jamais fait. Ma mère versa des larmes d'autant plus amères qu'elle aimait tendrement mon père et qu'elle avait cru bien faire. Mon père, ému par ses larmes et ses remords, et aussi prompt à s'adoucir qu'à s'enflammer, l'embrassa en disant qu'il ne fallait plus parler de cela ; que son fils, au lieu d'être un jour un hardi navigateur, comme tous ses ancêtres, serait un calotin, et voilà tout ; qu'en effet ce n'était pas à cela qu'il le destinait, mais enfin qu'il voyait que rien n'était hélas plus véridique que le proverbe qui dit : « L'homme propose et Dieu dispose, et Dieu veut ce que femme veut. » Puis, revenant soudain à ses premiers transports, il s'exclamait : « Mais pourquoi diable les femmes se mêlent-elles de penser à la tempête et à notre sort en mer ! Croient-elles donc que tout cela fonctionne par analogie et que, par exemple, il n'y ait pas de coup de chien ni d'orage qui éclate dans quelque maison de ce pays sans éclater en même temps à ses antipodes ? Et n'ai-je pas souvent répété à la mienne qu'en changeant sans cesse d'endroit nous changeons aussi de temps, d'atmosphère et de pays, et que souvent quand il faisait mauvais temps chez elles<sup>53</sup> il faisait très beau là où nous étions ; et que le plus souvent les vœux qu'elles faisaient pour nous étaient déplacés et inconséquents. Priez Dieu, morbleu, dit-il en sacrant, de nous accorder la grâce d'un bon voyage et laissez-le

---

<sup>53</sup> « les femmes » évoquées quelques lignes plus haut.

ensuite, tout comme nous, faire le reste. A chacun son métier et tout ira bien ». Mon père avait raison ; mais enfin, comme il le disait lui-même, on doit toujours tenir sa parole, surtout envers Dieu. « Tenez, tenez sans faute votre parole, dit-il d'une voix tonnante et solennelle, mais ne la donnez pas à la légère. » Puis il me dit : « Approche, mon petit Yvon – c'était le nom affectueux et tendre qu'il me donnait – ; approche, dit-il, il me vient une pensée. Tu sais que je n'emporte jamais que deux livres : Le Flambeau des mers et la *Vie des saints de Bretagne*, ouvrage de notre oncle Albert Le Grand ; tous deux me suffisent pour gouverner ma barque et celle de saint Pierre. Mais d'après moi, de tous les saints de mon pays, saint Yves, ton patron et le mien, est le meilleur. Aussi, puisque ta mère t'a promis à l'Eglise, je veux que tu le prennes pour modèle ; mais comme nous ne vivons plus au temps des miracles, où l'on pouvait au moyen de certaines paroles ordonner aux boiteux de marcher, et ils marchaient ; aux paralytiques de se lever, et ils se levaient, je veux, et tel est mon dernier mot, que tu étudies d'abord le droit et la médecine, afin que tu sois véritablement, selon ton état, le pasteur, le défenseur et le consolateur de tes brebis ; car comme le dit de lui-même Notre Seigneur, le bon berger consacre sa vie à son troupeau. Aussi, mon ami, embrasse-moi et qu'il ne soit plus question de cela. Dès demain tu commenceras tes études chez ton oncle Chamboneau. Cela ne t'empêchera pas de faire tes classes au collège et tu iras plus tard faire tes humanités et ton droit à Rennes ; puis tu entreras au séminaire quand tu le désireras, mais pas avant. Vous m'entendez, ma femme ? C'est ma dernière volonté, que vous devez considérer comme si je vous l'exprimais de mon lit de mort. »

« Je fus donc destiné sans recours à devenir homme d'Eglise et envoyé à Saint-Pol chez mon parent pour y étudier la chirurgie et fréquenter le collège de cette ville où je vous rencontrai pour la première fois. Vous étiez alors tout jeune, et moi je devenais déjà un jeune homme, dans le même temps.

« Je perdis mon père à cette époque, et ma mère, qui n'avait auprès d'elle que ma sœur, m'appela à la maison pour la rassurer et la reconforter. Le chagrin et une douce mélancolie nous rendent sensibles et nous inspirent, le plus souvent à notre insu, de tendres attachements, même les plus opposés à nos devoirs et aux dispositions de notre âme. Mais telle est la loi de la nature qui ne perd jamais ses droits ni sa puissance.

« Ma sœur avait une amie proche, une jeune fille de son âge, avenante et gratifiée du plus charmant visage que j'eusse jamais vu. Elle était par ailleurs bonne et sage, et elle avait pitié de nos malheurs. Je ne pus résister à tant de vertu et de beauté et, en dépit de ma

destination et de mon désir sincère d'accomplir le vœu de ma mère, je brûlai en secret pour elle. Mais plus je faisais d'efforts pour éteindre ce feu ardent, plus il m'embrasait et me dévorait de ses flammes. Enfin, tout bouleversé et désireux de m'ouvrir de mon martyre à quelqu'un à qui je pusse me confier discrètement sans rougir, je révélai mes secrets à ma sœur en lui faisant d'abord jurer qu'elle garderait pour elle ce que j'allais lui révéler et qu'elle n'en parlerait jamais à ma mère ni même à son amie. Elle me le jura et, quoiqu'elle fût jeune alors, elle a toutefois su tenir sa promesse. Mais bientôt ma mère devina à ma tristesse et à ma langueur que je nourrissais une tendre affection pour la compagne de sa fille, qu'elle trouvait également changée depuis mon retour à la maison ; elle me renvoya achever mes études, selon la volonté de mon père. Reçu maître chirurgien et docteur en droit civil et en droit canon, je fus ordonné prêtre à un moment où mon cœur n'appartenait en réalité pas entièrement à Dieu. Je pleurais à chaudes larmes, et ma mère et ma sœur, qui assistaient au sacrifice, sanglotaient comme des Madeleine. Elles connaissaient l'état de mon cœur et l'immensité de mon sacrifice. Ma mère regrettait son vœu imprudent, mais il n'en était hélas plus temps, et pour rien au monde je n'aurais voulu contrevenir à sa promesse, particulièrement faite à Dieu. Le sacrifice accompli et mon engagement exécuté, je me résignai peu à peu à mon destin et lui jurai que, quoi qu'il pût advenir, et quelles que fussent les circonstances, je mourrais fidèle à mon serment.

« La Révolution avançait à grands pas. J'appelais de tous mes vœux nombre des réformes réclamées de tous côtés par les meilleurs citoyens de l'Etat, et qui pouvaient concilier l'ordre légitime de l'époque avec les franchises et sûretés de l'Eglise aussi bien qu'avec l'égalité et la liberté des citoyens puisque, pour autant que je le sache et selon mon divin maître, nous sommes tous frères et égaux devant Dieu qui nous jugera seulement selon nos œuvres. Mais à l'annonce de la constitution civile du clergé, qui empiétait sur nos droits et notre règle, je fus révolté, je me récriai avec colère contre la loi cruelle qui m'obligeait à obéir à des lois à demi religieuses qui faisaient horreur à ma conscience, ou bien à renoncer à ma sainte fonction. Au lieu donc de prêter le serment exigé, je montai un dimanche en chaire et déclarai d'une voix forte et claire à tous mes paroissiens et aux notables qui étaient présents que, prédestiné à l'Eglise depuis ma tendre enfance et prêtre par la grâce de Dieu, je mourrais fidèle à mon serment, mais que je n'en prêterais aucun autre ; que toutefois si d'une part, en tant que prêtre, j'affirmais que les lois humaines n'ont aucune préséance sur la foi chrétienne, je reconnaissais d'autre part qu'en qualité d'homme, de citoyen, chaque loyal sujet devait fidélité et obéissance aux lois de son pays, et c'est pourquoi je promettais de leur obéir. Mais seulement tant qu'elles régissaient l'Etat et non l'Eglise. Cela étant dit, continuai-je, je

n'oublierai jamais que je suis français et je souscrirai de tous mes vœux à tout ce qui sera entrepris pour la gloire et le bonheur de la France. Mais, placé par mon état sacré pour ainsi dire entre le ciel et la terre, je n'ai affaire au monde que pour apporter la consolation à mes frères, quels qu'ils soient, et leur prêcher l'amour, la paix et l'union. Je ne réclame que ce pouvoir-là, le premier de mon état ; mais si on me le refuse, si je n'ai pas la liberté de suivre la religion de mes pères, celle que j'ai toujours pratiquée et que je suis appelé à transmettre, je préférerai mettre sur-le-champ fin à ma fonction sacrée pour suivre seulement, et en secret, l'inspiration de mon cœur et faire à mes compatriotes, quels que soient leurs opinions et leur rang, tout le bien qui sera en mon pouvoir.

« Mes paroissiens me comprirent et ils me crièrent d'une seule voix : « Restez, restez, Monsieur le Curé, nous n'en voudrions jamais d'autre que vous ! »

« Nous avons connu par la suite des jours d'épreuve, mais je reconnais, loués soient-ils, qu'ils m'ont tous été fidèles dans mon malheur. Je ne les ai de mon côté jamais abandonnés, si grand qu'ait été pour moi le danger de rester parmi eux. Je ne vous détaillerai pas mes propres peines et mes chagrins pendant le règne de la terreur ; hélas ! C'étaient les mêmes que pour tous ceux de mon état et pour les bons Français. Mais je vous révélerai franchement tout ce qu'a enduré mon cœur, comme homme et chrétien sincère, à cette cruelle époque de délire, de folie et d'égarement meurtriers. Vous saurez donc que, toutes les passions humaines s'étant déchaînées et travesties sous diverses apparences, je fus moi-même en ces temps cruels sur le point d'être contaminé par l'épidémie et de me laisser abuser par la plus irrésistible des ivresses. Dieu, sans doute, s'était servi de cette passion pour éprouver ma foi. Mais, grâce aux inspirations qu'il m'avait d'abord accordées, je suis sorti vainqueur de cette épreuve ; si faible cependant et si incertain de ma vertu que je suis devenu indulgent envers les pécheurs, mes prochains, surtout quand il me paraît évident que leurs mauvais penchants ne viennent pas de leur cœur et qu'ils sont seulement égarés par les méchants ou le mauvais exemple.

« Ma pauvre mère, profondément désolée par mes peines et mes chagrins incessants, et les attribuant à ma seule condition de prêtre, vint un jour me visiter à mon oratoire. Là, noyée dans les larmes, elle me déclara qu'elle avait une grâce à me demander mais qu'elle me suppliait de l'écouter jusqu'au bout avant de lui répondre.

– Parlez, parlez, ma mère, lui répondis-je, et rassurez-vous à l'avance.

– Mon fils, me dit-elle en pleurant, je ne puis plus le nier ; je suis torturée par les remords et vos souffrances ; c'est à moi seule que j'attribue toutes vos peines ; de toutes je suis la responsable ; j'ai disposé de vous sans votre assentiment. Dieu condamne un tel vœu ;

son juste courroux me le témoigne ; le moment est favorable : rendez-moi la tranquillité, ma quiétude ; donnez-moi vous-même l'occasion de réparer le mal que je vous ai fait et de mourir en paix avec moi-même et avec ma conscience troublée. En un mot, renoncez à la prêtrise et épousez Mademoiselle L... ; je savais avant votre ordination que vous l'aimiez et que de son côté elle ne s'est faite religieuse que par amour pour vous. En vérité je ne voudrais pour rien au monde, et Dieu est témoin de ma sincérité, vous voir prêtre et marié, surtout à une religieuse ; mais selon la nouvelle loi vous pouvez l'un et l'autre briser vos vœux puis vous épouser comme les autres personnes. Vous ne sauriez imaginer le plaisir que vous me feriez ; vous me rendriez la paix et la quiétude pour le reste de mon existence.

– Ah, ma mère, lui répondis-je, qu'osez-vous me demander là ? Qui ? Moi, moi, voué à la prêtrise et au célibat, je changerais moi-même d'état et prendrais pour épouse une religieuse, consacrée comme moi à Dieu, et à Dieu seul ? Non, non, jamais. Tranquillisez-vous à ce sujet, ma mère, lui dis-je ; tout ce que vous avez fait est bien fait. Mon cœur a peut-être pu, autrefois, élever quelques murmures, mais je reconnais aujourd'hui vos droits sacrés ; je sais que, sauf décision de justice, les enfants appartiennent entièrement à leurs parents afin que ceux-ci disposent d'eux selon leur sagesse et leurs capacités. Soldat de Jésus-Christ, pour le meilleur et pour le pire, je ne quitterai jamais mon poste jusqu'à ce que je sois relevé par celui qui m'y a placé pour toujours. C'est mon dernier mot, ma mère, et permettez-moi de vous embrasser en témoignage de tous les sentiments de respect et de reconnaissance que je vous dois pour tout ce que vous avez fait et que vous venez de faire pour moi ; car je sais combien cette démarche a dû vous coûter et que c'est un second sacrifice que vous exigez de vous-même pour moi. J'y suis sensible ; je sais que rien ne coûte au cœur d'une mère quand il s'agit du bonheur de ses enfants ; mais, je vous le répète, soyez rassurée : je suis heureux et je mourrai dans ma vocation ; c'est mon dernier mot, et qu'il n'en soit plus question entre nous.

« A ces paroles, qui la rasséraient, ses traits se détendirent ; sa poitrine s'enfla comme si elle venait d'être soulagée d'une très lourde charge ; elle soupira d'aise et un flot de larmes vint libérer son cœur affligé.

« Nous parlâmes ensuite d'autres sujets et je la priai à mon tour de garder le secret et de ne dire mot de tout cela ni à ma sœur ni à Mademoiselle L...

« Ma bien-aimée avait, en effet, remarqué ma tendresse pour elle et comme elle ressentait de son côté, en secret, le même penchant pour moi, elle refusait tous les partis que ses parents lui proposaient ; obligée finalement de se déclarer, elle se fit religieuse.

« J'affirme ici devant Dieu et les hommes que je n'eus jamais aucune part à sa décision, ni de près ni de loin. J'affirme même ne m'être jamais ouvert à elle de ma tendresse pour elle, sinon bien longtemps après, à une époque où nous étions tous deux malheureux, et cela seulement à titre d'exemple et pour lui donner la force de vivre toujours dans le respect de Dieu, selon son vœu et son état, quoiqu'elle ne fût plus cloîtrée. « Dieu est partout, lui dis-je ; et en tout lieu, en tout temps et plus encore en ce moment il y a des malheureux à consoler, des malades à soigner, des orphelins à nourrir ; soyez leur mère et leur bienfaitrice, votre rôle sera de ceux qui plaisent le plus à Dieu. D'ailleurs, lui dis-je, je vous seconderai de mes conseils et de tout mon pouvoir, et peut-être nos cœurs seront-ils plus étroitement unis dans le bonheur qu'ils n'eussent pu l'être dans cette vallée de larmes et d'illusions. »

« Ah, voyez les contradictions du cœur humain relativement à nos devoirs et à notre situation personnelle ! J'avais en effet des convictions contraires à celles qui sont reçues. J'ai toujours considéré le mariage comme la plus belle des doctrines. Jésus-Christ lui-même en a fait un sacrement et n'a pas dit un seul mot du mariage des prêtres, quoique nombre de ses apôtres fussent mariés ; les lévites l'étaient aussi ; les prêtres et les évêques de l'Eglise primitive ont continué à se marier jusqu'au dixième siècle, sans parler de ceux des protestants, des prêtres du rite grec qui se marient encore de nos jours. J'avoue que j'ai souvent regretté que ce soit par une règle du droit canon, par une exigence de plus grande vertu, ou peut-être par besoin de mettre un terme à cette espèce de scandale qu'on a, dis-je, interdit à jamais le mariage aux prêtres catholiques. Sans cette défense expresse, peut-être leur tâche eût-elle été plus aisée, leurs relations avec leurs concitoyens plus intimes et leurs œuvres plus simples, puisqu'ils auraient constitué une part de la grande famille, partagé une part de ses peines, de ses révoltes, et auraient été davantage intéressés à sa liberté et à son bien-être. Une femme et des enfants sont un lien indissoluble qui nous rattache à la patrie. La pureté et le dénuement complets sont une grâce extraordinaire qui n'est pas donnée à tous et qui ne peuvent être le lot que d'un petit nombre d'hommes élus par Dieu et qui transcendent ainsi la nature humaine. Je crois depuis mes tentations à celles de saint Antoine et à toutes les possessions de religieuses. Le célibat des prêtres est, selon moi, le pire fléau et la plus grande vertu de notre ordre. Vous avez raison de pleurer la perte de votre famille puisque moi, moi, mort à la nature et au monde, j'ai toute ma vie soupiré de n'en pas avoir une. Oui, et je l'avoue dans ma honte, pendant les trente premières années de ma vie, au printemps, quand tout s'éveille dans la nature et que les prés, et surtout les arbres fruitiers, se couvraient de fleurs, au lieu de me réjouir dans mon courtil et dans mon verger, je me faisais triste et je soupirais comme une tendre colombe désirant une affectueuse compagne. Ah ! De combien de larmes n'ai-je pas

alors inondé mon lit désert. Au milieu de mon paradis terrestre, il était pour moi le fruit défendu de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, et mon mauvais ange, allié à ma passion, me conseillait sans cesse de le croquer<sup>54</sup>. Dieu a été témoin de mes combats et de mes soupirs et, sans doute touché de mes peines et de ma faiblesse, il a eu pitié de ma vertu chancelante et a daigné me guider enfin vers le havre, après ma traversée de l'océan hostile et semé d'inévitables écueils. Hélas ! J'étais dans la même situation que les soldats républicains qui, d'abord enrôlés sous les bannières de la liberté, combattirent ensuite pour un tyran et pour l'esclavage et périrent tous plutôt que de violer leur serment en brisant leurs chaînes. Chaque état a ses sacrifices et ses récompenses. Je finis donc par me résigner complètement au mien.

« Bonaparte, ayant rétabli la liberté des cultes et rappelé dans leur pays les prêtres exilés et opprimés, je repris publiquement mes fonctions dans ma paroisse, qu'en vérité j'avais recommencé à servir ouvertement depuis le gouvernement du Directoire. On voulut m'en proposer une autre, mais ma réponse fut toujours : « Ma paroisse ou nulle autre. » Si je l'avais prise pour épouse à jamais, je dois reconnaître que mes paroissiens avaient pour moi la même affection et que pour cette raison toute séparation entre nous était évidemment impossible. Il est vrai, puisqu'il faut tout dire, que pendant nos désordres et nos malheurs j'avais été, selon le vœu de mon père et de mon divin maître, leur fidèle berger, leur avocat, leur médecin, leur consolateur et leur père. Ils se sont montrés de leur côté des enfants dociles, reconnaissants et respectueux. Ma mère et ma sœur leur prodiguaient leurs soins et leur rendaient à ma place les petits services que seules les femmes savent si bien dispenser aux malheureux.

« Quoique je fusse ce qu'on appelait un prêtre réfractaire, je ne fus toutefois jamais considéré comme un prêtre rebelle parce que j'avais publiquement proclamé en tant que prêtre que je ne voulais pas plus me mêler des affaires du gouvernement que je ne souhaitais voir ce dernier se mêler de celles de l'Eglise ; qu'en tant que citoyen je serais toujours fidèle sujet de la loi, mais que je renoncerais à mon état de prêtre plutôt que de trahir ma foi, dont je n'avais à répondre que devant Dieu et ma conscience ! On me laissa donc en paix et on se contenta de fermer mon église. Pour plus de sûreté, j'avais moi-même conseillé au maire de la commune de prendre cette mesure, parce que c'était l'un de mes anciens condisciples au séminaire de Saint-Pol et que j'avais conservé sur son esprit un certain ascendant. Je l'avais assisté en plusieurs circonstances de mes conseils et de mon autorité, et il s'en était toujours bien trouvé. Il était pacifique, sage et raisonnable. Etablis dans les terres et loin de toute ville, bourg et

---

<sup>54</sup> Encore une anacoluthie : c'est évidemment du fruit, et non pas du lit, qu'il est question.

grand chemin, et complètement oubliés au milieu de nos bois, il ne nous a pas été difficile de suivre les conseils de notre cœur et la religion de nos pères.

« Voici comment nous nous y prîmes, le maire et moi, ainsi que quelques amis fidèles que nous avons réunis chez moi dans ce but. Le temps des épreuves est arrivé, leur dis-je, et je désire réellement l'affermissement de la religion en France, les sûretés et libertés de l'Eglise, mais je me trouverais fort coupable si je voulais pour les obtenir enfreindre les commandements de notre divin Sauveur et si par cette trahison je mettais mon cher troupeau en danger de subir tous les fléaux de la guerre civile. Je vous conseille donc de souffrir patiemment vos peines et, comme le dit saint Paul, de céder à l'autorité de ceux qui gouvernent le pays ; car l'Eglise a horreur du sang et jamais je ne vous conseillerais de le verser. Dieu l'a d'ailleurs dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ». Cependant, si en tant que prêtre je dois me tenir à l'écart des affaires politiques et si mon devoir est d'assister et de secourir tous les hommes sans faire de différence entre eux, cela ne m'exempte pas de toute réflexion, ni des soucis que je dois à mon troupeau à une époque de troubles et d'épreuves. Aussi, mes chers amis, oublions pour un moment que ce sont les hommes qui nous ont persécutés et admettons également la persécution comme un effet de la justice de Dieu, dont nos péchés ont attiré le courroux sur nos têtes et qui vient nous frapper d'une horrible peste qui nous oblige à rester reclus dans nos maisons et à fuir son temple. Eh bien, mes frères, agissons comme en temps de peste et, pour porter le malheur à son comble, admettons encore que nous ne pouvons pas faire sonner les offices sans attirer immédiatement la foudre sur nos têtes ; eh bien dans ce cas, dis-je, nous pouvons remédier à tout cela et accomplir nos devoirs de chrétiens sans enfreindre ni la loi de Dieu ni celle des hommes. Nous n'avons plus d'église, mais j'ai ma maison et en guise d'office je pourrai, le dimanche et les jours de fête, célébrer la messe et les vêpres et chaque chef de famille pourra en faire autant chez lui. Cette circonstance a été prévue et réglée ainsi par les conciles. Vivons donc dans la concorde et fraternellement, et faisons tous nos efforts pour bien nous entendre et nous entraider autant que nous le pourrons. Ne parlons ni de politique ni de religion ; contentons-nous de pratiquer celle-ci en secret. Et s'il advient que quelque trublion se trouve parmi nous, fuyons-le, mais ne le persécutons pas et prouvons-lui simplement en l'évitant qu'il n'est pas notre frère, puisqu'il nous persécute. Dieu aura ensuite pitié de nous, le moment venu ; car celui à qui obéissent le vent et la mer en furie peut aussi d'un mot mettre fin aux complots des méchants.

« Pour mieux assurer l'heureuse issue de nos projets et lever toute suspicion d'entente entre nous, je quittai immédiatement le presbytère et conseillai moi-même au maire d'établir dans la municipalité une école primaire, afin de tirer au moins quelque profit des désordres du

temps et de ne pas abandonner à eux-mêmes leurs pauvres petits au moment où ils avaient le plus grand besoin de notre assistance et de nos conseils. Ils me comprirent et me prièrent de choisir moi-même l'instituteur. Je leur désignai une personne à laquelle je pouvais entièrement me fier et à laquelle j'avais au préalable recommandé la discrétion<sup>55</sup> et fait la leçon. Il avait naguère été l'élève du collège de Saint-Pol et aurait bien voulu se faire prêtre mais, étant d'une famille pauvre et ayant à cette époque perdu son père, il fut obligé de rentrer chez lui parce qu'il était le seul soutien d'une mère à la santé délicate et de frères et sœurs en bas âge. C'était un homme pieux et de bonnes mœurs. On ne pouvait donc mieux choisir. La paroisse avait d'ailleurs quelques revenus et il n'était pas difficile d'y prélever pour lui un salaire correct.

« Je quittai le bourg et me retirai dans un endroit très écarté et perdu dans la campagne de ma paroisse. Là, au bord d'un ruisseau et en un lieu charmant, j'achetai à un agriculteur aisé un joli petit clos autour duquel je commençai à faire pousser une haie vive et des plantations nouvelles. Après avoir divisé et subdivisé mon petit domaine en prairies, vergers et courtils, j'y bâtis une plaisante petite demeure avec cour et basse-cour, pouvant servir ultérieurement de ferme modèle. Je me consacrai entièrement à la culture, accomplissant moi-même les gros travaux comme le plus simple des campagnards dont j'avais adopté la façon de vivre et l'habit. Ainsi vivions-nous tous en paix et confondus dans la paroisse. J'avais défendu que l'on manifestât publiquement de la déférence à mon égard et surtout que l'on m'appelât Monsieur le Curé. S'il arrivait que quelque curieux vînt poser des questions à mon sujet, on lui répondait qu'on ignorait ce que j'étais devenu et qu'il y avait longtemps qu'on ne se souciait plus de prêtre dans la paroisse. C'était vrai, mais le prêtre et les paroissiens s'entendaient au point de ne former qu'une seule famille dont il était le chef et le père.

« Supposons par exemple que la paroisse soit frappée de taxes et de réquisitions de toutes sortes, je conseillais de satisfaire à ces demandes dans la mesure du possible, en laissant cependant croire qu'elle était plus pauvre et plus arriérée qu'elle ne l'était en réalité. Enfin quand le sort venait les frapper jusque dans leurs plus précieuses affections en leur enlevant leurs chers enfants je courais alors vers la famille affligée pour la consoler et l'engager par mon exemple à se résigner et à faire ce sacrifice supplémentaire, puisque Dieu n'avait pas encore jugé opportun de mettre fin à nos peines. Chacun m'écoutait, chacun se soumettait et supportait sa douleur avec patience grâce au récit que je leur faisais des persécutions des premiers chrétiens. Quand les affaires publiques nous obligeaient à nous soucier de l'administration interne de la commune, le maire venait tout de suite m'en parler

---

<sup>55</sup> Littéralement : « mouché la langue ».

et, comme je dirigeais secrètement la conscience de tous, je savais mieux que personne qui devait être nommé ou éloigné des fonctions publiques, et mes douze fidèles apôtres ont toujours constitué le conseil municipal. Telle est la seule influence politique que j'aie jamais exercée, et encore n'était-ce que pour notre tranquillité et notre sauvegarde. S'il est vrai que je n'ai jamais prêché contre la république, ma bouche ne s'est d'ailleurs jamais souillée non plus par des éloges dithyrambiques du Tyran, contrairement à la plupart des évêques et à nombre de mes confrères aujourd'hui rigoristes à l'excès. En tant que prêtre, et comme mon royaume n'était pas de ce monde, je considère tous les hommes comme mes frères, sans considération de pays, d'opinions politiques, de rang ni de fortune. Il n'y a à mes yeux, comme à ceux de Dieu, ni pauvre ni riche, ni grand ni petit ; seulement des hommes, c'est-à-dire des frères en misère et en espérance, auxquels je dois toujours mon réconfort et mon ministère de prêtre catholique, s'ils me le demandent. Mes devoirs de prêtre commencent et s'achèvent là. Je puis toutefois, en qualité de citoyen, me soucier de la forme du gouvernement de mon pays et de celui qui se rapprochera le plus de celui de mon divin maître, c'est-à-dire que celui qui reconnaîtra l'égalité des droits devant la loi comme devant Dieu et qui assurera sûretés et libertés semblables à tous les citoyens aura toujours mes faveurs. C'est pourquoi je ne comprends nullement l'hostilité ou plutôt la haine de mes confrères envers Louis XVIII.

« Aussitôt après la chute de Robespierre et de la Terreur, quand les honnêtes gens purent souffler un moment sans toutefois pouvoir encore pratiquer librement la religion de leurs ancêtres, je réunis mes douze apôtres et les remerciai sincèrement de leur sacrifice et de l'affection qu'ils m'avaient témoignée, et aussi pour les services qu'ils avaient rendus à leurs compatriotes par leur prudence et leur sagesse en les protégeant de la guerre civile, le pire de tous les fléaux. Je leur promis de les réunir souvent chez moi afin que nous nous éclairions mutuellement et que nous avisions des meilleurs moyens de faire le bien de la paroisse, en attendant qu'il me soit permis d'exercer en toute liberté mes saintes activités.

« Dans ma solitude forcée je me consacrai tout entier, et en sous-main, à l'éducation des enfants de ma paroisse, puisque je constatais que je ne pouvais d'aucune autre façon leur consacrer mes soins. Je m'étais mis d'accord là-dessus avec le maire et l'instituteur qui m'étaient entièrement dévoués et qui, comme moi, étaient également convaincus de la nécessité de commencer par leur apprendre avant toute chose à lire et à écrire le breton. Je composai à cet effet un ABC breton. J'ai appris par la suite que mon exemple a été imité par de nombreux prêtres et maîtres d'école. Comment peut-on aborder autrement l'instruction des jeunes Bretons qui ne parlent que le breton ? Devrait-ce vraiment être par l'étude de la grammaire française, en adoptant simplement la méthode blâmée par Rollin et suivie autrefois

dans les écoles pour apprendre le latin à la jeunesse ? Assurément non ; car il faudrait qu'ils connaissent au préalable le vocabulaire et la manière de l'employer dans leur propre langue ; la fonction propre de chaque mot et les règles de sa syntaxe, afin de les appliquer ensuite selon la règle appropriée au français. Mais à propos de cette première langue, si je puis m'exprimer ainsi, qui est celle qui la leur a d'abord apprise ? Leur mère : car la femme du pauvre aussi bien que celle du riche, parlant à son enfant, applique avec le même accent, et le plus souvent sans en avoir conscience, les noms aux objets, les verbes aux actions, les adjectifs aux qualités, les prépositions aux relations, les noms propres aux personnes ; et chaque mot s'accordant à l'idée dont il est le signe, ce sont ces différentes associations qui forment la chaîne et le lien des mots de la première langue. Et le maître le plus savant n'a rien de plus à faire qu'à leur expliquer ces vocables techniques qui, comme nous venons de le montrer, ne peuvent être bien compris que par ceux qui parlent déjà une langue et qui savent ce que signifie une phrase. Préparés de la sorte, ils n'auraient plus qu'à traduire dans leurs petites intelligences les signes de la langue française, en comparant les divers éléments de la phrase simple et en prêtant attention à l'emploi de chacun d'entre eux, et par conséquent à la différence de génie des deux langues. Après avoir ainsi formé d'abord leurs petites pensées en breton, ils apprendront plus aisément à concevoir et à exprimer leurs idées en français selon les principes de cette langue. Car, comme le dit fort bien l'abbé Sicard, les signes d'une langue ne créent pas d'idées, ils ne font que reproduire celles qui leur préexistent, et il les nomme à juste titre « signes de rappel ».

« L'instruction du campagnard de la Basse-Bretagne, même riche, est très faible, comme vous le savez ; il sait tout au plus lire la *Vie des saints* ou quelque autre livre de dévotion. Il comprend mal le français, et si quelques-uns le parlent, c'est d'une façon lamentable et sans savoir ce qu'ils disent. Aussi, dès que j'eus la permission de reprendre toutes mes activités sacrées, j'organisai moi-même l'instruction des enfants de ma paroisse. Cette préoccupation n'est pas subalterne et c'est même par là que l'on doit commencer quand on désire former des hommes capables, des chrétiens et de bons citoyens ; car c'est de ce premier pas que dépend leur bonheur ou leur malheur. Mais par enseignement je n'entends pas ce faux savoir qui ne produit que des pédants, autrement dit des demi ignorants, mille fois plus nuisibles à la société que les ignorants eux-mêmes ; j'entends la conscience et l'amour de ses devoirs. Comme auparavant je laissai à l'instituteur la responsabilité de l'école bretonne, celle où l'on apprenait aux enfants à lire, écrire et compter, leurs prières et leur catéchisme. Il me signalait tous ceux qui montraient le plus de dispositions naturelles ou ceux qui par leur application et leur attention faisaient le plus de progrès, sans faire aucune différence entre

pauvres et riches. Au temps de Pâques je les examinai moi-même et réunissais dans l'église ce jour-là mes douze apôtres. Là, après avoir interrogé les enfants en présence de leurs parents, je désignai moi-même ceux que j'avais reconnus comme les plus forts et annonçai que je les prenais sous ma propre direction. Il fallait voir alors leur joie et celle de leurs parents ! Toutefois, pour éviter que certains ne se découragent, je conseillais à chacun de persévérer et les félicitais dans l'espoir qu'ils seraient reçus l'année suivante.

« Mon école, qui n'était en vérité qu'un établissement primaire supérieur, était considérée par ces braves gens comme une grande école et mes écoliers comme l'élite de la paroisse. Et pourtant je ne leur donnais comme tout enseignement que le français comparé au breton, mais de façon à apprendre les deux langues ensemble, le calcul et la rédaction de quelques actes privés. J'enseignais sérieusement le plain chant et la lecture du latin à ceux que je trouvais le plus doués pour le chant, afin d'en faire des enfants de chœur. Je leur dispensais également des cours d'agriculture et, pour joindre la pratique à la théorie, j'en faisais d'abord des jardiniers et des gardiens dans mes pépinières. Ainsi devenaient-ils plus avides d'apprendre et de suivre mes conseils. Et par la suite, quand nous avons jugé, mes douze apôtres et moi, qu'il était nécessaire d'apporter quelques changements à l'agriculture locale, nous avons rencontré moins de résistance de la part de nos paroissiens, tant ils avaient déjà profité, et mes écoliers tiré d'avantages, de mes leçons.

« Il y avait dans la paroisse beaucoup de landes et de terres incultes, et pour cette raison beaucoup de pauvres. J'encourageai le maire à les faire défricher par des hommes oisifs et sans emploi, en commençant une année par une parcelle, l'année suivante par une autre, et de cette façon il ne resta plus au bout du compte une seule pièce de terre improductive. Je promis de l'aider de mon crédit et de mon autorité, et pour mieux réaliser mon salutaire dessein, nous nous rendîmes lui et moi, ainsi qu'une partie des conseillers les plus riches de la paroisse, adjudicataires de nombre de ces parcelles, en prévenant les pauvres oisifs et en état de travailler que nous ne distribuerions plus d'aumônes s'ils n'allaient pas travailler. Nous fîmes diriger les travaux par des paysans très pauvres, mais connus pour leur intelligence, et auxquels ne manquaient que l'argent et la terre en suffisance pour nourrir leur famille. Nos petites exploitations grandirent peu à peu, et avec elles l'aisance et les revenus de la paroisse dans laquelle, finalement, il ne reste plus de terre inculte à défricher. Pour déraciner les préjugés des campagnards et les prendre par leur côté sensible, nous leur avons loué, à un prix élevé pensaient-ils d'abord, leurs landes et leurs garennes humides inutilisées, que nous mêmes bientôt en valeur en les transformant en prairies naturelles ou artificielles, selon la nature du terrain. Et de la sorte le pays changea d'aspect en peu de temps et les fermiers qui

nous avaient sous-loué avec empressement leurs terres vaines pour la durée de leur bail, regrettèrent ensuite de ne pas avoir suivi notre exemple, et les plus riches d'entre eux refusèrent de poursuivre la sous-location et firent tous leurs efforts pour marcher sur nos traces. C'est par ce subterfuge que nous avons transformé aussi bien l'agriculture que l'aspect du pays, car nous avons également pris soin de planter et aujourd'hui on ne trouverait pas un seul recoin de la paroisse, aussi ingrat soit-il, qui ne soit travaillé ou planté, de même que nos chemins, places et talus. Nous avons réalisé nous-mêmes cette nouvelle création et chacun, se félicitant de son travail, s'est attaché au pays où il est né et qu'il a lui-même embelli.

« Ce n'est pas le seul domaine dans lequel nous avons dispensé nos soins affectueux à nos paroissiens. Dès que la vaccine, autrement dit le moyen de vaincre la variole, fut connue en France, je fus immédiatement stupéfait par ce bienfait de la Providence qui, après une guerre cruelle et dévastatrice, nous offrait les moyens de réparer ces pertes et d'améliorer la race humaine. Je me rendis donc sans plus attendre à la ville voisine pour m'entretenir avec un homme de l'art et me procurer de la vaccine. Il servit mes intentions avec un louable zèle et me donna suffisamment de vaccins pour vacciner tous les enfants de ma paroisse. Je commençai par les plus pauvres, qui n'osèrent pas me le refuser de crainte de perdre mes bonnes grâces. Mes premiers essais ayant heureusement été couronnés d'un succès complet, ils s'enhardirent peu à peu et bientôt on ne trouva plus un seul enfant dans la paroisse qui ne fût vacciné. Et aujourd'hui, quand on me les présente à baptiser, on me demande en même temps quel jour on me les amènera pour les faire vacciner.

« Hélas, mon ami, me dit-il alors en saisissant ma main et en la pressant affectueusement dans la sienne, je voudrais connaître aussi le remède de vos peines et de vos malheurs, mais il n'en existe aucun pour un cœur affligé, sinon le cœur d'un ami, le temps, l'exemple et la résignation. Je n'ai donc à vous offrir contre la trahison des hommes que celui de mon divin maître, celui de Socrate et celui de notre roi naguère martyrisé, victime comme vous de la plus sombre hypocrisie de la jalousie politique ; de ce roi le plus honnête et le plus vertueux qu'on eût vu sur le trône. Et pourtant, je vous le demande à vous, quelle fut la récompense de sa vertu, de son amour et de son affection ? Accusé à tort, il fut abreuvé de

haine et de reproches, et ensuite ils le mirent à mort sur un échafaud comme un vil criminel, et avec lui sa famille tout entière. Ah ! Quel était d'ailleurs son crime ? D'avoir une morale stricte pour lui-même, d'avoir bon cœur et de désirer le bonheur de son peuple ? Mais en même temps d'être peut-être trop attaché aux prérogatives de sa couronne ; d'être faible et hésitant dans sa politique, de tenir à la religion de ses ancêtres et de croire peut-être un peu trop qu'il ne devait sa couronne qu'à Dieu. Mais mis à part sa doctrine, ses préjugés et huit cents ans de jouissance du pouvoir, je vous le demande encore, sont-ce là des crimes que l'on ne peut expier que sur l'échafaud, couvert de honte et d'opprobre ? Pour moi, chaque fois que je pense à sa chute imméritée, à sa bienveillance, à son angélique résignation et à sa magnanimité, je ne puis, en dépit du sourire de l'incrédulité, m'empêcher de comparer sa mort à celle du juste et à celle de mon divin Sauveur qui, sans doute, l'inspirait, l'assistait en cet instant terrible, surtout au moment où il lui dit par la bouche de son confesseur : « Petit-fils de saint Louis, inclinez-vous et montez aux Cieux ! ». Admirable parole qui restera une leçon pour les plus lointains de nos descendants.

« Rousseau a dit quelque part qu'il préférerait être Caton déchirant ses entrailles que César vainqueur à Rome. Eh bien ! Moi qui n'ai l'honneur d'être ni un philosophe ni un républicain, j'affirme que je préférerais être Louis XVI périssant sur un échafaud, la couronne de martyr sur la tête et son testament divin à la main, que le nouveau triomphateur idolâtré au Capitole. En vérité quelle leçon et quel réconfort dans son exemple ! Quelle résignation ! Quelle humilité, et en même temps quelle sagesse et quelle présence d'esprit au cours de son interrogatoire ! Quelle générosité et quelle grandeur d'âme dans sa magnanimité ! Quelle profondeur et quelle connaissance du cœur humain dans son testament ! Il sait que ses amis écervelés lui ont fait plus de mal que ses ennemis les plus enragés, et y eut-il jamais cœur plus sincère et plus noble renversé du trône de ses ancêtres, couvert de mépris et de honte, pardonnant à ses bourreaux et connaissant les mauvaises actions de ses partisans ! Ah ! Mon ami, vos malheurs sont sans doute immenses, mais enfin, que sont-ils en comparaison des siens ? Vous avez été, dites-vous, le témoin de la destruction de votre famille tout entière ? Je le sais et je vous plains de tout mon cœur ; mais il vous reste au moins votre honneur et des malheureux comme vous à consoler. Oubliez donc, comme lui, vos persécuteurs et consacrez désormais votre existence et votre fortune à soulager vos frères misérables. Une existence employée de la sorte, je vous en apporte le témoignage, ne sera pas pour vous dépourvue de satisfactions. »

« Ce discours, et l'exemple de mon ami, rassérénèrent quelque peu mon cœur affligé et mieux disposé à pardonner. Je devins d'autant plus sensible aux malheurs de mon prochain

que j'avais moi-même souffert l'affliction. Et, désireux de l'imiter en toute chose et de suivre ses conseils, je me consacrai à répandre mes bienfaits sur les malheureux de sa paroisse. Je ne pouvais avoir de meilleur guide ni marcher sur de plus nobles traces.

« Souhaitant rester auprès de lui, je demurai d'abord dans son presbytère ; puis j'occupai pour un temps sa charmante petite propriété afin d'y demeurer avec mon frère de lait et sa famille, que j'avais toujours considérée comme la mienne, en attendant d'avoir trouvé à acquérir un endroit plus propre à la réalisation de mon projet.

« Un jour, au cours de l'une de mes explorations du pays, je fus surpris, et fort agréablement, à la vue d'une ravissante chapelle en ruines située au milieu d'un bouquet d'arbres, au sommet d'une colline au pied de laquelle courait une jolie petite rivière. Je fus immédiatement abîmé dans une profonde mélancolie ou plutôt je fus sur-le-champ plongé dans une grande exaltation, sans pouvoir m'en expliquer la cause, lorsque jaillit finalement de mon esprit l'idée d'acheter cette chapelle pour en faire le tombeau de ma pauvre famille. Je courus sans attendre chez mon ami pour lui parler de mon projet et le prier de m'en faciliter l'acquisition.

– Rien de plus aisé, dit-il, voici longtemps qu'elle est abandonnée ; elle appartient à un homme pieux de ma paroisse qui ne sera pas fâché de s'en défaire en votre faveur, sur ma recommandation et pour l'usage que vous souhaitez en faire. Nous irons le trouver demain ; je me charge du prix. Et puisque vous désirez accomplir une bonne action, il est juste que vous commenciez par lui et que son dédommagement soit conséquent car, quoiqu'il soit fort nécessaire, il n'a jamais voulu la vendre, malgré les nombreuses offres qu'on lui a faites, sans qu'on lui garantît qu'elle ne serait jamais détruite ni consacrée à un autre usage qu'au culte sacré. C'est à ces conditions qu'il en a lui-même hérité de l'une de ses sœurs, qui l'avait rachetée aux vandales, autrement dit aux démolisseurs, parce qu'elle appartenait autrefois à sa famille.

– Je vous donne carte blanche, lui dis-je.

Nous allâmes le lendemain rendre visite au propriétaire qui, aux premiers mots de son curé, lui répondit qu'il n'avait qu'à régler l'affaire lui-même. Mon ami se contenta de lui demander à combien il l'estimait.

– A telle somme, répondit-il.

– Eh bien, dit le curé, mon ami vous offre moitié plus ; êtes-vous satisfait ?

– Ah, Monsieur, s'exclama-t-il avec surprise, elle n'en vaut pas tant !

– Je le sais bien, mais ce monsieur veut vous dédommager et vous aider à rebâtir votre propriété de Keriliz.

– Que la volonté de Dieu soit faite, répondit-il.

« J’acquis ensuite les terres des alentours sur près d’une demi-lieue à la ronde.

« Je commençai par faire reconstruire la chapelle en lui donnant la forme de l’église de la sainte Croix de Rome, et réparer sa tour qui était très belle et de celles que l’on ne voit guère ailleurs qu’en Bretagne. J’étais très embarrassé pour décider quelle forme et quelle dimension je donnerais au cimetière. Je fus alors frappé, quand la pleine lune se leva un soir que je m’étais attardé sur le chantier, par la forme harmonieuse de l’ombre de ma chapelle et de sa tour. J’en jalonnai immédiatement le contour, donnant pour longueur à mon cimetière le double de celle de l’ombre de la tour, c’est-à-dire sa longueur relevée au lever et au coucher de la lune ce jour-là.

« J’accélérai mes travaux par tous les moyens, sans en souffler mot à mon ami le curé, car je désirais le surprendre et éprouver sur lui le bel effet de ma chapelle.

« Sous le maître autel, qui devait être en marbre blanc, je fis creuser une petite crypte destinée à recevoir le cercueil de ma femme et le mien ; et, sous les autels latéraux, qui devaient eux aussi être en marbre blanc, à droite celui de mon fils et à gauche celui de ma fille. Un sarcophage, autrement dit une sépulture en forme d’auge, du même marbre, placé derrière le maître autel, devait également recevoir celui de mon frère de lait. Les mêmes monuments, en marbre noir, étaient disposés symétriquement dans le cimetière à l’intérieur et à l’extérieur duquel on avait fait des plantations en forme de deux croix latines, comme la chapelle et le cimetière, d’ifs<sup>56</sup> du plus bel effet. Je commandai en outre tout ce qui était nécessaire à la décoration et au service de ma chapelle, ainsi qu’une petite horloge qui tinterait en cadence dans la tour. J’installai le clavecin de ma femme dans une sorte de tribune d’orgue que j’avait fait faire spécialement pour le recevoir, car je lui étais très attaché, ayant pris l’habitude d’y jouer, pour distraire ma femme quand elle était triste, ses airs préférés : *Ô Richard ! Ô mon roi ! Le monde entier t’abandonne...* et *La douleur m’égare...*<sup>57</sup> etc. etc. Ma femme avait hélas cette beauté et ce penchant à la mélancolie qui sont le présage assuré d’une mort malheureuse ; et, mieux instruit de mon malheureux destin, j’aurais dû sentir longtemps à l’avance lorsque je lui jouais ces pièces tristes pour lui être agréable, qu’un jour elles exprimeraient aussi l’état réel de mon âme.

« Quand tout fut achevé dans ma chapelle et que j’obtins des autorités supérieures la permission de transférer les précieux restes de ma famille, je révélai tout au curé et le priai de m’accompagner afin qu’il voie mes aménagements. Il fut fort surpris et enchanté de mon

---

<sup>56</sup> Le texte breton dit seulement « arbres verts ».

<sup>57</sup> Opéra de Grétry créé à Paris en 1784, sur le thème fort romancé de la captivité et de la délivrance de Richard Cœur de Lion, propre à exalter les jeunes royalistes dans les décennies suivantes.

travail, et il accepta tout ce que je lui demandai. Cette chapelle était aux confins extrêmes de sa paroisse ; on y avait célébré autrefois un beau pardon avec des processions, et il avait souvent souhaité le voir restaurer dans son ancien éclat. Ses vœux se réalisaient au-delà même de ses plus vifs désirs. Nous parlâmes alors de notre voyage et nous accordâmes pour l'effectuer pendant la première lune après la moisson, afin d'éviter que nous ne soyons troublés dans notre transfert par une étourderie ou par quelque inconvenante curiosité.

« Nous partîmes donc le jour dit, le recteur, moi et mon frère de lait, afin de nous rendre dans le village où reposaient provisoirement les reliques funèbres de ma malheureuse famille. Le recteur et moi prîmes place dans une petite voiture ; mon frère de lait, sa femme et leurs deux enfants dans celle qui devait suivre au retour le chariot que j'avais fait faire spécialement pour ce transfert qui fut accompli sans le moindre incident, ainsi que le dépôt dans les tombeaux le jour de la fête des Morts, que nous avions jugé le plus convenable pour une semblable consécration. Rien ne manqua de ce qui est nécessaire à une telle cérémonie, et tous les paroissiens assistèrent à cette pieuse solennité. Je restai toute la journée retiré dans ma chapelle et depuis ce temps nous nous y retirons chaque année à la même époque et en fermons la porte sur nous, mon frère de lait, sa famille et moi, afin de nous consacrer entièrement au souvenir de nos pauvres parents.

« Mon ami, ayant fait connaître à l'évêque l'usage que j'avais fait de la petite chapelle et mon désir qu'elle fût dédiée à l'office des défunts, reçut du prélat la permission d'y célébrer tous les services divins qu'il jugerait opportuns, comme s'il s'agissait d'une trêve rattachée à la paroisse elle-même ; et l'année suivante on y célébra cette pieuse fête.

« Mon affection pour ma chapelle s'accroissant chaque année de mes tristes pensées et de mes peines sincères, je pris peu à peu l'habitude de m'y retirer durant les jours d'abattement afin d'y jouer ces vieux airs qui plaisaient tant à ma femme et qui exprimaient désormais l'état de mon âme. Le lieu étant très à l'écart, je pouvais y soupirer sans retenue, sans crainte d'être dérangé par quelque importun. Avec le temps cependant on remarqua que je choisisais de préférence les jours de lune, et quelques personnes conduites par cet astre et par leurs propres méditations s'y rendaient également à mon insu. Mais elles gardaient toutes le silence en respectant mon chagrin.

« A cette époque, hélas, la France était déchirée par des haines politiques et religieuses : on faisait la guerre aux morts eux-mêmes. La Petite Eglise, se croyant seule pure et innocente, broyait impitoyablement dans son mortier toutes les autres croyances et les tenait pour méprisables. Et, prodige ! Parmi les plus exaltés se distinguaient ceux-là même qui avaient le plus adoré le veau d'or ou célébré le tyran. L'intolérance, l'acharnement et la

déraison furent bientôt portés à leur comble et l'on inquiéta même mon modeste recteur, qui se vit à son tour reprocher de n'avoir pas émigré. Mais, aux reproches qui lui étaient faits, il répondait toujours par ces paroles de Notre Sauveur Jésus-Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; cédez devant l'autorité des dirigeants du pays ; rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est-à-dire : fuyez en mon nom toute querelle politique ; payez le tribut au prince et ne cessez pas de prêcher mes paroles en quelque pays et sous quelque gouvernement que vous vous trouviez. Si ce ne sont pas là ses saintes instructions, dit-il, je reconnais m'être trompé et avoir mal fait en restant avec mes ouailles. »

« Il fut convoqué à Quimper, en dépit de ces raisons, afin d'expliquer lui-même ses récentes déclarations. Dombideau de Crouseilles était alors évêque du Finistère ; c'était un prélat avisé et de bon sens. Il avait été le premier à reconnaître la tête couronnée<sup>58</sup> et à la féliciter mais, désirant qu'on lui pardonnât ce péché mortel qu'il partageait avec presque tous ses confrères, il se rétracta en faveur de son successeur, avec cette désinvolture caractéristique du clergé français qui s'adapte à l'homme, au moment et au lieu. Indisposé par les principes inflexibles du curé de campagne ; n'osant toutefois pas, par un reste de pudeur et d'humilité chrétienne, chanter ses propres louanges et se donner en exemple, il lui donna, pour se tirer d'affaire, la célèbre homélie de l'évêque de Troyes, ci-devant aumônier de Bonaparte, en lui recommandant de bien la méditer pour sa gouverne.

« Mon ami lui fit là-dessus sa profession de foi, lui disant franchement et loyalement que si l'on commençait à le persécuter injustement et pour le moindre prétexte à cause de ses idées, il préférerait, comme au début de la Révolution, interrompre son saint ministère pour lequel, dit-il, il pensait cependant avoir donné des témoignages de véritable attachement et de loyauté puisqu'il avait été assez heureux jusque-là pour éviter le schisme qui divisait l'Eglise, sans pour autant manquer de bien veiller sur ses ouailles. « Bon ! Bon ! dit l'orgueilleux prélat, rentrez chez vous, mais suivez avant tout ces instructions pastorales ; c'est à cette seule condition que l'on vous pardonnera. »

« A son retour au presbytère, nous lûmes et relûmes ensemble cette célèbre lettre pastorale, bien digne d'avoir servi de modèle à tous les sermons sur le sujet et d'être reproduite intégralement ici ; mais je n'en citerai que les paragraphes suivants, qui me paraissent fort intéressants et qui caractérisent bien cette époque. Je les ferai par ailleurs suivre de quelques brèves remarques qui, à mon avis, les éclaireront encore mieux.

Écoutons d'abord l'apologiste.

---

<sup>58</sup> L'empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

« La France, dit ce prélat, veut son roi, mais son roi légitime, car la loyauté est le premier trésor du peuple et un bienfait d'autant plus précieux qu'il peut suppléer à tous les autres et qu'aucun autre ne peut le remplacer. »

« Plaignons ici tout d'abord celui qui veut ainsi [faire oublier] qu'il a été l'aumônier de Bonaparte ; de deux choses l'une : ou bien il a violé sa conscience, ou bien il l'a trahi<sup>59</sup>, deux actes aussi répréhensibles l'un que l'autre et indignes de tout homme de cœur, et par conséquent d'un ministre de Jésus-Christ.

« La France, dit-il, veut son roi, mais en voulant l'obtenir, elle ne prétend pas qu'elle pourrait en désirer un autre ; et, par bonheur, elle n'a pas ce droit. Loin de nous l'idée que c'est du peuple que les rois tiennent leur pouvoir et que le pouvoir qu'il a eu de les choisir lui donne aussi celui de les révoquer. Non, il n'est pas vrai que le peuple soit tout-puissant ni que les rois soient ses élus... Telle est la formule des révolutionnaires ; tel est le rêve des libertins, la folle illusion de la démagogie semeuse de désordres ; c'est le pire mensonge qu'aient pu émettre nos méprisables tyrans pour abuser le peuple. »

« Ce passage nous surprit et, sans attendre la trompeuse réponse du prélat retors, nous courûmes à notre bibliothèque, autrement dit à la chambre des livres, pour chercher le code de droit public français, afin de nous assurer qu'il contenait ces formules. Mais imaginez notre surprise lorsque, ouvrant le premier chapitre, nous y trouvâmes au contraire les déclarations suivantes : 1° Les rois sont pour le peuple, et non le peuple pour les rois ; 2° La preuve de cette vérité selon les philosophes ; 3° selon les jurisconsultes ; 4° selon l'aveu et les lois de nombreux souverains ; 5° selon les saintes Ecritures et 6° selon les pères de l'Eglise, les évêques, les théologiens et les docteurs etc. etc. Nous rîmes bien de l'orthodoxie de l'évêque de Troyes et constatâmes par son exemple qu'il était plus aisé et plus commode de faire une hérésie d'un principe consacré par le temps et par les législateurs de toutes obédiences que de le combattre par un examen rigoureux.

« Toute autorité vient de Dieu, affirme le même évêque, et quiconque s'oppose à l'autorité s'oppose à la justice divine ; et ceux qui s'opposent à lui se condamnent eux-mêmes. Tel est, mes chers frères, dit-il, le droit public selon notre religion, sans lequel nul n'a le droit de commander ni l'obligation d'obéir. Telle est l'autorité première, celle dont découlent toutes les autres qui, sans elle, n'auraient ni fondement ni efficacité. Telle est l'unique constitution qui s'applique à tous les lieux et à tous les temps ; la seule qui puisse vous dispenser de toutes les autres et sans laquelle aucune autre ne pourrait se soutenir ; la seule qui ne puisse être ni amendée ni enfreinte ; la seule que nulle faction ne peut modifier et

---

<sup>59</sup> Napoléon.

sur laquelle aucune révolution n'a de prise ; celle contre laquelle, enfin, ni les peuples, ni les rois, ni les maîtres, ni les sujets ne peuvent rien. En vérité, je vous le répète, mes chers frères, toute autorité vient de Dieu et donc quiconque s'oppose à l'autorité s'oppose à Dieu même. »

« Voilà sans doute des principes bien commodes pour ce prélat désireux de se blanchir d'avoir été le premier à reconnaître le tyran, d'avoir été son aumônier et d'avoir été le premier à proclamer qu'il était de droit divin. Mais selon ces principes Néron, Cromwell et Robespierre lui-même étaient les élus de Dieu puisque, selon l'Écriture, nul n'a d'autorité sur les autres si elle ne lui a été accordée d'en haut. Et selon ces principes chacun doit s'incliner devant l'autorité des gouvernants de son pays. Et pourtant saint Paul, qui fut le premier à nous enseigner les principes de l'obéissance parfaite, n'a-t-il pas lui-même tenu tête à Néron, en prêchant la religion chrétienne ? Et les martyrs, obéissaient-ils à l'interdiction que leur faisaient les empereurs de célébrer leur culte ? N'ont-ils pas, eux, préféré la mort et le martyre le plus cruel à l'obéissance parfaite, afin de suivre l'avis de leur conscience, et n'est-ce pas eux que l'on nous présente aujourd'hui en exemple, comme gloire de la chrétienté ? Mais soyons justes, méditons mieux saint Paul : que voulait-il donc dire, sinon que les chrétiens ne doivent pas se mêler de l'agitation politique de leur temps, pas plus que les prêtres d'aujourd'hui ne doivent se mêler de politique ? Et en effet examinez la question d'après l'exemple de ce prélat avisé et plein d'expérience. Car est-il possible de rassembler en aussi peu de mots tant de principes faux et de raisonnements indignes ? Mon cœur se soulève à cette pensée. En vérité, le glaive fait moins de mal que la parole ainsi utilisée. En quelles erreurs assurément ne tombent pas les théologiens qui prétendent mettre en théorie, en dogmes et en doctrines leurs propres intérêts ? Cette idée soulève de mépris le cœur de l'homme et ferait renier le christianisme. D'ailleurs, quand deux partis se combattent dans l'État, comment savoir à quel moment précis l'un d'eux devient sacré, c'est-à-dire celui qui est le plus fort ? Aussi afin d'éloigner de ses disciples tout scrupule sur ce point, Notre Seigneur Jésus-Christ n'a pu mieux à faire que leur dire : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Mais tout pouvoir vient de Dieu ; donc, ne vous mêlez pas de politique et inclinez-vous devant l'autorité des gouvernants du pays. » Comment sinon qualifier les fidèles serviteurs de Bonaparte dont pendant quatorze années personne n'a contesté l'autorité, lui qui pendant tout ce temps condamnait à mort, au nom de la justice et au nom de Dieu, les fidèles serviteurs du roi légitime, le roi très chrétien, puisque celui-là<sup>60</sup> était reconnu et sacré par le saint pape lui-même ?

« Mais continuons.

---

<sup>60</sup> Napoléon.

« Ô mon Dieu, s'écrie-t-il ensuite, mettez à leur tête un roi législateur, c'est-à-dire un roi qui soit le législateur suprême et sans lequel il ne puisse y avoir aucune loi ; un législateur tout-puissant qui parlera et fera les lois en votre nom ; un législateur, et non plusieurs ; car les lois seraient d'autant plus mauvaises qu'elles seraient faites par un plus grand nombre ; un seul législateur au pouvoir sans égal et sans limite, afin qu'il puisse faire le bien sans restriction et le mal impunément, en quelque sorte. »

« Il est certain que selon ces critères on ne peut dire<sup>61</sup> que Bonaparte n'ait pas été le législateur par excellence selon le cœur de Dieu et les vœux de son ci-devant aumônier. Mais comment par ailleurs concilier cette doctrine avec la charte constitutionnelle octroyée à son peuple dans sa toute-puissance par ce grand et unique législateur tant réclamé à Dieu, et qui exige de nombreux législateurs, et non un seul comme le préconise en style prophétique notre évêque de Troyes, contredisant en même temps les Ecritures et la théologie, et oubliant les saintes leçons de son divin maître qui a affirmé que son royaume n'était pas de ce monde ?

« Il ne suffit pas au prélat d'avoir sévèrement blâmé le roi législateur, Louis des Anges, son légitime souverain ; son exemple serait désastreux ; et il profite de cette occasion pour faire la leçon aux rois réunis que, par charité, il accuse d'hérésie politique. Écoutons-le jusqu'à la fin, qui est fort curieuse, et nous achèverons là nos observations.

« Il est vrai, mes chers frères, et nous le disons avec peine, que l'on a vu plusieurs souverains favoriser, au risque de se contredire eux-mêmes, cette forme de gouvernement et d'autres doctrines nouvelles inconnues de leurs ancêtres et auxquelles leurs propres États étaient jusqu'à présent restés étrangers sans s'en trouver plus mal ; mais, je vous le dis sans ambages, c'est la maladie de l'Europe et le présage le plus certain de son anéantissement. C'est par ce moyen qu'il semble que la Providence veuille la combattre afin de hâter sa chute. Ajoutons à cette volonté chimérique de moderniser les gouvernements et de les renforcer par des alliances, cette tendance des esprits modernistes à confondre tous les cultes, ainsi qu'ils veulent le faire de tous les partis, et de croire que l'autorité des souverains gagne à leur profit toute l'influence et l'autorité qu'ils ôtent à la religion. Et nous avons là les deux principales hérésies politiques capables de détruire les royaumes, celles par lesquelles l'Europe est destinée tôt ou tard à s'effondrer dans les désastres et la corruption. »

« Admirez donc ici la candeur du prélat qui, désirant attirer sur lui l'attention des souverains rassemblés, confond naïvement leurs intérêts avec ceux de la religion et se met en devoir d'intégrer l'État à l'Église, afin que le clergé redevienne comme autrefois riche, puissant et intolérant, alors c'est l'Église qui fait partie de l'État et qu'elle doit le prendre

---

<sup>61</sup> Laouënan s'embrouille dans une triple négation que nous corrigeons suivant son intention ironique.

comme il est, si elle ne veut pas perdre ses libertés et ses droits. « Perdre la liberté, ô mon Dieu ! s'écrie à ce sujet l'illustre chancelier de L'Hospital, après elle, que reste-t-il à perdre à l'homme ? La liberté, c'est la vie ; l'esclavage, c'est la mort. » ; « L'absolutisme, ou tyrannie, dit à son tour Montesquieu, offense en même temps la nature et la raison, et est aussi opposé au droit divin, donc aux ordres de Dieu, qu'à tout dessein de tout régime. »

« Voilà sans doute des autorités qui valent bien celles de l'évêque de Troyes sur le prône duquel nous ne nous sommes d'ailleurs tant attardés que parce qu'il contient un résumé de tout ce qui se publie sur le sujet dans la France d'aujourd'hui, et parce qu'il avait été donné à mon ami comme un modèle et un exemple à suivre pour mériter les bonnes grâces de ses supérieurs.

« Cette lecture achevée, nous nous mîmes naturellement à parler du reproche d'irréligion qu'on ne cessait de faire à la France depuis la Restauration ; en exagérant tout et en sombrant dans la déraison, on avait été jusqu'à dire que la religion elle-même avait émigré, comme si elle avait cessé d'être la religion d'un peuple, la croyance de ce même peuple, et comme si tout le peuple de France avait émigré ou était soudain devenu sans foi ni loi. Sans doute une partie de ses ministres a-t-elle émigré, mais le peuple a toujours été croyant et attaché à ses prêtres dignes. Par ailleurs la majorité de ces clercs rentra au pays et reprit officiellement ses fonctions grâce à un concordat conclu entre le pape et le premier responsable de la République ; concordat, autrement dit accord, qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

« La religion, reprit mon ami, loin d'avoir perdu quoi que ce soit de sa sainteté et de son caractère sacré du fait de la Révolution, s'est au contraire, si l'on peut utiliser ce terme, retrempée de l'extérieur grâce aux malheurs de ses ministres. Sans doute les monstres qui, sous le régime de la terreur, firent frémir la France et trembler le monde, se dégagèrent-ils de toute influence et de tout sentiment religieux ; mais moi qui étais à cette époque ce qu'on appelait un bon prêtre, quoique je sois aujourd'hui un réprouvé, je puis témoigner que je n'ai jamais constaté dans mon existence autant de religion et d'attachement sincère à la foi, ainsi que de résignation chrétienne, qu'en ces temps d'épreuve et de malheurs.

« Ce qui ôte tout crédit à la religion en France, répéta-t-il en soupirant amèrement, c'est l'ambition qu'a toujours eue le clergé de vouloir diriger les affaires de l'Etat aussi bien que celles de l'Eglise. Je sais que l'on s'attire le reproche d'irréligion et qu'on tombe sous le coup de l'excommunication quand on ne s'intéresse pas comme elle aux affaires de l'Etat, mais cela ne m'empêche pas de savoir que depuis les temps les plus reculés où les papes relevaient les sujets de leur serment de fidélité envers leurs princes jusqu'au catéchisme

impérial, il n'y a eu aucune époque où le clergé français ne se soit servi de la religion pour établir des principes politiques différents selon les événements, ses intérêts et le pouvoir du moment. Ce catéchisme sera leur témoin à charge jusqu'à la fin des temps.

« La France, dit-il, au milieu des désastres de la Révolution et de l'irrégion ostentatoire, comptait pourtant, parmi des milliers d'autres, trois nobles êtres qui avaient la foi et pratiquaient, à leurs risques et périls, la religion de leurs ancêtres. Je ne parlerai que de l'un d'entre eux ; le premier s'est par la suite élevé trop haut pour que je puisse prendre la liberté de faire son éloge : d'ailleurs, je ne sais pas faire l'éloge des rois. Et le nom du second provoquerait trop de haine si je venais à le citer. Je ne partageais d'ailleurs ni ses opinions politiques ni ses principes religieux, mais je ne puis m'empêcher d'admirer sa foi, en dépit de ses erreurs. Le seul que j'évoquerai donc sera Lanjuinais, l'acteur sincère de la Révolution, le digne républicain et par conséquent l'ami fidèle de la liberté et de l'égalité des hommes devant la loi comme devant Dieu, selon les Ecritures.

« J'avoue ici, poursuivit-il, que j'ai toujours été choqué par la vanité des hommes et que je ne connaîtrais rien de leur orgueil si je n'avais appris que c'est pour les faire revenir de cette erreur que notre divin maître a daigné engendrer dans les entrailles d'humbles parents et faire naître dans une étable, entre un âne et un bœuf, le symbole des misères et des faiblesses humaines, et pour nous faire comprendre qu'il n'y a ni riche ni pauvre, ni petit ni grand à ses yeux, seulement de malheureux pécheurs pour le salut desquels il est venu et qu'il jugera selon leur mérite et leurs œuvres, et que quiconque s'élève sera rabaissé, quiconque s'abaisse sera relevé. »

« Les paroles sages et avisées de mon ami me reconfortaient et m'encourageaient à supporter les désastres inséparables de l'existence en rendant le bien pour le mal et en me consacrant à son exemple à soulager les malheureux.

« Afin de conforter ses louables réflexions et mettre l'intelligence pratique au service d'autrui, quoique l'on ne travaille au fond que pour soi seul, je pris la résolution d'édifier une demeure heureuse entourée d'un plaisant domaine dont l'aspect serait l'image du bonheur terrestre et me rappellerait certains de ceux que j'avais enviés et admirés en Suisse. J'avais du bien et deux illustres marins, l'arrière-grand-père et le grand-père de mon épouse, m'avaient donné l'exemple. Je ne pouvais donc faire mieux que de les imiter en espérant aussi qu'un jour futur un autre viendrait, qui marcherait sur mes traces.

« J'examinai ensuite la disposition de mon grand domaine et, ayant reconnu que la partie qui se trouvait au sud, autrement dit du côté du midi, et était limitée par un ruisseau qui coulait du levant au couchant, était très élevée et orientée du côté des vents dominants, je

pensai que si je pouvais clore l'autre partie par un arc formé de plusieurs rideaux d'arbres disposés d'est en ouest et redresser la berge nord de ma rivière sur une longueur de près d'un quart de lieue, j'obtiendrais le paysage le plus riant et en même temps le plus agréable qui fût dans ce pays si abondant cependant en sites charmants et romantiques.

« A partir de ma chapelle considérée comme centre, je traçai plusieurs arcs de cercle jusqu'au bord de l'eau, afin de dessiner d'abord trois grandes avenues en forme de premier quartier de lune, autrement dit d'arcs de cercle équidistants. Ensuite, à une distance égale à celle qui séparait ma chapelle du ruisseau, à l'endroit où je devais édifier ma demeure et ses dépendances, je traçai un rectangle qui bordait la rivière et je plaçai des allées perpendiculaires. Ensuite, donnant à ma demeure et à ses dépendances la longueur totale du cimetière de ma chapelle, je plaçai mon bâtiment principal et ses dépendances en face des autres parties du cimetière, avec des allées d'égale largeur qui conduisaient à chacune d'entre elles, c'est-à-dire en trois allées dont la médiane conduisait à ma demeure.

« Sur les ailes de mon rectangle, c'est-à-dire entre les côtés droits et le dernier arc de cercle, je plaçai de petites maisons en amphithéâtre au sommet des dunes, pour loger mes ouvriers et les familles pauvres, mais travailleuses, qui me seraient recommandées par mon ami le curé. Chaque maison, séparée des voisines et bien aérée, construite sur le même modèle et formant une rue, devait avoir sur le devant un joli parterre, une courette, des étables et un petit courtil à l'arrière.

« Enfin, sur le plateau au sommet de ma colline, à mi-distance entre la dernière rangée du rideau d'arbres et la chapelle, je construisis mon bâtiment qui n'est qu'une maison d'habitation d'un seul étage avec des mansardes, percée de cinq fenêtres sur la façade, avec des ailes de chacune trois fenêtres de chaque côté et une cour derrière chacune d'elles, dont les façades et les accès principaux correspondaient, comme je l'ai dit plus haut, aux allées qui conduisent à la chapelle. Dans l'aile orientée au couchant se trouve la remise à voitures, les écuries, les étables et les autres crèches, et tout ce qui est nécessaire aux palefreniers et aux fermiers ; et dans celle qui est orientée au levant se trouvent la cuisine, le fournil et la buanderie. Un muret avec une barrière métallique sépare la cour arrière du jardin qui est vaste et entouré de hauts murs. La basse-cour et la grange sont dans l'enclos à l'ouest.

« Le premier rang de mon rideau est planté d'arbres de Prusse, le second de pins, le troisième de sapins et le quatrième de chênes verts qui, tenant en toute saison mes terres à l'abri des orages et des tempêtes, ont peu à peu modifié le climat du lieu. Et comme ils sont devenus aujourd'hui grands et forts, les rayons du soleil l'éclairent comme s'ils étaient réunis et concentrés en un foyer ardent qui, répandant partout sa chaleur, fait mûrir dans les champs,

presque toute l'année, comme à Roscoff et à Plougastel, sans excès d'ombre ni manque d'eau, les meilleurs légumes et les fruits les plus délicats. Le gazon des pelouses est en ce moment aussi vert qu'en Hollande. Faites-moi le plaisir de venir visiter ma demeure et mon parc agreste : on s'y perd dans de charmants taillis ; on s'y promène le long d'allées longues et sinueuses ; on y fait halte dans des bouquets d'arbres dont le vert tendre contraste avec la sombre verdure des arbres exotiques que j'y ai naturalisés. Vous y trouverez des pelouses, des buissons, des fleurs, là où ne poussaient autrefois ni bruyère, ni genêt, ni ronces, pas même des mousses. En face de mes métairies, qui se trouvent à l'orée du bois, vous verrez des prés verts et fleuris. Mais si vous descendez jusqu'au ruisseau, dont j'ai fait recreuser et élargir le lit sur toute la longueur de mes terres, et que j'ai contenu par de grands fossés talutés, aussi solides que des remparts, plantés d'arbres et bordés d'aubépines, vous verrez, je vous l'assure, un magnifique plan d'eau et une vue admirable. A l'ouest de mon domaine, j'ai fait faire une digue assez robuste pour retenir en cas de besoin de l'eau à la hauteur désirée pour faire moudre, à tout moment et quel que soit le temps, un moulin que j'ai fait construire à cet endroit. Le ruisseau est barré aux deux extrémités par des grilles, afin d'empêcher les poissons de sortir ou de s'approcher trop près de la chaussée et de l'écluse du moulin, de telle sorte que l'on peut avoir le plaisir de pêcher de ma levée.

« Ah, Messieurs ! Accompagnez-moi pour estimer vous-mêmes mon travail sur place ; venez voir ce que peut faire un homme avec le temps ; venez, venez, je vous en prie. Vous y verrez un autre trésor, autrement plus appréciable : mon honorable et digne ami, le paragon des prêtres, l'homme à la sagesse sans égale, le philosophe chrétien ; bref, le curé de ma paroisse. »

« A ces mots, Monsieur G., nous voyant faire un geste de recul et croyant avec raison qu'il venait seulement de la crainte que nos parents de Saint-Pol, auxquels nous avions fait savoir que nous arriverions ce jour même, ne s'inquiètent à notre sujet, nous prit par le bras en nous disant : « Sortons d'ici ; il en est temps, je crois, pour vous aussi bien que pour moi ; mais auparavant, laissez un billet pour vos parents, tranquillisez-les à votre sujet et dites-leur qu'ils ne doivent pas vous attendre avant demain. » Là-dessus il commanda que l'on nous avançât les chevaux et nous partîmes sans plus attendre pour aller chez lui ; nous y arrivâmes à la fin du jour après trois bonnes heures de route, en passant par des chemins creux et peu fréquentés. Pour autant que je pus le voir au premier coup d'œil, tout me parut simple et de bon goût autour de sa maison, indiquant la demeure d'un homme instruit et aisé, et j'avais grand-hâte de voir le jour suivant se lever afin de jouir pleinement de l'effet qu'avait produit

sur moi la description de son domaine que le crépuscule ne me laissait entrevoir, eût-on dit, que pour mieux exciter ma curiosité.

« En entrant dans la grande salle, je fus surpris par sa splendeur<sup>62</sup>. Au-dessus de la cheminée un beau tableau représentait le roi assis, tenant dans sa main la charte, sa fille préférée, et adressant ces mots à sa famille rassemblée autour de lui : « Voici la clé de la voûte sous laquelle nous nous reposons ; si l'on y touche, nous serons tous écrasés ; pensez donc bien à ce que je vous dis ici. »

« Des portraits de Fénelon et de Rousseau venaient ensuite et constituaient l'ornement principal des deux côtés opposés de la grande salle. Ayant remarqué ma surprise, il me dit : « Voici les bienfaiteurs de l'humanité : le premier est toujours divin ; le second, malgré ses nombreuses erreurs, est presque toujours sublime ; nous lui devons la plus belle des révolutions, celle d'avoir obligé nos femmes à s'occuper elles-mêmes de leurs enfants et à les nourrir. »

« Ensuite venait une autre rangée de tableaux dont plusieurs étaient recouverts ou retournés. Je n'osais pas trop les examiner, de peur de raviver le chagrin de mon ami qui, devinant ma pensée, me dit : « Rassurez-vous, Monsieur, ces portraits ne sont pas ce que vous croyez, quoiqu'ils représentent des personnages qui étaient chers à mon cœur et dont le comportement m'a également accablé de chagrin.

« Le premier, celui qui est auprès de La Tour d'Auvergne, c'est Moreau, qui aurait été un héros parfait s'il avait eu une tête de Breton, comme il en avait le cœur ; mais hélas, comme vous le savez, il est mort d'un boulet français dans les rangs ennemis. Les autres sont La Chalotais et Lanjuinais, mes guides et mes modèles dès le moment où j'entrai au Lycée. Mais si vous le désirez, en attendant qu'arrive le curé, je vais vous présenter les héros préférés de mon oncle et vous faire parcourir ce qu'il appelait sa galerie bretonne des hommes illustres. » Nous passâmes donc dans une pièce voisine et le premier objet qui frappa mon regard fut le portrait du duc de Richemont, connétable de France et, de part et d'autre de lui, du Guesclin et Clisson. Venaient ensuite Jean de Penhoët, amiral de Bretagne, et Prigent de Coativy, amiral de France ; Hervé de Portzmoguer et Cartier, Duguay-Trouin et Cassard ; Mahé de La Bourdonnaie et La Galissonnière ; Guichen et La Motte-Piquet etc. etc. J'allais les observer tour à tour et lire les légendes qui rappelaient leurs exploits, lorsqu'on vint me dire que le dîner était servi et que Monsieur le Recteur nous attendait. A son air grave et affable je reconnus tout de suite l'honorable ami de mon hôte. Nous nous saluâmes sans attendre et je vis avec plaisir l'effet que produisait sur mon fils son aspect vénérable. Il

---

<sup>62</sup> En supposant que notre correction du texte breton soit justifiée.

répondit à notre salut avec l'expression et la bonté évangéliques qui vont droit au cœur. Monsieur G..., l'ayant mis au courant de notre arrivée inopinée, me plaça à sa droite, entre eux deux, et mon fils à gauche, entre lui et son frère de lait. L'épouse de ce dernier prit place à table avec ses deux enfants, fils et fille, qui paraissaient bien élevés et éduqués.

« Le dîner fut tel qu'on pouvait l'attendre d'une pareille compagnie, c'est-à-dire d'abord réservé et silencieux, puis sobre, distrayant et instructif à la fois. On s'entretint de nombreux sujets ; le recteur eut la bonté d'adresser souvent la parole à mon fils qui, à ma plus grande joie, lui répondit toujours avec correction et courtoisie, et avec l'attention et le respect que la jeunesse doit ordinairement à la vieillesse, aux dignes ministres des autels et aux notables intègres. Le soir, quand nous nous fûmes retirés dans nos appartements, je félicitai mon fils pour sa bonne conduite et ses sages réponses au cours du dîner, et lui recommandai de toujours se comporter de la sorte en présence de personnes d'importance ou beaucoup plus âgées que lui. Il me répondit à cela qu'ayant écouté avec la plus grande attention l'histoire de Monsieur G..., il était pénétré à l'avance d'intérêt et de respect pour son honorable ami, et qu'il n'y avait d'ailleurs aucune raison de s'étonner de le voir lui aussi plein d'admiration et de respect en sa présence. Puis il ajouta : « Puissent tous les clercs et toutes les notabilités posséder la même sagesse et le même bon sens, et ils seront respectés et honorés par cette jeunesse, assurément turbulente, mais qui n'est toutefois pas aussi irrespectueuse et écervelée qu'on se plaît à le dire. Emu par la justesse de ses remarques, je l'embrassai pour toute réponse et lui conseillai de suivre ainsi les élans de son cœur, qu'il serait certain de faire de ma vie un enchantement et aussi l'enchantement de tous ceux auxquels il avait le bonheur d'être apparenté.

« Le lendemain nous nous levâmes de bon matin, mon fils et moi, pour voir de nos yeux la propriété de Monsieur G... et nous assurer que les impressions de la veille n'étaient pas l'effet d'une illusion engendrée par une description flatteuse et exagérée. Cependant, en voyant chaque chose sur place, nous trouvâmes qu'il avait au contraire oublié nombre d'admirables détails, d'ailleurs impossibles à dépeindre et qu'il faut voir *in situ* pour les bien estimer, du fait qu'ils forment un élément inséparable d'un vaste ensemble. Il y régnait à la fois une harmonie, une unité et une simplicité telles qu'on croyait voir l'ouvrage d'une seconde nature qui avait choisi ce lieu seulement pour y déverser tous ses présents et toutes ses merveilles, si l'on n'avait déjà su que cette œuvre salutaire était le résultat des soins, du bon goût et du génie créateur de Monsieur G... Il avait raison de le dire : il a réellement transporté sur ses terres la fertilité et la fécondité de Roscoff et de Plougastel. Et elles sont assurément aujourd'hui les plus riches, les plus belles et les mieux travaillées de la région. Il

n'est en vérité rien de plus charmant et de plus ravissant que ces bosquets de noisetiers, ces longues allées sinueuses bien entretenues et sablées, ces pelouses couvertes d'un gazon toujours vert, ces prés constellés de fleurs et cette longue levée de terre plantée qui s'étend sur toute la largeur du parc ; ces trois jolies allées qui conduisent de la berge de la rivière au château et cette chapelle qu'on ne distinguait qu'à peine à l'extrémité de l'allée centrale ; et enfin cette tour qui se dressait comme un signal solitaire au milieu de celle de l'ouest, et mille et mille autres spectacles admirables qu'il est impossible de rendre ou de décrire. Mais en revanche quelle tristesse, je dirai même quelle désolation si, montant au belvédère édifié au centre du mur du jardin touchant au bois, nous allons porter nos regards sur la stérilité et la misère des terres environnantes, comparées à la prospérité et à l'opulence de ce lieu enchanteur. On aurait dit volontiers que la Providence l'avait mis là pour montrer aux hommes ce qu'il est possible de faire avec de la réflexion, du travail et de l'industrie. On a bien raison de le dire, l'art de planter, c'est l'art de mêler les saisons, les climats et de rendre féconde la terre la plus ingrate. Heureux ceux qui donnent aux hommes de telles leçons : ils sont les seuls véritables bienfaiteurs de ce monde.

« Nous nous promenions encore au bord de l'eau lorsque nous vîmes soudain le recteur, de retour de la chapelle, venir vers nous. Nous nous empressâmes d'aller à sa rencontre et, quand nous eûmes échangé nos salutations matinales, il nous dit : « Eh bien, Messieurs, ne vous semble-t-il pas être dans l'un de ces palais enchanteurs dont parlent nos romanciers anciens du temps des fées ? Il n'y a pourtant ici rien d'exceptionnel ni de magique ; chaque chose est au contraire simple, conforme à la nature ; et pour accomplir tant de miracles il n'a fallu qu'encourager celle-ci dans son infinie bonté. En fait, si vous tournez vos regards du levant au couchant, en vous orientant vers le nord, ne vous semble-t-il pas que le rideau de verdure qui cerne cette vallée devrait plutôt commencer tout en bas de la côte et se terminer à l'extrémité opposée, afin de la tenir dans une étuve et l'obliger à produire le plus possible ? Ce bel ouvrage, qui semblait d'abord devoir être très coûteux, a été au contraire peu dispendieux ; et loin d'avoir, comme aux temps de la féodalité et des corvées, fait verser des larmes aux pauvres gens, il leur a finalement à l'inverse donné du pain et a favorisé la guérison des blessures de mon ami. Celui qui contribue à faire le bien de ses semblables, tant par son exemple que par ses œuvres, est assuré d'obtenir les consolations de ses peines.

« Voici comment mon ami s'y prit pour réaliser à peu de frais et aisément cette charmante demeure :

« A peine avait-il vu cette chapelle, alors en ruine, que l'idée lui vint soudain, ainsi qu'il vous l'a sans doute raconté, de l'acquérir pour y déposer les précieux reliquaires de sa

malheureuse famille. Je lui facilitai moi-même cette acquisition et, après l'avoir relevée, comme vous le voyez, et laissant libre cours à son inclination, il fit tracer le grand talus qui enclôt sa propriété, l'orna d'arbres et d'une haie vive. Je l'aidai et l'encourageai dans son louable projet. J'approuvais d'autant plus son entreprise qu'elle était à mon avis l'unique remède à tous ses malheurs. On tient encore à la vie quand on sent qu'elle est nécessaire à notre prochain. C'est donc peut-être un sacrifice, mais il est toujours beau de souffrir pour autrui. C'est le plus noble des dévouements. » « Le bon recteur était intarissable sur le sujet de son ami, et il n'y avait de louange qu'il ne lui adressât, ainsi qu'à son frère de lait et à son épouse : « Nous vivons tous quatre, disait-il, dans la plus grande harmonie, non toutefois sans attirer sur nous la jalousie de certains de nos voisins malfaisants et indiscrets. Permettez-moi, dit-il, de vous narrer ce qui nous est advenu pour cette raison. L'incident est fort curieux et ne laissera pas de vous intéresser :

« Après la seconde Restauration, c'est-à-dire au comble de l'oppression politique, nous eûmes un moment pour maire un pauvre gentilhomme ultra de ce pays qui, comme presque tous ceux de sa race et de son parti, voyant qu'on ne pouvait rien faire qui répondît mieux aux désirs du pouvoir soupçonneux de cette époque que de lui dénoncer quiconque ne partageait pas ses vues ou ceux qu'il ne connaissait pas assez bien et dont, de ce fait, l'opinion lui était suspecte<sup>63</sup>. Monsieur G..., en venant loger chez moi, lui avait présenté un simple passeport de voyageur, mais par précaution il s'était procuré par l'entremise d'un de ses influents amis l'une de ces cartes de recommandation toutes-puissantes grâce auxquelles les agents ou les envoyés secrets du pouvoir peuvent garder l'anonymat, voyager en sécurité et tout constater par eux-mêmes sans craindre d'être inquiétés par les magistrats locaux dont ils sont en fait les inspecteurs principaux. Mon ami fut donc dénoncé par le maire servile et sommé de comparaître devant le préfet. Le fonctionnaire changea de couleur en voyant sa carte, se crut perdu et pensa avoir divulgué par sa bévue des secrets d'Etat. Monsieur G... sourit de son erreur, hocha la tête et partit sans mot dire. Ce silence et ce mystère consternèrent le préfet mystifié.

« Il ne suffit pas à cet individu méfiant et jaloux de l'avoir signalé ; il me dénonça moi aussi pour l'avoir hébergé et pour avoir dissimulé par mes manœuvres notre étroite amitié. Je fus donc convoqué à mon tour à l'Evêché. Monseigneur Dombideau, qui a toujours eu, hélas, une faiblesse pour la politique, me reçut très mal et du haut de sa grandeur. Je me sentis froissé par son accueil hautain et, libre de par mon aisance matérielle et ma taille, je lui tins tête.

---

<sup>63</sup> Cette (trop) longue subordonnée est privée de verbe principal dans le texte original.

– Quel est, me dit-il avec arrogance, Monsieur le desservant, ce mystérieux étranger que vous hébergez chez vous ?

– L'un de mes anciens amis de collègue, lui répondis-je.

– Comment le nomme-t-on ?

– Je ne puis vous le dire, Monseigneur.

– Comment cela, Monsieur le desservant ? Auriez-vous par hasard des secrets que vous ne pourriez révéler à votre Evêque ?

– Oui, Monseigneur.

– Avez-vous donc oublié votre vœu, et votre premier devoir ?

– Non, Monseigneur, et je ne lui obéis que parce que je m'en souviens bien ; je lui obéirai vivant ou mort, car mon ami est venu me visiter sur la foi du serment et même en confession je tairais son nom ; et comme je sais par des signes avérés qu'il n'entreprendrait rien, de quelque façon que ce soit, contre l'Etat, aucun pouvoir au monde ne me fera manquer à ma parole ni au premier devoir de mon état. Et puis, Monseigneur, lui dis-je malicieusement, Monsieur le Préfet vient de le convoquer à la Préfecture ; peut-être ce fonctionnaire peut-il sans manquer à ses devoirs vous satisfaire sur ce point.

– C'est à vous de me le révéler.

– Non, Monseigneur.

– Ignorez-vous donc ce que vous me devez ?

– Non, Monseigneur, et je serai toujours plein de respect pour votre personne sacrée et fort respectueux de vos ordres, excepté sur ce point. C'est mon dernier mot, Monseigneur.

« Puis, changeant brusquement de ton et de sujet, nous eûmes ensemble la conversation que mon ami vous a rapportée.

« Monseigneur Dombideau était un prélat avisé, d'expérience, plein d'esprit et tel qu'on n'en verra pas d'aussi grand pendant longtemps encore à la tête du diocèse de Quimper. Mais il se mêlait un peu trop de politique. Il avait généreusement payé tribut au nouveau César et pensait effacer le souvenir de ses erreurs en se jetant à corps perdu du côté adverse. Le camouflet subi à Brest pendant les premières missions avait brisé son cœur et à vrai dire ouvert son tombeau<sup>64</sup>. On imprima ses anciens sermons en regard de ses nouvelles instructions : cette confrontation, le couvrant de honte et d'infamie, lui fut mortelle et il ne put survivre à ce coup terrible. Et pourtant, pour dire toute la vérité, si l'on ne tient pas compte de ses erreurs passées, il était dans son droit. Mais, hélas, en des temps incertains, il ne suffit pas

---

<sup>64</sup> La phrase de l'original est bancale. Nous la retouchons légèrement pour l'agrément du lecteur.

toujours d'avoir raison ; encore faut-il consulter l'opinion des peuples et faire son profit de l'opportunité et de l'à-propos. »

« Tout en parlant ainsi, nous allions vers la maison. Mais, arrivés à la chapelle qui sert de tombeau aux membres de la famille G..., nous y entrâmes pour admirer les monuments de marbre en forme d'autels qu'il avait fait ériger à leur intention. Tout y est beau, simple et religieux. Puis nous montâmes à la tribune de l'orgue pour admirer le clavecin de Madame G... Le Recteur en joua et interpréta les airs des tristes souvenirs de *Zémire et Azor*<sup>65</sup>, de *O Richard, ô mon roi*, si propres à nous rappeler sur l'emplacement même des tombes le chagrin et les regrets de Monsieur G... Nous ne pûmes quitter ce saint lieu sans verser des larmes sur les sépultures dans lesquelles se trouvaient les précieux restes des membres de sa malheureuse famille, et qui étaient destinées à recevoir les siens et ceux de son inséparable ami.

« Notre promenade avait été longue et lorsque nous entrâmes dans la maison il y avait déjà longtemps que l'on nous attendait pour déjeuner. A la fin de ce frugal repas, Monsieur G... nous fit lui-même les honneurs de sa superbe propriété, nous en commentant jusqu'au moindre détail. Nous ne nous lassions pas d'admirer son œuvre. Monsieur G..., ayant remarqué notre étonnement, nous dit en souriant : « Vous ne voyez là rien de miraculeux, que tout homme en ayant le loisir et les moyens ne pourrait accomplir : il n'a, pour ainsi dire, qu'à parler pour créer tout cela. Mais ce qui doit autrement vous étonner et qui mérite toute votre attention, c'est ce qui est le fruit d'un travail personnel, du soin et de l'habileté. En un mot, c'est de la demeure et du modeste domaine de Monsieur le Recteur qu'il s'agit. Allons les voir et en chemin nous parcourrons la paroisse, naguère pauvre et inculte, et aujourd'hui rendue heureuse et productive par ses conseils et son exemple. »

« Je suis sincèrement touché par les louanges de mon ami, mais je les refuse, dit le recteur, car je n'y ai aucun droit, si ce n'est celui que mérite un bon pasteur pour le soin qu'il prend de ses brebis. »

« Jamais je ne vis de terres mieux travaillées ni de chemins mieux entretenus, et l'on voyait bien que ses leçons d'agronomie portaient leurs fruits. Partout les enfants, sous la direction d'un ancien élève de Monsieur le Curé, étaient employés selon leur âge au sarclage, à la surveillance des plantations, à l'entretien des ruisseaux d'irrigation et à l'épierrage parfait des pâtures, transformant tous ensemble un sol pauvre en un riche terroir, et de pauvres petits miséreux en travailleurs énergiques, compétents et diligents. Et les immenses friches de territoires incultes, malsains et autrefois dévastés par la misère ont ainsi en peu de temps été

---

<sup>65</sup> Comédie-ballet en quatre actes de Grétry créée pour la Cour en 1771. L'argument est une variante du conte *La Belle et la Bête*. Reprise à l'opéra de Paris en 1832, dans une version en deux actes de Scribe. Cette date doit nous indiquer assez précisément la période de rédaction des dernières pages de notre roman.

assainies et rendues à la culture grâce aux efforts d'une cinquantaine d'hommes seulement, robustes et bien dirigés.

« Arrivés au presbytère, nous vîmes une belle maison adossée à un plaisant cimetière bien planté et joliment fleuri. La maison se composait d'une salle, d'une cuisine, toutes deux pour le logement, et d'un cabinet qui servait à la fois de bibliothèque et d'oratoire, de deux mansardes avec cheminée et d'un petit cabinet de toilette. Ses dépendances étaient : une cour de devant et une cour de derrière, un petit parterre, un potager, un verger, un pré minuscule, charmant et ingénieusement irrigué, après bien des détours, par l'eau d'une jolie fontaine autrefois consacrée au culte ou aux rites des druides, et qui était au-dessus de son presbytère, au cœur d'un bois que le recteur avait fait planter dès qu'il était arrivé dans la paroisse. C'est son coin de recueillement et, après avoir parcouru une allée abritée, il s'y retire pour lire son bréviaire, pour méditer sur la sublimité de l'Évangile, notre fragilité, notre dénuement, nos maux et notre faiblesse. Satisfait et heureux, il vivait en sage dans cette maison sylvestre, n'ayant avant l'arrivée de son ami que sa sœur pour toute compagnie. Cependant, comme je lui demandais s'il ne craignait pas, à l'époque où nous vivions, après tant de soins et de labeur, d'être dans l'obligation peut-être de quitter à son âge cette charmante retraite au moment même où il s'y attendrait le moins :

– En ce cas, dit-il, comme en toute chose, que la volonté de Dieu soit faite. Mon cœur en serait brisé, mais je me soumettrai aux ordres sacrés. D'ailleurs, ajouta-t-il, j'ai une autre maison et, aussi injustes que puissent être mes supérieurs sur ce point, je ne pense pas être jamais délaissé par mes paroissiens. C'est entre nous à la vie, à la mort et je crois bien que mon prélat en est convaincu d'avance.

– Tant mieux pour vous, lui dis-je, vous que vos biens et vos œuvres rendent libre et placent au-dessus des caprices de vos supérieurs, mais l'êtes-vous réellement et pourriez-vous faire appel de leur iniquité devant un pouvoir suprême ?

– Hélas, non, dit-il avec un profond soupir.

– Quoi ! Dis-je, l'Église de Bretagne a-t-elle toujours été dans cette situation ?

– Non, Monsieur, dit-il. L'Église de Bretagne, quoiqu'elle fût appelée autrefois Église d'obédience – ce qui signifie que la nomination dans les cures appartenait aux papes –, reconnaissait toutefois leur inamovibilité ; et, sur quelque 1628 paroisses que l'on comptait en Bretagne avant la Révolution, il n'existait que 253 trêves ou églises qui n'étaient pas inamovibles. Mais souhaitons qu'un jour prochain, et il ne doit désormais pas trop tarder, l'Église de France, mieux organisée, retrouvera ses droits, ses sûretés et ses grades d'antan. Il n'y a pour cela qu'à achever ce qui est déjà commencé, en déclarant moins de trois mille

personnes inamovibles : les curés des cantons de campagne (doyens ruraux) et ceux des arrondissements (archidiacres ou vicaires généraux selon l'étendue des arrondissements et leur distance par rapport à l'évêché). C'est-à-dire que les Evêques continueront à les nommer avec le gouvernement et selon les seules réserves ou restrictions suivantes : que ne soit nommé dans une trêve aucun prêtre ayant charge d'âmes avant l'âge de 25 ans ; recteur de paroisse s'il n'est âgé de 30 ans révolus, et reçu bachelier ès sciences ; curé de canton rural et curé doyen, s'il n'est âgé de 35 ans accomplis et reçu bachelier ès sciences et théologie ; curé d'arrondissement ou archidiacre, s'il n'est en outre reçu docteur en théologie et en droit canon. Le chapitre, ou conseil supérieur du diocèse, serait composé des vicaires généraux, au nombre de deux seulement, des archidiacres du diocèse et des deux doyens ruraux les plus âgés. Une bonne organisation serait ainsi rétablie dans l'Eglise grâce à l'amélioration de sa pureté et de son équité, par l'attribution des cures à ceux qui les auraient gagnées après avoir concouru devant l'Evêque et son conseil. Telle était la coutume en Bretagne avant la Révolution et j'ignore pourquoi, à une époque où l'on réforme tout, on ne restaure pas ces règles raisonnables de l'édit de 1742, rendu à la demande du clergé breton. A moins qu'on ne désire, au lieu d'avoir des pasteurs dignes de se trouver à la tête de leurs brebis, continuer à avoir des miliciens turbulents, instruments aveugles de l'ambition et des passions de leurs supérieurs. Un bon curé doit être le conseil de sa paroisse et, étant le chef de ses paroissiens, connaître leurs besoins et être au moins aussi éclairé qu'eux, si ce n'est davantage. Mais, hélas, ce n'est pas de cela qu'ils se préoccupent aujourd'hui et, comme dans l'Antiquité, les scribes et les pharisiens occupent à nouveau le trône de Moïse ; et bien souvent les premiers dans les paroisses sont les moins éclairés. »

« Déjà le temps, ce dieu réparateur qui rend toutes choses égales et devant qui tout s'enfuit, avait pacifié les esprits et adouci celui de parti. Monseigneur l'Evêque, revenu lui aussi de ses erreurs passées, ne s'occupait presque plus de politique et pensa, enfin, aux brebis confiées à sa charge. Il forma donc le projet de visiter son diocèse et de donner la confirmation aux enfants. Ma paroisse, étant centrale, fut choisie pour être celle où seraient rassemblés les enfants des paroisses environnantes. Je reçus Monseigneur du mieux que je le pus et en vérité ainsi que je me devais de le faire. Mon ami m'aida à faire les honneurs de ma paroisse, se chargeant lui-même de nous héberger pendant le temps que le prélat y séjournerait, et pour cela offrit sa chapelle à l'évêque qui fut ravi de son élégance et de sa beauté. Il souhaita connaître l'histoire de cet homme si pieux et je fus cette fois admis à entendre ses relations. Il fut touché par tant de malheurs et de résignation et en conçut pour lui

une vive sympathie ; il voulut bien demeurer chez lui et ils se trouvèrent en peu de temps grands amis. Les gens d'esprit se distinguent et se reconnaissent tout de suite.

« Je me souviens que Monseigneur l'Evêque lui ayant dit un jour que l'époque était difficile et que chacun lui payait son tribut, les sages aussi bien que les autres, malgré eux et même à leur insu : « Je vous crois, Monseigneur, lui répondit-il, car il y a en France plus encore que dans tous les autres pays un personnage qui possède à lui seul davantage d'esprit, de sagesse, de raison et de bon sens que tous les savants rassemblés ; et ce personnage discret, composé de vous, de moi et de tous nos contemporains est d'autant plus influent et courtisé que sa voix se nomme l'opinion publique, qui est la reine du monde et fit s'écrier Alexandre au milieu de ses exploits : « Ô Athéniens ! Qu'il en coûte de vous plaire et de gagner vos suffrages ! » ; et le nouveau César, qui méprisait son siècle : « Ô histoire ! Que direz-vous de moi, qui foulais aux pieds la terre entière et qu'effrayait la seule ombre d'un Tacite ? »

« Monseigneur l'Evêque admira la sagesse de mon ami et resta avec nous deux ou trois jours de plus pour jouir de sa conversation. Il m'accorda toutes les autorisations pour ma chapelle qui est depuis fort respectée dans le pays. »

« Notre entretien s'acheva là et, alors que nous nous mettions à table pour déjeuner, je reçus une lettre de mes parents de Saint-Pol qui me priaient de hâter ma venue, quelqu'un de la famille étant tombé malade. Nous ne nous attardâmes pas au déjeuner et, après avoir fait nos adieux à notre hôte, prîmes la route pour nous rendre auprès de nos parents, au regret de mon fils et à mon propre regret, en promettant de revenir quand les circonstances nous le permettraient. La pensée de nous séparer pour toujours nous était en effet pénible, surtout à mon fils qui, s'étant extraordinairement attaché au frère de lait de Monsieur G..., était fort contrarié de le quitter parce qu'il n'avait pu entendre la fin de son histoire et mille et mille autres événements survenus au château de Kerjean et aux alentours, qu'il avait commencé à lui rapporter. »

« Mon frère, dit-il, voilà l'histoire de notre aventure et de ce célèbre château. Si vous êtes maintenant curieux de le connaître vous-même, allez le visiter, mais je ne vous révélerai pas l'adresse de Monsieur G... : je le lui ai juré et je tiendrai parole, quoi qu'il puisse m'en coûter de vous refuser cela. »

« Messieurs et Mesdames, déclara alors le conteur, je vous conseille de m'imiter, c'est-à-dire de visiter tous les environs et de faire votre possible pour marcher sur les traces de Monsieur G..., de son digne ami le parfait curé, sans pouvoir peut-être les égaler jamais. Peut-être également poursuivons-nous une chimère ou une ombre, mais du moins est-il toujours glorieux de suivre le bon exemple, d'où qu'il nous vienne. »